

CHISM, J.V.

610

1980a Reconnaissance des sites  
historiques de la Côte-  
Nord, 1979.

vol. 1- rapport

(copie)

I.S.A.Q.

14326

610

CHISM, JAMES V. - 1980-A

RECONNAISSANCE DES SITES HISTORIQUES DE LA CÔTE-NORD, 1979.- VOL 1 :  
RAPPORT (ORIGINAL ET COPIE), VOL 2 : CATALOGUE DES PIÈCES, VOL 3 :  
CATALOGUE DES PHOTOS, VOL 4 : NOTES (VOIR AUSSI PLANS DANS CLASS. VERT.  
ET PLANS H.D. EN BOÎTE), VOL 5 : DOCUMENT À NE PAS DIFFUSER- RECH.ARCH.

007340

Dir. Patrimoine et muséologie - Centre de doc. en archéologie

401B

4730-00-59

Code

SUJET

CHISM, J. - 1980-A - COTE-NORD - V.1:R -  
COPIE 1 - REC. ARCH. \*

SECTEUR: RP

Unité: SERVICE DU PATRIMOIN E SERVICE DES DOSSIERS

RECONNAISSANCE DES SITES HISTORIQUES  
DE LA COTE NORD, 1979

par

James V. Chism  
Archéologue consultant

(Traduction: Yves Labrèche et André Burroughs)

Rapport remis au Ministère  
des Affaires culturelles

Mars 1980

## PRÉFACE

Dans le rapport qui suit seront présentés les résultats des découvertes de sites historiques faites lors d'une reconnaissance archéologique effectuée sur la Côte-Nord (P.Q.) au cours des mois d'août, septembre et octobre 1979. Ces travaux ont été poursuivis suite à un contrat impliquant la section de l'inventaire des sites historiques du Ministère des Affaires Culturelles. Suivant l'entente initiale, les travaux ne devaient porter que sur la localisation et l'évaluation du potentiel archéologique, incluant l'étude des postes de traite,\* par le biais entre autres de sondages. J'ai accepté d'inclure également tout autre site dans la mesure où le temps et les moyens dont je disposais me le permirent. Ainsi vous trouverez dans ce rapport une information référant à divers aspects sociaux-économiques liés à l'occupation de la région durant l'époque historique: la pêche, la chasse aux mammifères marins, l'exploitation des ressources minérales, l'industrie forestière, les missions ainsi que l'occupation amérindienne. Ce travail fait suite à celui entrepris en 1978 par M. Richard Lueger; la présentation de ce rapport a donc été pensée de manière semblable.

J'aimerais tout d'abord mentionner les organismes et les personnes qui ont participé à ce projet. Soulignons d'abord l'intérêt particulier ainsi que les longues heures consacrées à cette entreprise par mon assistante Diana Gordon qui a fourni une fois de plus un travail de qualité. Mentionnons également les discussions fructueuses que nous avons eues avec [REDACTED] concernant certains problèmes historiques liés à l'occupation de la Côte-Nord. De même, Mme [REDACTED] e [REDACTED] e responsable des archives de la Société historique de la Côte-Nord a consacré beaucoup d'attention à rassembler documents et idées référant aux événements survenus en des sites particuliers de la région étudiée. Plusieurs membres de la Société historique du Havre St-Pierre, notamment [REDACTED] et [REDACTED], ont rassemblé l'information pertinente concernant les

---

\* Toute une documentation avait été rassemblée par le ministère des Affaires culturelles du Québec.

sites de Havre St-Pierre et de ses environs. Quant aux environs de Sept-Iles, Moisie et Matamec, plusieurs sites auraient échappé à notre attention sans la collaboration de [redacted] s [redacted] e, [redacted] s [redacted] e, [redacted] l et surtout [redacted] d [redacted] e, [redacted] [redacted] t et [redacted] d [redacted] u de Baie Trinité qui nous ont fait sentir ce que pouvait être la vie du temps de la colonisation de la Côte-Nord, en racontant des épisodes de leurs propres expériences ainsi que celle du grand Napoléon-Alexandre Co-meau (père de [redacted] ne [redacted] e [redacted]).

A Mingan, nous avons reçu aide et conseils de [redacted] n qui fut notre collaborateur, guide et interprète, et eu l'occasion de profiter des précieux souvenirs de [redacted] p. De même, nous avons eu droit à des remarques pertinentes concernant les histoires locales, formulées par les personnes suivantes: [redacted] u [redacted] re [redacted] s [redacted] [redacted], [redacted] n [redacted] e [redacted] t, [redacted] r [redacted] e, [redacted] é [redacted] d [redacted] e [redacted] y de Baie Trinité, [redacted] au [redacted] ts, [redacted] e [redacted] e [redacted] [redacted].

[redacted] e [redacted] ont bien voulu discuter des problèmes ayant trait à l'identification du matériel en céramique. Je tiens à remercier tous les individus qui ont manifesté un intérêt à cette recherche en nous accordant la permission d'explorer à l'intérieur des limites de leurs propriétés. Je remercie plus particulièrement les Conseils de Bande Montagnais de Mingan et de Maliotenam pour leur très aimable collaboration.

Enfin, mentionnons que l'enthousiasme des résidents de la Côte-Nord en ce qui concerne leur histoire aura partout été remarqué, je remercie donc tous ceux-là dont je n'ai pu mentionner la participation et qui auront aidé de près ou de loin à la réalisation de cette enquête.

*meur 2 = 108 SY*

TABLE DES MATIÈRES

iii

	Page
Préface	i
Table des matières	iii
Liste des cartes et illustrations	v
Introduction	1
Description des sites et recommandations proposées	
Vieux-Poste (Hauterive) (78SY) <i>COMPLEXE d'un Moulin à bois DhEd-5</i>	4
Pointe-à-la-Croix (13SY) <i>CAMP de pêche de Madois &amp; Boudreau DhDm-4</i>	8
Entrepôt de la Grande Baie St-Nicholas (79SY) <i>DhDm-a</i>	11
Maison St-Nicholas (108 SY) <i>DhDm-b</i>	15
Village St-Nicholas (80SY) <i>Moulin à aie à vapeur DhDm-5</i>	18
Poste à Godbout (6SY) <i>DhDv-2</i>	21
Château Comeau (81SY) <i>DhDv-3</i>	46
Grande Baie St-Augustin (100SY) <i>AUCUN POTÉNTIEL ARCHEOLOGIQUE</i>	49
Petite Baie St-Augustin (82SY)	52
Chapelle de Pointe-des-Monts (84SY) <i>DhDa-5</i>	56
Phare historique de Pointe-des-Monts (83SY) <i>DhDu-b</i>	58
Pointe Poulin (86SY) <i>DzDt-6</i>	60
Hameau Trinité-Est (87SY) <i>DzDt-4</i>	63
Stations de pêche, rivière Trinité (85SY) <i>Imonac</i>	68
Maison Bissot (Ile aux oeufs) (88SY) <i>DzDt-a</i>	72
Pointe-à-la-Croix / Pointe-à-la-Chasse (91SY) <i>EaDa-a</i>	73
Pointe aux Basques (89SY) <i>Détroit</i>	76
Grande Ile aux Basques (90SY) <i>faute d'identifier coordonnées par l'entour</i>	78
<i>EbDa-1</i> Pointe du Poste (2SY) <i>a inventorié avec catalogue du Musée de Sept-Îles</i>	80
<i>EbDa-2</i> Poste II de la Compagnie de la Baie d'Hudson, Sept-Iles (92SY)	87
<i>EbDa-3</i> Compagnie de la Baie d'Hudson, Lot 27 (101SY)	91
<i>EJbDa-4</i> Compagnie de la Baie d'Hudson, Lot 17½ (108SY)	93
<i>EaDa-b</i> Quebec Steam - Whaling Company (107 SY)	95
<i>EJbDa-d</i> Cimetière protestant (106SY)	97
<i>Recommandation</i> Pointe Jolliet (93SY)	99
<i>EJbDm-3</i> Moisie-Ouest (45SY)	101
<i>EbDm-4</i> Moisie-Est (94SY)	110
<i>AUCUN RECOMMANDATION</i> Stations de pêche de la Moisie (95SY)	118

Table des matières (suite)

	Page
EBDl-2 Camps de la Matamek (96SY) <sup>OK</sup>	121
EBDl-11 Le poste de Chisholm et l'établissement Thompson-Amory (97SY) <sup>coll 94</sup>	124
Aucun Potentiel Petit-Havre (98SY)	131
EBDj-5 Rivière-Pigou (99SY)	134
Falsifié Cap Cormoran (34SY)	137
EBDj-6 Rivière au Bouleau (102SY)	139
EBDa-7 La maison du fondateur, Longue-Pointe-de-Mingan (103SY)	144
Le Four de Mingan (103SY)	146
EBDa-8 "Bissot", Poste de Mingan (20SY)	148
• EBCx-1 Maison Jolliet (48SY / E6 CX-1) <sup>E6 CX-1</sup> OK	155
EBDa-9 Poste I de la Compagnie de la Baie d'Hudson à Mingan (70SY)	158
EBDa-11 Poste II de la Compagnie de la Baie d'Hudson à Mingan (71SY)	161
EBDa-10 Habitations amérindiennes historiques de Mingan (72SY)	163
Le poste de l'Île aux Bouleaux (73SY)	164
Aucun Potentiel Le poste de Mécatina de la Grosse-Île (74SY) <sup>47</sup>	165
EBCx-18 La Compagnie de la Baie d'Hudson à Havre-St-Pierre (75SY)	166
Non Retenu La ferme aux renards, Eskimo Island (76SY)	168
EBCx-19 Maison Syr (77SY)	170
Résumé et discussion	172
Bibliographie	

---

CARTES ET ILLUSTRATIONS

1. La Moyenne Côte-Nord, Québec
  2. Hauterive: emplacement du vieux poste
  3. Hauterive: plan approximatif
  4. Baie St-Nicholas: emplacement des sites
  5. Godbout: emplacement des sites
  6. Plan général du Poste de Godbout
  7. Poste de Godbout: photo du profil 6SY1B
  8. " " " " " " 6SY1C
  9. " " " " " " 6SY1F
  10. " " " profil et structure de bois 6SY1G
  11. Pointe-des-Monts: emplacement des sites
  12. Baie Trinité: emplacement des sites
  13. Sept-Iles à Matamek: emplacement des sites
  14. Pointe du poste à Sept-Iles: plan approximatif
  15. Plan du poste CBH II à Sept-Iles
  16. Pointe de Moisie ouest
  17. Le village des Forges de Moisie (94SY)
  18. Cormoran: emplacement des sites
  19. Mingan: emplacement des sites
  20. Mingan: terre ferme - emplacement des sites
  21. Mingan: le poste français (20SY) - plan des sondages
  22. Mingan: structure Bissot (20SY2A2)
  23. Mingan: objets de la structure Bissot
  24. Mingan: la réserve de la compagnie de la Baie d'Hudson (71SY)
  25. Havre-St-Pierre: emplacement des sites
  26. Compagnie de la Baie d'Hudson à Havre-St-Pierre (photo)
-



## INTRODUCTION

Pour la plupart des régions du Canada, ce fut le commerce des fourrures qui constitua le fondement de l'économie euro-canadienne. Les activités de traite ont engendré la plupart des premiers établissements et encouragé la pénétration vers l'intérieur du pays. Par ailleurs, sur les franges maritimes, dont la Côte-Nord, s'est développé l'intérêt pour la pêche commerciale et pour l'exploitation des mammifères marins dont le phoque et la baleine, ces activités spécifiques constitua une des premières forces d'attraction qui attira colons et commerçants européens ajoutant un caractère particulier, qui persiste encore aujourd'hui, en ces régions. Le fonctionnement et l'interaction entre les systèmes socio-économiques européen et amérindien peut constituer un cadre d'étude pertinent pour la recherche historique sur la Côte-Nord.

L'histoire culturelle de la Côte-Nord, comme doivent se la représenter la plupart des chercheurs, comprend tout d'abord une série de ~~de~~ déplacements des groupes amérindiens qui s'y trouvaient ainsi que les changements importants qui ont affecté leurs systèmes culturels, par suite du contact avec les colonisateurs.

Vers les XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles, les Basques installèrent de petits établissements pour l'exploitation du poisson et des mammifères marins; aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, ces mêmes activités furent poursuivies cette fois par Basques et Français qui de plus entreprirent le commerce des fourrures (mammifères terrestres). Cette formule d'exploitation mixte sera maintenue jusqu'au XX<sup>e</sup> siècle par différentes compagnies de traite anglaises, françaises, canadiennes et américaines. L'arrivée de compagnies indépendantes de Montréal et de Jersey, spécialisées dans la pêche commerciale, de même qu'une immigration de pêcheurs depuis le Bas St-Laurent vers la Côte-Nord enlevèrent, vers le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle à la Compagnie de la Baie d'Hudson, le contrôle qu'elle avait pu exercer dans le domaine des pêches.

Certains entrepreneurs actifs dans le domaine des pêcheries s'intéressèrent également, entre autres, à l'exploitation minière. Avec le temps, l'importance des ressources forestières et minières aura pris une telle ampleur que les activités de chasse, trappe et pêche, pour la subsistance et la traite auront été reléguées aux second et troisième rangs sur les plans socio-économiques. Rappelons cependant que cette interprétation repose sur notre conception "sudiste" de la réalité. Selon le système de valeur traditionnel des gens de la Côte-Nord, l'industrialisation récente semble être perçue comme un phénomène opportuniste, étranger et dommageable. Ces deux conceptions posent des problèmes théoriques et pratiques au chercheur qui s'intéresse à l'histoire culturelle.

Ces problèmes de recherche peuvent être d'un grand intérêt s'ils sont replacés dans une juste perspective, et si nous visons à retracer comment les valeurs de la culture traditionnelle contribuent aujourd'hui à maintenir les caractères distincts qui définissent les communautés de cette région.

Enfin, la dynamique et les couleurs locales de cette histoire pourront intéresser le public de la Côte Nord et d'ailleurs.

DESCRIPTION ET RECOMMANDATIONS  
CONCERNANT LES SITES HISTORIQUES DE LA COTE-NORD  
RÉPERTORIÉS EN 1979

Site : Vieux-Poste (Hauterive)  
 [Complexe d'un moulin à bois]

Code : 78SY D h E l - 5

Nature des activités représentées : Moulin à scie associé aux installations portuaires

Période : 1899 - 19??

Reconnu, répertorié : Oui

Emplacement : 49°11'08" N x 68°14'24" W; 19UEE554482 UTM  
 Comté: Saguenay  
 Canton: Laflèche  
 Rang et lot: Rang I, lot E  
 Carte: 22F1 (1:10,000)  
 Photo aérienne: Q 72504-7 (1:15,000)

Propriétaire : La Couronne

Description du site : Le site se trouve dans un parc et dans une aire de pique-nique sur la rive ouest de la rivière Amédée, près de son embouchure (Figure 2). Il est situé dans une vallée coincée entre les montagnes. Le terrain est élevé et rocailleux, et les fortes dénivellations ont permis, entre autre, l'utilisation de l'énergie hydraulique pour le fonctionnement du moulin. Les fondations de ciment ainsi que l'intérieur de la structure du moulin sont en ruines, mais sont encore bien visibles, de même que les traces du barrage qui acheminait les eaux vers deux roues motrices. Le potentiel de même que la beauté du site ne sauraient être sous-estimés, malgré la route qui passe près de là et le terrain voisin appartenant à un club de yacht.

Sources documentaires : Mme Thérèse Lefebvre, directrice du bureau régional du ministère des Affaires culturelles de Haute-riève, nous a parlé du site bien qu'elle n'en connaissait pas exactement la nature. Mme [REDACTED] [REDACTED], archiviste de la Société Historique de la Côte-Nord à Baie Comeau, sut nous révéler des informations très utiles: elle possède des documents et des photos qui décrivent un moulin ainsi qu'un "village industriel". La date de sa fermeture au XX<sup>e</sup> siècle demeure inconnue. Nous avons retrouvé une carte de la région émise par le ministère des Terres et Forêts en 1904, localisant le site à l'intérieur du village Manicouagan propriété des Compagnies Manicouagan, English Bay et Export.

Reconnaissance : Selon les indications de Mme Lefebvre, nous nous sommes rendus à la petite baie nommée "Vieux-Poste". Elle pensait qu'il pouvait s'agir du site d'un poste de traite aussi bien que du premier moulin à scie de la région. Une grande partie de la propriété, en bordure de la rivière Amédée, a été aménagée en aire de pique-nique et le sol, bien exposé en cet endroit, facilite l'examen de surface. Seuls des vestiges contemporains ont été trouvés, la plupart étant des restes de pique-niques. La rivière s'écoule sur la roche-mère et plusieurs anneaux ont été fixés à la roche pour y attacher des cables. Sur l'une ou l'autre rive on peut déceler la présence du barrage ancien. A environ 20 mètres de la rivière, se trouve une fondation de ciment ainsi que deux fosses (ou puits) dans lesquels on avait installé les roues à aubes qui devaient

permettre de fournir l'énergie nécessaire au fonctionnement des scies (Figure 3).

La structure de ciment devait servir de plate-forme supportant l'équipement lourd; mais il nous fut impossible d'évaluer les dimensions de la structure de bois qui entourait probablement cette plate-forme. Nous estimons que la plus courte distance jusqu'à la rivière est de 20 mètres; la distance du barrage jusqu'à la plate-forme est d'environ 40 mètres, et les dimensions de cette dernière sont de 4 X 8 mètres. Nous n'avons pas effectué d'autres interventions, les trouvailles de surface n'ayant pas révélé de témoins matériels pouvant suggérer un poste de traite plus ancien.

#### Évaluation

: Le site comprend un moulin à bois installé au XX<sup>e</sup> siècle, avec un barrage destiné à fournir l'énergie ainsi que quelques installations portuaires rudimentaires donnant plus bas sur la petite baie. Il y avait probablement des habitations à proximité dont nous n'avons cependant pu déceler la présence. Les ruines du moulin sont presque intactes.

#### Recommandations

: Parce qu'il s'agit du premier site référant à l'industrie forestière dans une région où cette industrie est maintenant en plein essor, je recommande que le site soit protégé par un moratorium afin d'empêcher toute activité pouvant entraîner sa destruction. Ainsi, ces ressources archéologiques seront-elles utilisables par les générations futures qui voudront peut-être redécouvrir la naissance de leur principale industrie, et ce, un emplacement propre à la récréa-

tion. De même les historiens de cet endroit devraient être encouragés à questionner les personnes âgées qui possèdent sans doute des informations valables et des photographies du site du temps de son fonctionnement. Cependant aucun travail archéologique ne devrait être effectué avant que ne soit mis sur pied un véritable programme de commémoration.

## Camp de pêche de Madoisse Boudreau

- Site : Pointe-à-la-Croix
- Code : 13SY Dh Duv-4
- Nature des activités représentées : Il s'agit d'un site où l'on pouvait chasser le phoque à la fin de l'hiver ou tôt au printemps, d'abord fréquenté par les Montagnais qui allaient faire la traite à Baie St-Nicholas, ensuite par les colonisateurs français. Durant la période française, l'anse n'était pas accessible aux navires et bateaux à cause des vents, des courants et des glaces. Un avant-poste pour les débarquements d'approvisionnements avait donc été installé à (grande) Baie St-Nicholas, à quelques 5 km au nord-est. Plus tard, on vit des stations de pêches qui connurent peu de succès, et enfin, l'installation de camps de chasse et d'un phare.
- Période : Chasse au phoque: 1650(?) - 1770  
Pêche: 1874 - ?
- Reconnu, répertorié : Richard Lueger a découvert en 1978 ce qui fut probablement le camp de pêche de Madoisse Boudreau de 1874. Cet endroit devait faire partie du programme de reconnaissance de 1979, mais nous ne devions le visiter que si le temps nous le permettait.  
Dh Duv-4
- Emplacement : 49°16'26" N x 67°49'13" W; 19UEE859581 UTM  
Comté: Saguenay  
Canton: Franquelin  
Rang et lot: pas de cadastre  
Carte: 22G/5 (1:50,000)  
Photo aérienne: Q 73149-13 (1:15,000)  
A 72501-164 (1:3,750)



- Propriétaire : La Couronne
- Description du site : D'après Lueger (1978: p. 286-7), le talus au pied des escarpements rocheux couvrirait d'importantes étendues le long de la rive (qui purent être utilisées pour les camps de chasse au phoque). La présence de dangereux courants pourrait être l'un des facteurs expliquant l'abandon de cette aire pour la pêche tout comme pour la période plus ancienne lorsque les Euro-canadiens cessèrent à un moment donné de fréquenter ce camp de chasse d'hiver d'où de plus, l'on pouvait difficilement s'approvisionner. La pointe et l'anse sont toutes deux passablement rocheuses. Les fondations retrouvées par Lueger se trouvaient installées là où l'espace disponible était le plus vaste (voir Lueger 1978, p. 287-290 pour une description plus complète).
- Sources documentaires : Le rapport de la reconnaissance, menée par Lueger en 1978, de même que le dossier historique préparé par Jacques Fortin pour le ministère des Affaires culturelles, ont été étudiés de pair avec les photos aériennes pour tâcher de découvrir pourquoi les stations de chasse au phoque n'ont pas été trouvées. Fortin n'explique pas pourquoi il propose 1650 pour date du début de ces activités.
- Reconnaissance : Lueger ayant déjà passé suffisamment de temps à explorer l'Anse de la Croix ainsi que ses alentours, nous avons cru inutile de reprendre l'examen du Cap St-Nicholas (Pointe-à-la-Croix) à moins qu'il ne soit resté du temps et des

fonds pour le transport, après l'exécution des autres travaux. Nous n'avons donc pas effectué de reconnaissance en ces lieux.

Évaluation

: L'examen des photos aériennes et des photos de Lueger, illustrant la topographie, suggère que nous devons admettre sa seconde proposition (voulant que l'érosion aurait détruit ce site saisonnier). Tout semble témoigner dans le sens d'une érosion importante des sites, partout le long de la côte.

Recommandations

: Le code 13SY1 devrait référer au camp de pêche de 1874, et à moins qu'une étude thématique de la pêche sur la Côte-Nord ne soit entreprise, aucun travail ne devrait être poursuivi à cet endroit.

- Site : Entrepôt de la Grande Baie St-Nicholas
- Code : 79SY D h D w - p
- Nature des activités représentées : Il s'agit d'un site où les navires, chargés d'approvisionner Pointe-à-la-Croix, débarquaient leur cargaison en cas d'intempéries ou à marée basse. Peut-être ne s'agissait-il que d'une cache (plate-forme? arbre? cabane de pierre? fosse? abri? ) ou d'un hangar pour l'entreposage.
- Période : Avant 1737 - après 1742 (1770?)
- Reconnu, répertorié : Lueger n'a découvert aucune trace de cet entrepôt en parcourant la baie par bateau. Nous n'avons pas non plus retrouvé cette structure lors d'une brève reconnaissance effectuée à cet endroit.
- Emplacement : 49°18'15"N x 67°46'30" W (?);  
19UEE890618 (?) UTM  
Comté: Saguenay  
Canton: Franquelin  
Rang et lot: pas de cadastre  
Carte: 22G/85 (1:50,000)  
Photo aérienne: Q 782522-84 (1:15,000)
- Propriétaire : La Couronne
- Description du site : Sur la rive nord-est de la baie, près de son entrée, se trouvent une terrasse de sable très érodée de même qu'une source d'eau fraîche. Cet emplacement semble propice pour la construction d'une structure, par opposition au reste du ri-

vage qui est escarpé, marécageux ou bien trop rocailleux.

Cependant, cette terrasse n'est accessible qu'à marée haute et par petite embarcation, à cause de la plage peu profonde où se trouvent de gros blocs. De plus, pendant l'hiver, la glace n'est pas solide à cause du mouvement des marées. Ces conditions ne semblent pas favorables à l'approvisionnement en marchandises depuis Pointe-à-la-croix située plus à l'ouest. L'Anse-à-Ouellet, située directement à l'ouest de Pointe St-Nicholas, semble être un lieu plus avantageux (Figure 4). Même s'il n'y a là aucune terrasse comparable à la côte nord-est de St-Nicholas, il aurait pu cependant y avoir quelque cache ou petit hangar. Il n'y a pas de rochers dans l'eau; l'endroit est bien protégé et il y a une petite plage de sable au fond de l'anse. A partir de là, il aurait été facile de se rendre par traîneau, l'hiver, jusqu'à Pointe-à-la-Croix, par voie de terre, en évitant ainsi de devoir traverser la baie. Lueger ne mentionne rien de particulier à propos de cet endroit, ce qui peut signifier ou bien que la bâtisse n'était pas très imposante sinon, que Lueger n'est pas descendu pour inspecter ces lieux.

Sources documentaires : Le rapport de reconnaissance de 1978 de Lueger ainsi que le dossier historique de Fortin (1978) mentionnent tous deux la présence possible de sites à St-Nicholas. Fortin a découvert deux mentions spécifiques à ce sujet, l'une de 1737 et l'autre de 1742. Il semble évident, à partir des quelques références énigmatiques de Fortin, que ce dépôt ne soit pas nécessairement en rela-

tion avec le poste de traite plus ancien de Nicolas Bonhomme, et devait être situé à un endroit donnant accès à la station de chasse au phoque.

D'autre part, un poste de traite devait être installé en un endroit propice et bien accessible aux gens devant circuler sur la rivière St-Nicholas. Cependant, ni l'Anse-à-Ouellet, ni les terrasses de sable trouvées sur la rive nord-est de Baie St-Nicholas ne répondent à ce dernier impératif.

#### Reconnaissance

: Nous n'avons pu trouver de moyen rapide et économique pour nous rendre à l'Anse-à-Ouellet. Cependant, la route passant près de la rive nord-est de Baie St-Nicholas nous permit de visiter cet endroit en peu de temps, quoiqu'il était peu probable que l'entrepôt se trouvait là. Il fallait cependant vérifier cette possibilité. Nous n'avons trouvé aucune trace pouvant suggérer la présence de la structure, ni sur la propriété en pente douce où Lueger avait remarqué la présence d'un moulin à scie du XX<sup>e</sup> siècle (80SY1), ni sur les terrasses érodées. Un examen de surface nous a semblé suffisant, les sols étant bien exposés.

#### Évaluation

: Il est peu probable que l'on puisse retrouver les vestiges de cet entrepôt. Reconnaître sa localisation exacte permettrait simplement de vérifier les hypothèses géographiques que j'ai formulées. Je crois que cette seule raison ne justifie pas l'idée d'aller réexaminer l'Anse-à-Ouellet.

Recommandations

: Pour l'instant, je ne suggère pas d'autre travail à cet endroit.

- Site : Maison St-Nicholas
- Code : 108SY *Dh Dew - J*
- Nature des activités représentées : Il s'agit d'un poste de traite du régime français, installé là pour mieux tirer avantage du réseau de lacs, situé dans les terres derrière la Grande Baie St-Nicholas, ainsi que d'une aire de capture de phoque près de Pointe-à-la-Croix. Même si les textes ethnohistoriques ne le mentionnent pas, il est très probable que les Montagnais avaient une économie mixte basée sur l'exploitation des ressources côtières et intérieures, permettant le maintien du poste. Cet établissement a été reconstruit par Sieur Nicolas Bonhomme en 1672; enfin, le poste a probablement été remplacé par celui de Godbout (6SY) quoique nous n'en avons pas encore la preuve.
- Période : Avant 1672 - ? (1650 - 1676 ?)
- Reconnu, répertorié : Non, cependant, l'emplacement géographique le plus propice se trouve sur la rive nord-est de la Baie St-Nicholas près de l'entrée est où se trouve un petit ruisseau qui se jette dans la baie, là où il y a une terrasse de sable.
- Emplacement : 49°18'13"N x 67°45'45" W (?); 19UEE989618 UTM  
Comté: Saguenay  
Canton: Franquelin  
Rang et lot: non répertorié  
Carte: 22G/5 (1:50,000)  
Photo aérienne: Q 72522-84 (1:15,000)
- Propriétaire : La Couronne

Description du site:

L'emplacement le plus favorable, pour un poste, se trouve sur une basse terrasse sablonneuse maintenant fortement érodée (Figure 4), s'appuyant sur une haute terrasse argileuse parsemée de blocs, haute et abrupte. Sur la terrasse inférieure se trouvent des chalets et la surface peut révéler s'il y a quelque information archéologique, sans qu'il soit nécessaire d'effectuer des sondages. Sur la plage qui s'avance se trouvent de gros blocs; il semble évident que l'érosion aura fait reculer la limite d'extension de cette plage d'une distance appréciable. On peut donc supposer qu'au XVII<sup>e</sup> siècle, le rivage se présentait différemment: la plage jonchée de blocs était moins importante, sinon inexistante; l'accès était donc plus facile. Un ruisseau coule sur la pente abrupte et traverse la terrasse inférieure en cet endroit.

Sources documentaires : Seul Fortin mentionne le site, et j'assume que Lueger a dû chercher mais n'a pas découvert ce site, pas plus que la station pour la chasse au phoque, puisqu'il n'en est pas question dans son rapport. On peut se demander pourquoi Fortin suggère 1650 pour ce poste alors que la seule date, attestée dans les documents, est celle de sa reconstruction en 1672. Fortin considère également la possibilité que cet établissement ait pu se trouver à Pointe-à-la-Croix. Cependant, l'examen attentif de la topographie montre que les régions de l'intérieur et les ressources saisonnières à Baie St-Nicholas auraient été davantage accessibles, si effectivement il s'agissait d'un poste de traite des fourrures par op-



position à un petit poste spécialisé pour la chasse au phoque.

Reconnaissance : La surface en évidence a été examinée, dans la côte derrière l'emplacement du moulin à scie (80SY) ainsi que le long de la basse terrasse le long de la partie est de la rive nord-est de la Baie St-Nicholas. Rien ne permet, pour l'instant, de confirmer la présence de cet établissement du XVII<sup>e</sup> siècle.

Évaluation : Si le poste ou toute autre installation étaient situés sur cette basse terrasse, alors, la mer les aura probablement emportés.

Recommandations : Les travaux devraient s'arrêter là.

Site : Village St-Nicholas

Code : 80SY MOULIN À SCIE À NAPÉLVA  
Dh Dm - 5

Nature des activités représentées : Il s'agit d'un petit village du XX<sup>e</sup> siècle; les habitants, en plus de participer à une industrie forestière, s'adonnaient à la pêche et à la chasse au phoque le long de la côte rocheuse. Cet établissement semble avoir été absorbé par Godbout et Franquelin lorsque les équipements des moulins à scie se sont modernisés et que les installations portuaires et la nouvelle route en facilitèrent l'accès, entre autres, pour la chasse et la pêche en saison et durant les week-ends.

Période : 1900 - 1930 ?

Reconnu, répertorié : Oui, le village a été repéré, mais nous n'avons pas tenté de le circonscrire précisément et d'en dresser une carte; seul le moulin à scie fut l'objet de quelque relevé.

Emplacement : 49°18'32" N x 67°46'30" W; 19UEE890624 UTM  
Comté: Saguenay  
Canton: Franquelin  
Rang et lot: pas de cadastre  
Carte: 22G/5 (1:50,000)  
Photo aérienne: Q 72522-84 (1:15,000)

Propriétaire : La Couronne

Description du site : Le village s'étendait le long de la rive nord-est de la Grande Baie St-Nicholas partout où la pente était moins abrupte, sinon sur les roches

en construisant sur pilotis (Figure 4). D'après plusieurs résidents de Godbout, qui sont originaires de St-Nicholas, la nouvelle route a détruit quelques-unes des bâtisses qui étaient justement installées en ces endroits plus à niveau recherchés par les ingénieurs pour le tracé de la voie publique. Ainsi, le moulin à scie était situé derrière une zone de basse élévation dont on a tiré profit pour le chargement à marée basse. La maison du gérant du moulin était installée sur un petit promontoire rocheux, juste au sud-est de ce moulin. Le bois et l'équipement du moulin se trouvent là, éparpillés. Un gardien a sa cabane installée sur le site et de plus un chalet habité les fins de semaine se trouve sur ces mêmes lieux.

Sources documentaires : Le rapport de 1978 de Lueger souligne la présence du moulin à scie; on y trouve également le nom de quelques informateurs pour la Grande Baie St-Nicholas. Nous n'avons pas fouillé davantage les archives concernant le village.

Reconnaissance : Nous sommes allés sur le site afin de retrouver les vestiges plus anciens d'un poste de traite (108SY) ou d'un entrepôt à provisions (79SY). Nous avons noté que la chaudière à vapeur ainsi que d'autres équipements étaient encore là, et que les fondations en béton de la maison du gérant étaient bien visibles.

Évaluation : Ce moulin à scie à vapeur contraste avec le moulin à scie hydromécanique de Hauterive (78SY), qui fut mis en opération à peu près à la même époque; il est intéressant de noter que le plus éloigné, le plus isolé des deux est technique-

ment plus avancé. D'une manière générale, le village ne présente pas de très bonnes possibilités pour la recherche archéologique future à cause des destructions qui ont été engendrées par la construction de la route. On peut noter en passant que la plupart sinon tous les moulins (à farine, à bois ...), qui ont été remis en opération au Canada pour fins éducatives autant que récréatives, sont hydromécaniques. Nulle part peut-on observer le fonctionnement d'un moulin à vapeur.

#### Recommandations

: Pour l'instant, aucuns travaux ne sont recommandés. Cependant, la chaudière à vapeur semble bien préservée, et sa restauration devrait être prise en considération.

Site : Poste à Godbout

Code : 6SY DhAv-2

Nature des activités représentées : Le site a été utilisé pour le commerce des fourrures et de la graisse de phoque ainsi que pour la pêche au saumon dans la rivière Godbout et la pêche commerciale dans le Golfe St-Laurent. Durant la période la plus récente, on y a installé des chapelles de mission et des cimetières qui leur sont associés. Cet établissement aurait exercé une influence sur les activités de la région, au moins depuis la Grande Baie St-Nicholas, du côté ouest, jusqu'à Baie Trinité du côté est, durant presque toute la durée de l'occupation.

Période : 1676 (?) - 1880 (période documentée référant au poste)  
 1828 - 1903 (installation des missions au poste)  
 1880 - ? (période du poste non documentée)

Reconnu, répertorié : Oui, en partie. Rien n'indique les activités du régime français.

Emplacement : 49°18'30" N x 67°36'15" W; 19UFE014626  
 Comté: Saguenay  
 Canton: De Mont, village de Godbout  
 Rang et lot (s): no. rang: Bloc K-1 et Bloc-G, lots 30, 31, 37b  
 Carte: 22G/5 (1:50,000)  
 Photo aérienne: Q 72522-93 (1:15,000)

Propriétaire : Bloc K-1: Municipalité du Village de Godbout

Bloc G: [REDACTED]

Lots 30, 31, 37b: [REDACTED]

Description du site : Le site est situé sur une basse terrasse sableuse (8-10 pieds au-dessus des plus hautes marées) couverte d'herbes et d'arbustes; la terrasse est coupée, sur le côté sud-ouest, par la rivière Godbout qui s'élargit constamment, et se trouve érodée, du côté sud, par l'action des eaux du Golfe St-Laurent (Figure 5 et 6). Un chemin public marque, pour une large part, la limite du site du côté nord-ouest. De la terre et des débris de constructions récentes ont été déchargés dans la partie ouest du lot 37b. Le site a été privilégié par les campeurs, et de nombreuses fosses (toilettes et vidanges) ont été creusées dans la portion sud du site, (bloc G). Les traces de pneus de voitures sur le terrain sablonneux indiquent qu'il y a eu circulation en tous sens; il y a eu également forte érosion éolienne. Un grand cellier a été excavé dans le Bloc G près de sa limite du côté du lot 37. De plus, les lots 31 et 37b sont sur le point d'être nivelés et aménagés pour l'exploitation d'un camping commercial. La presque totalité des lots 30 et 31 a été creusée dans le cadre des opérations de relocalisation des cimetières catholique et indien. D'une façon générale le site n'a été épargné ni par la nature, ni par l'homme. Nulle part nous n'avons pu constater la nature rocailleuse du terrain telle que rapportée dans le dossier historique de Fortin.

Sources documentaires : Le dossier préparé par Jacques Fortin fournit les grandes lignes de l'histoire du site et comprend l'information suivante:

a) Les activités de pêche et de traite de [REDACTED] [REDACTED] et en 1676, bien qu'aucun document ne suggère la présence d'un poste permanent à cette époque et que rien n'indique où Duquet aurait pu construire sa maison.

b) La présence d'une maison (qui était en réalité une petite cabane) à Godbout en 1737 attestée dans les registres notariaux. Il semble qu'il pouvait s'agir d'une petite station pour la pêche au saumon, quoique l'on manque d'information supplémentaire à ce sujet.

c) L'existence de petits bâtiments à une époque où le saumon était abondant (sans date précise).

d) La présence d'un poste vers 1770, propriété de Dunn, Grant et Stuart.

e) Un inventaire de quatre bâtisses en 1786, pour la traite d'hiver.

f) L'occupation du poste par la Compagnie du Nord-Ouest entre 1762 et 1821.

g) L'occupation par la Compagnie de la Baie d'Hudson, de 1821 jusqu'en 1880. On suggère également que la Compagnie de la Baie d'Hudson a abandonné le poste pour quelques brèves périodes (ex: 1859-60, il semble alors qu'il ait été sous la responsabilité de Poitras, Stuard et McKenzie). Durant les années de la Compagnie de la Baie d'Hudson, une chapelle et un cimetière furent établis mais la chapelle fut déplacée plu-

sieurs fois à cause de l'érosion de la terrasse sablonneuse.

La pêche demeure importante si l'on en juge d'après l'association de la Compagnie de la Baie d'Hudson et de la compagnie de pêche Holliday en 1860. Le dossier Fortin mentionne également une forte diminution du nombre d'Amérindiens à Godbout en 1840. On peut constater facilement les lacunes concernant la période la plus ancienne de l'histoire du site. Le site Godbout ainsi que ses avant-postes à Baie Trinité sont mentionnés, à plusieurs reprises, dans "The fur trade in Eastern Canada until 1870" de Norman Anick's (Travail inédit no. 207, Parcs Canada pp. 582-592); mais là encore la période ancienne demeure obscure; quant à l'information elle n'ajoute rien d'essentiel à ce que nous avons trouvé ailleurs.

Dans ses mémoires, trouvés dans les archives de la SHCN, Madame [REDACTED] d prétend qu'un poste ancien avait été établi pour la traite par le capitaine de bateau [REDACTED] s [REDACTED]. Or celui-ci a vécu de 1634 - 1674. Cependant, aucun autre document ne permet de vérifier cette proposition.

De nouvelles informations concernant la période récente de la Compagnie de la Baie d'Hudson lors d'une entrevue avec M. [REDACTED] e [REDACTED], un résident de Godbout de [REDACTED], [REDACTED] x [REDACTED] [REDACTED]; [REDACTED] te [REDACTED] e [REDACTED] [REDACTED]. Il nous a expliqué entre autre que la diminution problématique de la population amérindienne avait été causée par une épidémie. Il a révélé que le lot 31 était l'emplacement du premier cimetière et qu'un nouvel ensemble chapel-



le-cimetière avait été situé par la suite sur le lot 30.

Cette dernière affirmation est confirmée par le plan d'Henri Bélanger, de 1917 de la ville de Godbout, sur lequel le lot 31 est nommé "cimetière sauvage" et le lot 31 "cimetière catholique", même si le lot 31 semble avoir été utilisé pour ensevelir Amérindiens et Euro-canadiens durant la période où la chapelle y était située. D'autres plans du village dressés par le ministère des Terres et Forêts, ceux de 1908, 1915 et 1970 (dossier D-40, Archives des arpentages), indiquaient la démarcation des lots 30 et 31 sans toutefois signaler qu'il s'agissait de cimetières. Les cartes concernant les XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles n'ont pas été trouvées. Cependant, aux Archives des arpentages du ministère des Terres et Forêts, on a 3 lots répertoriés en 1867 qui indiquent l'emplacement désigné pour les bâtisses de la Compagnie de la Baie d'Hudson et du second cimetière sur le lot 31, et celui de la seconde chapelle. Malheureusement, les trois plans diffèrent considérablement quant à la localisation de ces bâtisses par rapport au cimetière, même s'ils ont été effectués au même moment. Cependant nous n'avions en main qu'un seul de ces plans avant notre retour du terrain, et n'étions pas conscients de ce problème particulier au moment de la reconnaissance.

#### Reconnaissance

: Dès notre arrivée à Godbout, nous nous rendîmes compte que la plupart des résidents du village savaient où se trouvait l'ancien "magasin" de la Compagnie de la Baie d'Hudson: à l'embouchure de

la rivière, à l'extrémité ouest de la rue principale du village.

La plupart des gens croyaient également qu'il était maintenant disparu, emporté par la rivière Godbout et le Golfe St-Laurent. La terrasse sablonneuse qui se trouve à l'embouchure de la rivière a été trouvée telle que nous l'avons décrite précédemment (voir description du site), mais très tôt nous devions nous rendre compte qu'au moins une partie des vestiges de l'occupation au XIX<sup>e</sup> siècle pouvait être trouvée sur les bords de la terrasse. Le profil de deux petites dépressions remplies d'objets et des restes matériels, d'os et de coquilles d'huîtres pouvaient être aperçues sur le côté de la terrasse donnant sur la rivière Godbout. On a observé également de petites concentrations de débris culturels associés à une couche foncée visible dans le profil de l'extrémité de la terrasse, juste à la jonction des rives de la Godbout et du Saint-Laurent. D'autres petites dépressions pouvaient être aperçues sur la terrasse, mais leur signification était moins évidente étant donné les restes de pique-niques et autres déchets des campeurs qui se trouvent partout sur le site. De plus, nous avons découvert le poteau marquant le coin nord-est du second cimetière (1860-1959), ce qui représente une première structure identifiée à partir de laquelle les autres structures pourront être situées. Avant de procéder aux sondages et à la collecte de matériel, nous avons établi une ligne de base afin de relier spatialement les structures, les trouvailles de surface et les sondages. Cette ligne correspond à l'alignement

que l'on peut percevoir depuis l'extrémité de la terrasse en visant à la fois le côté ouest du dernier lampadaire de la route du village et le coin sud-ouest de la maison Lejeune sur le lot 37a, au nord de la route.

Cette ligne passe également à 20° à l'est du nord magnétique. Le point d'origine situé à l'extrémité de la terrasse (du côté de la jonction de la rivière et du fleuve) fut désigné point A, et se trouve à 84 mètres du lampadaire. Trois autres points repères ont été installés le long de cette ligne de base. Les points B, C et D sont situés respectivement à 17, 47 et 60 mètres au "nord" du point A (voir figure 6). Nous avons utilisé le poteau du cimetière (i.e. le coin NE du lot 31) comme point repère utile pour effectuer des vérifications par triangulation lorsque certains angles trop aigus empêchaient l'enregistrement adéquat de points devant être reportés sur plan. Le troisième cimetière (1883-1959) a été déplacé, tout comme le second, pour former ailleurs un seul grand cimetière. Cependant, contrairement au second, on avait construit par dessus (lot 30). L'examen du sol ne révéla aucune autre trace d'occupation ou d'utilisation sur les lots situés au nord de la route. On a décidé d'organiser les objets récoltés lors de la reconnaissance sous la dénomination d' "Opération 1" (suivant le système de l'Université de Pennsylvanie, modifié et adapté par la division de l'Inventaire des Sites Historiques du Québec). Tous les collectifs de débris culturels ramassés en surface sont enregistrés par "lots" de "l'opération secondaire E" (ex: la première concentration ou le premier objet indi-

viduel serait désigné 6SY1E1). Les sondages systématiques reçurent d'autres lettres d'opérations secondaires et les unités stratigraphiques portaient un numéro de lot.

Fut inspectée, toute la surface exposée de la moitié ouest du lot 37b, de tout le lot 31, la moitié sud du lot 37a, l'extrémité sud du carré K-1 formant le prolongement d'une bande comprenant la moitié sud du lot 37a et l'extrémité sud du carré G qui commence à la même distance au nord que la demie du lot 37a. Toutes les irrégularités de la surface qui semblaient pouvoir être des structures, et toutes les structures visibles sur le front de la terrasse ont été testées. De plus, quelques sondages ont été pratiqués entre ces structures, là où l'épaisseur du couvert végétal ne pouvait permettre un examen adéquat de la surface.

Récolte de surface : 6SY1E1: Un fragment plat de céramique de type YELLOWWARE, pâte moyenne ou presque dure, panse jaune, unie; un tessou de la base d'une bouteille à vin cylindrique, vert olive, portant des traces de combustion.

6SY1E2: Un fragment de céramique de type COARSEWARE, pâte tendre, panse de couleur chamois et glaçure (de plomb ?) brune; un fragment de bord d'un petit récipient en céramique de type PEARLWARE, pâte moyenne ou presque dure, blanche et décorée de bandes brunes avec un motif vert peu distinct sous la glaçure.

6SY1E3: Un fragment de bord de céramique de type PEARLWARE, pâte moyenne ou presque dure, blanche, unie, glaçure bleue.

6SY1E4: Deux (2) fragments de tuyau de pipe en KAOLIN, blancs, unis.

6SY1E5: Un (1) fragment de panse d'un contenant de grès cylindrique gris, motif incisé "tourné", et portant des traces de combustion; un (1) gros clou de métal forgé de 15 cm de longueur, à tête de diamant et extrémité de la tige spatulée.

6SY1E6: Un (1) fragment distal (côté fourneau) de tuyau d'une pipe en KAOLIN, blanc, uni; un (1) fragment de verre d'une vitre légèrement vert, mince (1.5 mm) et strié.

6SY1E7: Quatre (4) fragments de panse et un (1) fragment de base d'une bouteille de vin cylindrique vert olive.

6SY1E8: Un (1) fragment de lèvre de céramique de type CREAMWARE, pâte moyenne, couleur crème, unie; un (1) fragment de fourneau d'une pipe en KAOLIN, uni, blanc; un (1) fragment de verre d'une vitre verte pâle.

6SY1E9: Numéro passé.

6SY1E10: Cinq (5) fragments de céramique, dont un fragment de bord, de type CREAMWARE, pâte moyenne, crème, unie; un (1) fragment de céramique de type PEARLWARE, pâte

moyenne ou presque dure, blanche, et décorée d'une bande bleue sous une glaçure bleue; un fragment de tuyau de pipe de KAOLIN, blanc, uni.

6SY1E11: Un (1) fragment de céramique de type COARSEWARE, pâte tendre, orangée, unie, et glaçure brune (plomb ?); un (1) fragment d'un contenant, probablement une cruche en grès gris à vernis salin tacheté de particules d'oxyde de fer, et portant des bandes incisées parallèles (tournée); un (1) fragment de tuyau de pipe de KAOLIN, uni, blanc; un (1) objet de plomb, de forme aplatie, irrégulière, et perforé en deux endroits; un (1) morceau de métal (courroie), de 3.5 cm de largeur, avec rivet; un (1) morceau d'une courroie de métal de 3.5 cm de largeur.

6SY1E12: Un (1) fragment de céramique de type COARSEWARE, pâte tendre, orangée, unie, et glaçure verte; trois (3) fragments de céramique de type COARSEWARE, pâte tendre, orangée, unie, sans glaçure; deux (2) fragments de céramique de type WHITEWARE, pâte moyenne ou presque dure, blanche, et impression de motifs (floraux ?) bleus sous la glaçure; trois (3) fragments de tuyau de pipe de KAOLIN, unis, blancs; un (1) fragment de fourneau de pipe de KAOLIN, blanc avec motif moulé indéfini; un (1) petit fragment de base/panse avec "marque de pontal" d'une bouteille de médicament, cylindrique, en

verre bleuté; un (1) fragment de machefer.

Sauf peut-être le fragment de céramique orangée à pâte tendre et glaçure verte du sous-ensemble 6SY1E12, tout le matériel réfère bien au XIX<sup>e</sup> siècle. Par la couleur, l'épaisseur, et la technique d'application de la glaçure, cette céramique est nettement distincte des types qui prévalurent au début du régime français; de plus sa couleur semble trop orangée. Il pourrait donc s'agir également d'un spécimen datant du XIX<sup>e</sup> siècle. Les pièces de céramique de type creamware sont assez pâles, et ne peuvent ainsi appartenir au XVIII<sup>e</sup> siècle; elles réfèrent plutôt au premier quart du XIX<sup>e</sup> siècle. De même bien que la céramique de type pearlware apparut vers 1780, les motifs qui décorent les spécimens retrouvés (bandes "Mocca") suggèrent le XIX<sup>e</sup> siècle. En certains cas, le matériel rappelle le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle: les céramiques de type yelloware et peut-être même celles à impressions bleues pâles. On peut donc estimer d'une manière assez large la période représentée par ces collections de surface, et qui va de 1780 à 1860.

Matériel provenant  
des sondages

: Seize (16) sondages ont été pratiqués sur le site, dont cinq (5) seulement ont révélé du matériel; ces cinq (5) sondages pontifs étaient tous situés à moins de 6 mètres des bords de la terrasse.

6SY1A devait permettre de tester une zone d'accumulation de sable marquée par le passage de voitures et située entre la rive du

Saint-Laurent et le grand trou excavé avec le bulldozer (F16.6).

Seule la couche mélangée et non-compacte a été examinée, et le matériel retrouvé rappelle en tous points ce qui a été trouvé en surface. Le lot 1 a révélé: trois (3) fragments "remontables" d'un récipient de forme "SILVERWARE", peut-être un sucrier ou pot à crème en céramique de type WHITEWARE, pâte dure, blanche, avec impressions bourgogne sous la glaçure et motifs floraux indéfinis; trois (3) fragments de base d'une assiette ou d'un grand bol (sur pied en forme d'anneau ?) en céramique de type CREAMWARE, pâte dure, couleur crème, unie; un (1) fragment probablement de panse d'une céramique de type CREAMWARE, pâte moyenne ou presque dure, crème, unie; un (1) fragment de bord de céramique de type "DIPPED MOCHA WHITEWARE", pâte dure, blanche, anneaux "moulés" et glaçure vert clair; un (1) fragment de bord d'une assiette ou d'un bol en céramique de type IRONSTONE, pâte dure, blanche, unie; quatre (4) fragments de bord, possiblement d'une soucoupe en céramique de type WHITEWARE, pâte dure, blanche, unie; deux (2) fragments de base d'une céramique de type PEARLWARE, pâte dure, blanche, unie; un (1) fragment de lèvre, peut-être d'un pot de chambre, en céramique de type PEARLWARE, pâte dure, blanche, unie: un (1) fragment, peut-être de base d'une soucoupe en céramique de type PEARLWARE, pâte dure, blanche, et motifs bleus foncés genre



"SHELL-EDGED"; un (1) fragment de base et côté, peut-être d'une soucoupe dont la surface extérieure est écaillée, en céramique de type WHITEWARE, pâte dure, blanche, et impression style "BLUE WILLOW" sous la glaçure; quatre (4) fragments de bord et panse, peut-être d'une soucoupe en céramique de type WHITEWARE, pâte dure, blanche, et impression de motifs géométriques et spiralés bleus pâles sous la glaçure; un (1) fragment de panse et un (1) fragment de base (RECESSED BASE) d'un pot cylindrique en grès gris, à glaçure de plomb (?) présentant des particules ferrugineuses; un (1) fragment de panse d'un contenant cylindrique en grès gris, uni, avec engobe extérieure contenant de l'oxyde de fer, glaçure extérieure saline et glaçure intérieure peut-être de plomb; un (1) fragment de céramique de type COARSEWARE, pâte tendre, chamois rougeâtre, et surface écaillée; neuf (9) fragments de tuyau de pipe en KAOLIN, unis, blancs, deux (2) fragments de fourneau de pipe en KAOLIN, unis, blancs; un (1) fragment du fourneau d'une pipe en KAOLIN, blanc, avec motif "reeding" moulé, et peut-être le symbole masonic; deux (2) clous forgés de 6 cm, à tête de diamant; un (1) clou forgé à tête fauttée (CLASP HEAD), mesurant 3.5 cm de longueur; un (1) fragment d'une courroie de métal rivetée, mesurant 2 cm de large; machefer: 9 spécimens; bois (coupé ?) un (1) spécimen; un fragment de panse d'un contenant en verre, mince, vert pâle, uni, soufflé dans un moule; un (1)

fragment de panse d'une bouteille peut-être de liqueur douce, en verre épais, vert pâle; elle a été soufflée dans un moule et porte les inscriptions "Reg. Trade Mark Birk (E ...) + (...)" ; un (1) fragment de panse, probablement d'une bouteille de vin, cylindrique, en verre épais, soufflée dans un moule, vert olive, unie; petite perle de verre, bleu turquoise, unie; [fabrication: verre étiré ces perles sont roulées à la dernière étape de fabrication].

Les objets-témoins de la sous-opération "A" peuvent être discutés dans les mêmes termes que ceux-là de la sous-opération "E" (collection de surface). Les types de céramiques creamware et pearlware apparurent tous deux au XVIII<sup>e</sup> siècle; cependant la présence de motifs "shell edged" sur les céramiques de type pearlware suggère 1790 comme date la plus ancienne de la période représentée. D'autres indices, tel la céramique de type pearlware bleutée, sans impression, ou l'impression bourgogne sur un récipient ayant la forme d'un sucrier ou d'un pot à crème réfèrent aux années 1820 et 1830. Bien sûr, le fragment présentant un "shell edge" bien marqué renvoie également aux années 1830. Alors que les céramiques de type ironstone apparurent en 1813, elles ne furent vraiment répandues que vers les années 1830 aussi. D'autre part, la céramique style "dipped mocha" vert clair pourrait nous renvoyer jusqu'en 1810; cependant quelques-unes des impressions de même que les grès remarquables par la présence de particules d'oxyde de fer datent probablement de 1840 ou 1850. Parce

que le sous-ensemble 6SY1E12 (surface) se trouvait à proximité de ce sondage, il ne serait pas surprenant que les fragments aux motifs géométriques et spiralés trouvés de part et d'autre proviennent d'un même récipient.

6SY1B: constitue un sondage qui permet de dégager un profil (Figure 7) là où une dépression recelant quantité d'artefacts s'effondrait du côté de la rivière Godbout. Une section importante qui s'était effondrée peu avant notre arrivée peut tout de même être fouillée, sur le talus où elle gisait. Ce sondage, de même que 6SY1C et 6SY1G, devaient permettre de vérifier la présence d'une bâtisse dans cette partie du site. La dépression en forme de soucoupe mesurait 0,9 mètre de largeur sur une profondeur atteignant 0,15 mètre. Le lot 1 semble être un dépôt stérile recouvrant le lot 2 sous-jacent qui renfermait les objets-témoins distribués verticalement sur 0,1 mètre. Voici ce qu'il contenait: trente (30) fragments dont 22 remontables d'un bol en céramique de type pearlware, pâte moyenne ou presque dure, blanche, et motif floral bleu, peint sous la glaçure; un (1) fragment de bord d'une céramique de type pearlware, pâte moyenne ou presque dure, blanche, motif peut-être floral, bleu et vert mousse sous la glaçure; quinze (15) fragments de verre de vitre, probablement non artisanal, bleu-vert pâle, mince; un (1) fragment d'un contenant de verre, bleu-vert pâle, déformée par l'action du feu; deux (2) fragments d'un contenant de cristal de verre; onze (11) fragments métalliques et cinq (5) fragments proximaux de tuyau de pipe de kaolin et sept (7) fragments de fourneau, uni, blanc; un (1) fragment de tuyau et fourneau d'une pipe

de KAOLIN, blanche, avec "B" moulé sur le talon; un (1) bouton de cuivre portant l'inscription "RICH GILT ... STANDARD" étampée à la main, avec motif de trèfle et chardon au dos et des lignes radiales sur le devant, l'oeil est soudé; deux (2) balles à fusil en plomb de calibre 4/8 et 5/8; deux (2) clous de fer forgé, dont la tige est incomplète, à tête de diamant; un (1) clou de fer peut-être forgé, et dont la tige est incomplète, à tête plate; deux (2) fragments de tige de clous peut-être forgés; trois sections d'une courroie de métal rivetée mesurant 3.5 cm de largeur; trois (3) pierres à fusil en silex, de fabrication anglaise, de petites dimensions pour pistolet; une (1) pierre à fusil en silex de fabrication anglaise de dimensions moyennes; restes culinaires: os de ptarmigan, canard, phoque annelé, morue, castor, vache; coquilles d'huîtres; un (1) fragment de torchis séché au soleil, dont l'une des faces est lisse. Le lot 3 comprend du matériel récolté dans de petites dépressions situées à proximité. Leur signification semblait moins claire, c'est pourquoi nous en avons catalogué le contenu séparément. Outre les quantités de coquilles d'huîtres que nous n'avons pas récoltées, nous avons trouvé: un (1) fragment de céramique de type COARSEWARE, pâte tendre, orangée, et glaçure brune; un fragment (1) de céramique de type COARSEWARE, pâte tendre, orangée, sans glaçure; un (1) fragment mésial de tuyau de pipe de KAOLIN, fendu, uni; un (1) clou forgé dont la tige est incomplète, à tête de diamant; un (1) fragment de mortier, fissuré, en forme de coin, dont la surface externe est lisse et dont deux faces concaves sont plus rudes; douze (12) fragments de torchis, ar-

gileux, couleur chamois, dont 7 fragments à face externe lisse.

La signification exacte de cette légère dépression n'est pas claire si ce n'est du fait que les débris retrouvés y avaient été déposés, puis ont été recouverts de sables éoliens. Nous verrons plus bas en discutant de 6SY1C que cette dépression semble allongée sinon parfaitement linéaire, suggérant une structure tel un fossé légèrement creusé. Cette structure contenait une quantité de restes osseux et de coquilles d'huîtres dont seules les mieux préservées ont été ramassées. Compte tenu du fait que nous n'avons entamé qu'environ 6 cm directement de la terrasse, et 8 autres cm de la portion effondrée sur les talus, les vestiges forment donc une importante concentration. La céramique orangée à pâte tendre et glaçure brune peut être ancienne ou tardive. Cependant du matériel identique trouvé à Moisie Ouest (45SY) et clairement associé à un contexte d'une période commençant vers 1850 fournit un repère chronologique pour le cas du fossé. Les céramiques de type pearlware peintes à la main peuvent dater de 1800 à 1840 et plus précisément des années 1823-1835, période au cours de laquelle les motifs de style "gundy dutch" furent très populaires. La pipe de kaolin dont le talon porte l'inscription d'un B stylisé peut référer aux années 1850, à ma connaissance. Le seul rapport mentionnant une pipe semblable est celui de Humphrey 1969, publié à Sacramento en Californie; celle-ci aurait été trouvée dans un contexte daté de 1852. Les vitres de verre mince et bien lisse réfèrent à une technologie spécifique et pourraient révéler une date; ce-

pendant il existe peu de rapports de recherche publiés sur ce sujet. Le bouton de cuivre (et d'or) est d'un style que l'on retrouve souvent dans les postes de traite de la Compagnie du Nord-Ouest, dans l'ouest du Canada. Son occurrence en d'autres sites, aux Etats-Unis suggère qu'il n'a pu être fabriqué avant 1786 et pas plus tard qu'en 1820. Les clous étaient particulièrement détériorés par l'oxydation; ainsi les fragments de tiges classés comme forgés pourraient peut-être appartenir à une autre catégorie. Cependant, étant donné que clous forgés et découpés étaient tous autant utilisés les uns que les autres dans certains postes de la Compagnie de la Baie d'Hudson à partir de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle jusqu'au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, il semble donc peu probable que cette distinction ajoute une information dans le cas de la structure à l'étude. Les quatre (4) pierres à fusil sont faites à partir de silex identique, et les trois (3) petites sont très semblables entre elles. La date de leur fabrication se situe entre 1755 et 1855 et demeure peu significative: cependant le fait que les pierres à fusil anglaises ne connurent une certaine popularité qu'à partir du début du XIX<sup>e</sup> siècle (1800-1812) permet de mieux situer dans le temps l'ensemble des vestiges retrouvés. En effet, avant cette date, ce sont les pierres à fusil françaises qui étaient très répandues.

Les restes alimentaires trouvés dans cette structure indiquent qu'une variété de ressources locales, mammifères, poissons, oiseaux et coquillages étaient exploitées. La présence d'un seul os de vache indique cependant que l'on gar-

dait quelques animaux domestiques. La présence d'objets de quincaillerie (clous) et autres débris de construction (torchis) témoignent de l'existence d'une construction à proximité.

6SY1C désigne le sondage qui devait permettre de retrouver les vestiges de toute structure ou construction situés immédiatement à l'est (vers l'intérieur) du profil 6SY1B (Figure 6). Avec le bulldozer, on a enlevé de 2 à 6 cm le long de sa limite ouest de façon à obtenir un profil de 9 mètres de longueur, parallèle à la rive, de 2 à 4 mètres de celle-ci. Le profil permet d'apercevoir une dépression localisée près de sa limite nord (Figure 8a) qui semble être une extension de la dépression enregistrée en 6SY1B. Il y avait également une dénivellation ou dépression de moindre importance du côté sud du mur, juste avant une autre zone dérangée par le bulldozer (Figure 8B). Il ne semble pas qu'il s'agisse là de structures bien qu'une fouille complète aurait pu révéler d'autres éléments. Nulle extension non plus de la structure de bois mise en évidence en 6SY1G (voir plus loin), cependant peut-être l'aire n'aura-t-elle pas été testée suffisamment. Peut-être aurions-nous pu étendre "C" en explorant davantage du côté nord et peut-être effectuer un sondage supplémentaire entre le bord de la rivière et la limite nord de "C". Le lot 1 constitue le dépôt stérile recouvrant le lot 2 sous-jacent qui représente du matériel provenant de "B" qui aura comblé la dépression. Les restes culturels se trouvaient exclusivement dans les 8 cm du fonds. Le lot 2 contenait: un (1) fragment de base et panse avec une partie du bord évasé d'une céramique de type CREAMWARE, pâte moyenne, couleur crème, unie; un (1) frag-

ment près du bord d'une céramique de type PEARL-WARE, pâte moyenne ou presque dure, blanche, et décoration bleue peinte et moulée style "SHELL EDGED" sous la glaçure; un (1) fragment de céramique de type whiteware, pâte dure, blanche, et impression de motifs floraux (?) bleu foncé sous la glaçure; un fragment de céramique de type COARSEWARE, pâte tendre, orangée, unie, et glaçure brune; trois (3) fragments de cette même céramique orangée, cependant la glaçure est dans ce cas-ci disparue; trois (3) fragments de torchis, pâte tendre, et couleur chamois; un (1) fragment de panse de grès gris à glaçure saline comportant de l'oxyde de fer; un (1) fragment tuyau-fourneau, d'une pipe en KAOLIN cannelée; un (1) fragment de fourneau d'une pipe en KAOLIN, uni; neuf (9) fragments mésiaux de tuyau de pipe en KAOLIN, unis; un (1) fragment de verre de vitre, incolore; six (6) fragments de verre de vitre bleu-vert; deux (2) fragments de verre de vitre vert mousse; un (1) fragment d'un contenant de verre incolore; deux (2) fragments d'un contenant de verre vert olive; un (1) fragment de tige d'un clou forgé; une (1) courroie de métal rivetée de 2,5 cm de largeur; un (1) fragment de charbon (anthracite); un (1) copeau de bois; os de mammifère et d'oiseau non identifiés; coquillages d'huîtres.

L'assemblage est très semblable à celui retrouvé en 6SY1B2,3. La plus grande diversité de couleurs des verres de vitres ainsi que le vert clair d'une bouteille de verre marquent quelque différence dont la signification reste à préciser. Le fragment de fourneau de pipe cannelé ne peut être daté avec précision, ce type de déco-



ration étant apparu au XVIII<sup>e</sup> siècle et devenu de plus en plus populaire au XIX<sup>e</sup> siècle.

Le lot 3 représente la petite dépression près de la limite sud du profil. Il comprend: un (1) fragment de céramique de type COARSEWARE, pâte tendre, orangée, unie et glaçure brune; un (1) fragment de base et panse de céramique de type COARSEWARE, pâte tendre, orangée, unie, et dont la glaçure qui était probablement brune a disparu; un (1) fragment peut-être de l'épaule d'une céramique de type COARSEWARE, pâte tendre, orangée, unie, et dont la glaçure qui était probablement brune a disparu; une (1) pierre à fusil en silex gris, style anglais, de dimensions moyennes et portant des traces d'utilisation.

Ce petit échantillon correspond à la configuration trouvée ailleurs en "B" et "C".

Le Lot 4 comprend du matériel récolté dans l'aire située entre les deux dépressions; on a: un (1) fragment de panse de céramique possiblement de type PEARLWARE, pâte dure, blanche, glaçure légèrement bleutée et motif de bandes noires sous-jacent; un (1) fragment de bord de céramique possiblement de type PEARLWARE, pâte moyenne ou presque dure, blanche, avec motif floral et bande vert mousse près de la lèvre et glaçure. Un (1) fragment de type COARSEWARE, pâte tendre, orangée, et dont la glaçure disparue était probablement brune.

Cette structure est difficilement définissable, Le peu de vestiges retrouvés correspond bien à ce qui a été trouvé en "B" ainsi que dans les

autres lots de "C". On peut suggérer la période 1810 à 1850, qui cependant peut-être précisée (1820 à 1850) compte tenu de la dureté relative du spécimen céramique peinte en jaune.

6SY1F désigne un profil dégagé à l'extrémité de la terrasse de sable (figure 6, 9) où un tuyau de pipe avait été aperçu à demi enfoui dans une couche foncée. Aucune trace de structure n'a été trouvée, et il doit s'agir d'une couche d'occupation ainsi exposée, peut-être à proximité d'une bâtisse ancienne. Le lot 1 représente un dépôt stérile apporté par le vent. Le lot 2 représente cette mince couche d'occupation qui comprend: deux (2) fragments mésiaux de tuyau de pipe de KAOLIN, uni; un (1) clou forgé de 2.5 cm de longueur, à tête de diamant; un (1) grattoir de chert, front droit, de forme irrégulière.

Le clou et les tuyaux réfèrent probablement au XIX<sup>e</sup> siècle, cependant nous n'en avons pas la preuve. Le grattoir semblait directement associé avec les tuyaux de pipe et le clou, suggérant le travail des peaux à la période historique soit par les Amérindiens, sinon par les occupants euro-canadiens. Le lot 2 repose sur une couche noire organique.

Le lot 3 représente la couche noire que nous venons de mentionner. Ailleurs sur le site on trouve également une couche noire, surtout dans les zones surabaissées où il y a davantage de végétation. La végétation décomposée formerait une croûte devant entraîner un moins bon drainage et des conditions marécageuses en ces endroits alors que partout ailleurs la terrasse de

sable est bien drainée. Il n'est pas impossible que l'origine du lot 3 puisse s'expliquer de la même façon. Le lot 4 est une zone hétérogène sous le lot 3, et qui semble être le résultat de transfert par percolation de matière organique depuis le lot 3. Le lot 5 consiste en des sections de la terrasse effondrées juste sous le profil. Il est probablement en association avec le lot 2, mais nous avons préféré lui donner une désignation séparée. Nous n'avons découvert qu'une pierre à fusil en silex, de style anglais, de dimensions moyennes, avec traces de combustion. L'intervalle 1755-1850 est plausible, cependant nous suggérons 1800 ou 1812 comme date la plus ancienne car les pierres à fusils anglaises ne devinrent plus populaires qu'à partir de cette date.

6SY1G représente la découverte et l'examen d'une couche sombre, riche en matériel culturel et localisée à 2 mètres au nord de la sous-opération B (Figure 6, 10). Cette couche (Lot 2) mesurait 25 cm de largeur sur une profondeur de 7 cm et se trouvait sous un dépôt stéril apporté par le vent (Lot 1). Nous avons observé qu'une grande section de bois de charpente semblait avoir tombé et reposait sur le talus, juste en bas de la couche d'occupation (Figure 10).

Des fragments de bois ont également été retrouvés dans le profil mais n'ont pas été ramassés. La coupe entamait environ 8 cm du front de la terrasse. Le lot 2 contenait: un (1) fragment de panse de céramique de type PEARLWARE, pâte moyenne ou presque dure, blanche, unie; un (1) fragment près de la base d'un grès rouge, uni, à

glaçure saline sur la face externe, réutilisé comme grattoir; deux (2) fragments de fourneau de pipe de KAOLIN, unis; un (1) fragment mésial de tuyau de pipe de KAOLIN; un (1) morceau d'une feuille de cuivre, coupé là où il devait y avoir deux rivets (partie d'une poignée de bouilloire?); deux (2) clous incrustés de sable et de rouille; peut-être une partie du bord d'une bouilloire de métal avec une poignée rivetée; un (1) fragment de coin d'une brique rouge, fine et dure; un (1) os référant à un mammifère de taille moyenne et un autre d'un grand mammifère, à identifier; une (1) section possiblement de rebord (de fenêtre ou de porte) en bois, non prélevée. On note que les indices d'une construction importante semblent devoir confirmer les hypothèses formulées lors des sondages en B et C, à savoir qu'il y avait une structure de bois rond en cet emplacement qui fut occupé du début jusque vers le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, l'importation massive de ce genre de grès commun a débuté vers 1800. L'utilisation d'un fragment de ce grès comme grattoir est un fait intéressant. De plus, un os long de grand mammifère a été fracturé, vraisemblablement pour en extraire la moelle, fournissant une indication de plus sur les habitudes culinaires des occupants.

D'autres sondages (Figure 6) ont été pratiqués pour vérifier si d'autres espaces que la marge du site auraient pu être épargnés par l'érosion. Ces tentatives ne donnèrent aucun résultat.

#### Evaluation

: Plusieurs raisons peuvent justifier l'idée de poursuivre des travaux de recherche à Godbout. Peu d'établissements mixtes (euro-canadiens/amé-

rindiens) de l'est du Canada, ont été étudiés, le poste de Godbout étant d'autant plus intéressant qu'il représente un mariage d'économies intérieures et côtières (ex: chasse au phoque, pêche au saumon et à la morue, trappe des fourrures du côté de l'intérieur). Cet emplacement, où l'on peut vraiment apprécier une bonne brise, serait bien accessible au public, aux voyageurs qui pourraient s'y rendre par milliers en empruntant le traversier depuis la rive sud. Cependant, il faut se rendre compte qu'une bonne partie du site est disparue à cause de l'érosion et de l'action de l'homme, ce qui signifie une plus grande difficulté d'interprétation, cette constatation s'appliquant bien sûr tant à l'occupation amérindienne qu'eurocanadienne. Peu de questions fondamentales peuvent être formulées concernant les vestiges retrouvés, quoiqu'une étude du matériel ostéologique pourrait constituer une avenue de recherche intéressante, malgré l'échantillon restreint. L'absence de céramique "copeland", si elle était confirmée, permettrait de suggérer que le monopole obtenu ailleurs avec la Compagnie de la Baie d'Hudson au XIX<sup>e</sup> siècle n'aurait pas été effectif du côté de l'Est canadien.

#### Recommandations

: Nous ne recommandons pas qu'un projet officiel du gouvernement soit préparé pour ce site; cependant le site est suffisamment intéressant pour justifier un projet à petit budget impliquant les amateurs intéressés qui seraient bien encadrés par un archéologue professionnel.

- Site : Château Comeau
- Code : 81SY DhDv-3
- Nature des activités représentées : Il s'agit là de la spectaculaire demeure de Napoléon Alexandre Comeau, le renommé naturaliste, commerçant, chasseur, écrivain et guérisseur. Il s'agit d'un site où sont représentées la plupart des activités domestiques propres aux gens de la Côte-Nord: par exemple, la glacière, l'écurie, le hangar à poisson, la poudrière et la cabane pour fumer la viande.
- Période : 1914-1947; ensuite la propriété a été abandonnée à cause des questions de succession, jusqu'au moment où elle a brûlé en 1977.
- Reconnu, répertorié : Oui, le site est bien connu et marqué par une grande pierre à la mémoire de Comeau.
- Emplacement : 49°18'52" N x 67°36'10" W; 19UFE01633  
Comté: Saguenay  
Canton: De Monts, village de Godbout  
Rang et lot (s): pas de rang/lots 24a, 24c-1  
Carte: 22G/5 (1:50,000)  
Photo aérienne: Q 72522-93
- Propriétaire : Propriété
- Description du site : La maison est située à environ 70 m de la rive sablonneuse du Saint-Laurent; la propriété est en pelouse, sauf à l'emplacement des fondations du château et de l'ancienne cour où l'on trouve maintenant de hautes herbes et des buissons. Les dépressions ou les petits monticules qui indi-

quent l'emplacement des anciennes structures n'ont pas été nivelés lors du réaménagement du terrain. La rue principale nord-sud de Godbout passe le long de la rive en face du site, mais il est difficile de savoir si celle-ci pu déranger des installations plus anciennes ou d'autres structures. Une maison-roulotte est installée dans le coin nord-ouest du lot. Les lieux sont fréquentés par les passagers du traversier qui viennent voir le monument érigé à la mémoire de N.A. Comeau.

Sources documentaires : La seule source utilisée a été l'entrevue avec [REDACTED] [REDACTED] [REDACTED] [REDACTED] [REDACTED], [REDACTED] [REDACTED] [REDACTED]. Il dit que [REDACTED] [REDACTED] n a terminé la construction du château le 11 juin 1914. Il était de style "Labrador" avec une tour à chacun des deux coins de la façade. C'est à cause des tours ainsi que des trois étages que la demeure a été surnommée "le château". Derrière la maison se trouvait un hangar à bois ainsi qu'un sauna. Sur le devant, du côté sud se trouvait une glacière, une écurie ainsi qu'un hangar. Il y avait probablement aussi d'autres installations fonctionnelles. Nous avons encouragé [REDACTED] [REDACTED] et les membres de sa famille à enregistrer tout renseignement dont ils se souviendraient concernant la propriété. L'enregistrement des renseignements concernant l'arrangement des installations et les équipements ou l'ameublement du château fut d'un grand intérêt. De plus, M. [REDACTED] a relaté plusieurs faits ayant trait à l'histoire générale de Godbout et de cette partie de la Côte-Nord.

Reconnaissance : Nous avons visité le site en compagnie de M. [REDACTED] et en avons noté l'excellente condition à l'exception des fondations de la maison qui ont été nivelées à l'aide de machinerie lourde. Nous souhaitons que la famille prépare les plans du site étant donné l'intérêt que pourrait revêtir celui-ci pour les générations prochaines.

Recommandations : Le Ministère des Affaires culturelles devrait voir à classer le site qui fut la résidence du personnage le plus illustre de la Côte-Nord pour la période de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et du début du XX<sup>e</sup> siècle. De plus, il s'agissait peut-être du plus intéressant exemple d'une architecture d'un style particulier sur la Côte-Nord. Le fait que cette habitation ait été incendiée par des vandales est très regrettable. Si les plans fournis par la famille Comeau étaient suffisamment détaillés, sa reconstruction par des artisans-constructeurs de la Côte-Nord pourrait être considérée comme projet de commémoration possible.



- Site : Grande Baie St-Augustin *Aucun potentiel archéologique (cf p. 51)*
- Code : 100SY
- Nature des activités représentées : Il s'agit d'un site réputé pour avoir été le lieu où Napoléon A. Comeau aurait érigé une grande croix de bois. Il est possible aussi, croit-on, qu'il y eut jadis des camps pour la chasse au phoque.
- Période : Fin du XIX<sup>e</sup>, début du XX<sup>e</sup> siècle.
- Reconnu, répertorié : <sup>?</sup> Oui, la croix a été retrouvée, de même qu'une cabane dont l'usage n'est pas clair. Rien ne vient confirmer l'idée du camp de chasse au phoque, d'autant plus que les conditions de la baie indiquent plutôt l'impossibilité d'une telle fonction pour le site en question.
- Emplacement : 49°18'50" N x 61°24'35" W; 19UFE155638 UTM  
Comté: Saguenay  
Canton: De Mont  
Rang et lot: pas de cadastre  
Carte: 22G (1:250,000)  
Photo aérienne: Q 72522-105
- Propriétaire : La Couronne
- Description du site : Le site (Figure 11) est situé bien haut derrière la côte est de la Grande Baie St-Augustin. La cabane est située de façon telle que l'on peut voir très loin, du côté de la mer, et la croix peut certainement être aperçue depuis très loin sur la mer. La baie est très rocailleuse et difficilement navigable (même en chaloupe).

Le fond de roc est moins dangereux aux deux extrémités de la baie, mais par contre la rive en ces endroits est une paroi rocheuse verticale. Lorsque l'on compare cet endroit avec la Petite Baie St-Augustin, on ne peut comprendre pourquoi des chasseurs auraient choisi d'y installer leur camp.

Sources documentaires : C'est au cours des entrevues que les deux messieurs [REDACTED] ont raconté comment Napoléon Alexandre avait fait le voeu de planter une croix à Pointe-des-Monts. Nous présumons que la croix que nous avons trouvée est bien celle-là, puisque c'est la seule que nous avons pu localiser. Quant à la cabane, il est trop hasardeux d'affirmer qu'il s'agit de la sienne, du moins nous n'en avons pas la preuve. La croix, mais rien de plus, est indiquée sur une carte du canton dressée en 1904 ou un peu plus tard, (par comparaison avec d'autres cartes, en l'absence de date) (AAQ - pas de numéro de dossier). Nous n'avons pas d'autres sources.

Reconnaissance : La baie a été examinée depuis le promontoire situé du côté est de celle-ci. En examinant la croix d'un peu plus près, nous avons remarqué qu'elle portait des inscriptions gravées qui ont subi cependant la marque des intempéries. Mais il est possible qu'il s'agisse là du moins pour une part, de signes gravés par des vandales. D'une façon ou d'une autre, nous avons pu relever: "WELLX--- LAB... A7.. WL.. VV", ce qui est difficilement déchiffrable. La cabane était en ruine mais intéressante parce qu'elle semble légèrement semi-souterraine. Elle semble avoir été occupée durant les 15 ou 20 dernières an-

nées, si l'on en juge d'après les divers débris de plastique retrouvés sur le plancher.

Evaluation

: Le site est pittoresque, mais sa signification historique demeure imprécise et son potentiel archéologique nul.

Recommandations

: Nous ne recommandons pas de travaux.

- Site : Petite Baie St-Augustin
- Code : 82SY
- Nature des activités représentées : La petite Baie St-Augustin a été le lieu de petits campements installés là en vue de l'exploitation des groupes de phoques qui se rassemblent sur les rochers ou les glaces flottantes de Pointe-des-Monts. Les chasseurs tant euro-canadiens qu'amérindiens y sont venus, et on peut penser qu'également chasseurs et commerçants européens ont pu y pratiquer le même genre d'activités. On dit également qu'il y avait la maison du gardien du phare à proximité du phare de Pointe des Monts (voir 83SY).
- Période : Camps de chasse amérindiens historiques: de la période de contact jusqu'à aujourd'hui.
- Camps de chasse européens: de la période de contact à 1760.
- Camps de chasse euro-canadiens: 1760 à aujourd'hui.  
(ces dates sont très hypothétiques vu le manque de documents écrits et de données archéologiques).
- La résidence du gardien du phare: à partir de 1830 jusqu'à aujourd'hui.
- Reconnu, répertorié : Aucune trace des campements n'a été retrouvée. La maison du gradien se trouve encore là.

Emplacement : 49°19'10" N x 67°23'30" W; 19UFE1764 UTM  
Comté: Saguenay  
Canton: De Mont  
Rang et lot: Bloc J  
Carte: 22G (1:250,000)  
Photo aérienne: Q 72522-105 (1:15,000)

Propriétaire : propriétaire de la maison d'une part; d'autre part peut-être la Couronne détient-elle l'ensemble des terres, mais nous n'avons pas présentement d'information à ce sujet.

Description du site : Le fond de la baie consiste en une plage de sable allant de Pointe-des-Monts jusqu'à une pointe rocheuse de moindre importance situé 1 km plus à l'ouest (Figure 11). L'érosion par l'eau n'est pas évidente, quoiqu'il est difficile d'en évaluer les effets. La limite de la basse plage de sable se retrouve près de la longue pointe, et c'est là qu'une route pavée longe la rive. Cet endroit est le plus propice pour accoster en bateau. Le couvert végétal comprend herbacées ou graminées ainsi que de petits buissons, surtout à proximité de la longue pointe. La maison et ses dépendances semblent en bon état, et le terrain environnant très peu affecté par des bouleversements tel que le nivellement.

Sources documentaires : N.A. Comeau mentionne à plusieurs reprises dans ses écrits du XIX<sup>e</sup> et début du XX<sup>e</sup> siècle que l'on chassait le phoque à Pointe-des-Monts. Le sauvetage d'un chasseur pris par les glaces flottantes constitue probablement le plus grand exploit qu'il relate. On peut également trouver des renseignements sur la chasse au phoque à cet endroit dans "La Côte-Nord en 1871" d'Edouard

Déry, publié dans le Cahier d'Histoire No. 1 de Mai 1971. Il note également qu'en décembre et en avril, le site attirait Euro-canadiens et Amérindiens de Godbout: "Un campement se dressait alors autour de la maison du patriarche Gabriel Ashini à deux milles environ du phare". Le gardien actuel du phare fédéral, M. [REDACTED] [REDACTED], nous a expliqué que les courants sont tels, que le seul endroit où l'on peut mettre un bateau à la mer lorsqu'il y a des glaces, l'hiver, se trouve juste à l'ouest de la longue pointe. Cette proposition suggère ainsi que la plage ainsi que le premier banc de sable à côté de la route constituent les emplacements de camps les plus probables. Il mentionne que les autres petites baies sont trop dangereuses l'hiver pour la poursuite de telles activités. De plus, il associe la maison donnant sur la baie, au phare historique.

#### Reconnaissance

: Nous avons marché sur la plage et la terrasse tout le long de la baie sans trouver d'indications concernant une occupation autre que la maison. Nous nous sommes demandés si la maison mentionnée par Déry n'était pas plutôt une tente d'hiver plutôt que la grande demeure que l'on trouve aujourd'hui en ces lieux. Nous avons dû en conclure que la route a été construite sur l'emplacement des campements anciens. En effet, à cet endroit, on se trouve à l'abri des vents par la présence d'une haute pointe rocheuse.

#### Evaluation

: Il semble y avoir peu de potentiel pour une recherche archéologique en cet endroit. Le site des campements, s'il avait été découvert aurait pu soulever des questions intéressantes à sa-

voir: quels espaces correspondaient à l'occupation amérindienne, à l'occupation euro-canadienne, et dans chaque cas, vérifier quelle période se trouvait représentée. Cependant les possibilités de trouver les réponses sont très minces.

#### Recommandations

: Nul travail archéologique ne devrait être entrepris à cet endroit. Cependant, le ministère des Affaires culturelles pourrait peut-être trouver intéressant de vérifier si la résidence est associée au phare historique ou bien s'il ne s'agit pas de la maison du chef d'un groupe de chasseurs Montagnais, et ce, dans le cadre d'un projet d'interprétation du parc du phare de Pointe-des-Monts. Pour l'instant, on a mis surtout l'emphase sur les épaves de navires plutôt que sur les techniques d'exploitation des mammifères marins de la Côte-Nord.

- Site : Chapelle de Pointe-des-Monts
- Code : 84SY DhDu-5
- Nature des activités représentées : Services religieux par les prêtres itinérants, pour les chasseurs résidents et le personnel du phare.
- Période : 1898 à nos jours.
- Reconnu, répertorié : Oui, la structure existe toujours.
- Emplacement : 49°53'30"N x 67°21'50"W; 19UFE177643 UTM  
Comté: Saguenay  
Canton: De Mont  
Rang et lot: Bloc L  
Carte: 22G6(1:250,000)  
Photo aérienne: Q 72522-105 (1:15,000)
- Propriétaire : Inconnu
- Description du site : La chapelle est située dans une petite anse sablonneuse formée par Pointe-des-Monts et une petite pointe rocheuse située 75 m plus à l'est (Figure 11). La route passe autour, à quelque 3 m seulement. On a noté aucun autre dérangement des sols adjacents à la chapelle qui est située à 45 m de la plage.
- Sources documentaires : La chapelle porte une inscription indiquant sa date de construction. [REDACTED] d [REDACTED] de Baie-Trinité prétend qu'elle a été construite selon un modèle de chapelle de mission bien répandu sur la Côte-Nord (ex: Baie Trinité). [REDACTED] [REDACTED], le responsable du phare fédéral, dit



qu'elle a servi une petite communauté de chasseurs semi-sédentaires (euro-canadiens ?) et que l'anse est trop dangereuse pour les bateaux.

Reconnaissance

: Le site a été examiné brièvement étant donné sa simplicité. Outre sa localisation, peu de détails ont été enregistrés.

Evaluation

: Il s'agit probablement du dernier exemple de la série de chapelles de mission construites en des emplacements reculés, à occupation parfois saisonnière, le long de la Côte-Nord. C'est pourquoi on devrait procéder à l'enregistrement de toute information qui permettra de mieux comprendre les sites où l'on trouvera des vestiges de chapelles du XIX<sup>e</sup> siècle. Il me semble également que le verre cassé gisant au sol au pied des fenêtres, dont nous connaissons en quelque sorte la date, pourrait peut-être fournir quelques indications concernant les catégories de verre de vitres qui demeurent encore difficiles à définir; mais il s'agit de questions d'importance secondaire.

Recommandations

: Nous conseillons de ne pas entreprendre de travaux archéologiques à cet endroit.

- Site : Phare historique de Pointe-des-Monts
- Code : 83SY DhDu-b
- Nature des activités représentées : Le site a pour fonction de signaler aux navires la présence de pointes rocheuses, d'îles et de rocs à fleur d'eau, dans les environs de Pointe des Monts, afin de prévenir les naufrages éventuels.
- Période : 1830 à nos jours.
- Reconnu, répertorié : Oui, la structure est encore debout, cependant ce sont les vestiges archéologiques de structures anciennes tout autour qui pourraient s'avérer d'un grand intérêt. Nous ne pouvons discuter des épaves de navires qui entourent le site.
- Emplacement : 49°19'30" N x 67°22'10"W; 19UFE186648 UTM  
Comté: Saguenay  
Canton: De Mont  
Rang et lot: Bloc L  
Carte: 22 G6(1:250,000)  
Photo aérienne: Q 72522-105
- Propriétaire : La Couronne
- Description du site : Le phare, la résidence et ses dépendances sont situés sur une petite île rocheuse, dans une zone de pelouse mesurant 130 X 160 m; l'île se trouve à environ 1 km au nord-est de Pointe-des-Monts (Figure 11). Le sol est intact et il semble qu'aucune activité n'aura dérangé les couches à proximité des structures en place. Des accumulations d'artefacts peuvent être aperçues,

gisant dans les broussailles, à la limite de la pelouse. Il semble qu'il s'agisse d'une aire de rejet, de trouvailles sub-aquatiques.

Sources documentaires : Nous n'avons aucun document concernant l'histoire du phare, et nous n'avons pas tenté de trouver des plans anciens permettant de vérifier l'existence possible de hangars, de remises ou d'appentis anciens qui auraient été démolis ou enfouis.

Reconnaissance : Nous avons parcouru les sites, mais n'avons rien noté de significatif.

Evaluation : Le site date de 170 ans, et les chances de découvrir les vestiges de bâtisses abandonnées sont assez bonnes. Il serait bon de connaître entre autre, où se trouvaient les latrines. Les objets-témoins de ces fosses pourraient être sériés et refléter différentes périodes et différents choix. Cependant, à moins qu'un projet de réaménagement soit prévu, cette recherche n'est pas urgente.

Recommandations : Nous suggérons de n'entreprendre des travaux archéologiques que dans le cas où seraient décidés des projets de construction nécessitant un sauvetage, ou la reconstruction des bâtisses associées ou encore que soit envisagé le réameublement de la maison.

Site : Pointe Poulin

Code : 86SY D2Dt-6

Nature des activités représentées : [REDACTED], pêcheur et tonnelier obtenait parfois des contrats et produisait des barils pour la Compagnie de la Baie d'Hudson. Il n'est pas impossible que ce dernier ait travaillé également pour la Compagnie de la Baie d'Hudson comme commerçant local. Cependant, il semble qu'il ait été commerçant indépendant ou bien durant ou après la période des contrats avec la Compagnie.

Période : Les dates ne sont pas très claires. Cependant, en 1844 il a été engagé par son beau-père, [REDACTED], alors gérant de la Compagnie de la Baie d'Hudson de Godbout, comme tonnelier et garde-côte à Rivière-Trinité.

Reconnu, répertorié : Oui, le terrain de Poulin appartient aujourd'hui à ses descendants. Les traces de la bâtisse ou de l'ensemble de l'établissement du XIX<sup>e</sup> siècle n'ont pas été retrouvées.

Emplacement : 49°23'15" N x 67°18'25" W; 19UFE228725 UTM  
Comté: Saguenay  
Canton: De Mont  
Rang et lot: Lot 1 (plan historique de De Mont)  
Carte: 22 G6(1:250,000)  
Photo aérienne: Q 72503-92 (1:15,000)

Propriétaire :

Description du site : Le site est une pointe rocheuse couverte de sable et d'herbes, qui se trouve à quelque 5 m au-dessus de la ligne des marées hautes. A 2620 m au sud de l'embouchure de la rivière Trinité, il se trouve à l'entrée sud de la baie (Figure 12). Une plage de sable commence au bas de la pointe et s'étend, permettant d'accoster en cet endroit relativement à l'abri. Une grande maison et plusieurs autres bâtisses se trouvent sur cette pointe. La maison date du début du XX<sup>e</sup> siècle. La pelouse présente quelques irrégularités, mais cela n'indique pas nécessairement la présence de vestiges sous-jacents.

Sources documentaires : L'opinion selon laquelle le site du poste Poulin de la Compagnie de la Baie d'Hudson était situé à 70 m de la plage et à 150 m au nord de la pointe a été réfutée par [REDACTED] s [REDACTED] n, le petit fils de 70 ans du commerçant [REDACTED] [REDACTED]. Cet emplacement nous avait été indiqué par [REDACTED] d [REDACTED], [REDACTED] [REDACTED] s [REDACTED] u [REDACTED] [REDACTED]. D'après [REDACTED] s [REDACTED] n, la maison actuelle a été bâtie par son frère [REDACTED] n sur les fondations de la maison (ou du magasin ?) originale. Il prétend que son grand-père pratiquait un commerce indépendant avec les Montagnais après le départ de la Compagnie de la Baie d'Hudson (la rivière Trinité étant devenue club de pêche privé). Ensuite vinrent s'ajouter de nouvelles activités, pêche en eaux profondes dans la baie, et coupe de bois, entraînant un déplacement vers Trinité-Est où les bateaux pouvaient mieux accoster.

Reconnaissance : Nous avons simplement évalué l'état général de la pointe et procédé à des enquêtes. Nous n'a-

vons découvert la maison de [REDACTED] que vers la fin de notre visite alors qu'il ne restait plus de temps à consacrer sur ce site. Nous ne pouvions non plus effectuer de sondage sur la pointe sans permission.


Evaluation

: Par sa nature, le site ne se prête pas nécessairement bien à la recherche. La maison (ou magasin) originale est détruite et il ne semble pas que le présumé magasin de la Compagnie de la Baie d'Hudson près de la pointe ait vraiment existé, à moins que lorsque [REDACTED] a dit "la dernière maison" il ait voulu dire en fait la maison sur la pointe, même si ce n'est pas la façon dont il l'a exprimé.

Recommandations

: Nous suggérons de ne pas entreprendre d'autres travaux.

Site : Hameau de Trinité-Est

Code : 87SY 

Nature des activités  
représentées

: De petits groupements de bâtisses sont apparus le long de la baie lorsque Trinité devint populaire pour la pêche au saumon et comme port pour la pêche à la morue en eaux profondes. On savait qu'au moins quatre maisons, une croix pour les navigateurs, un magasin et une chapelle étaient situés à Trinité Est, à 975 m de l'embouchure de la rivière. Les structures étaient orientées en direction du port qui était protégé par une petite pointe de terre ainsi qu'un îlot. La croix avait été plantée sur la petite île rocheuse par le capitaine de bateau [redacted] [redacted]; une petite chapelle a été construite par les missionnaires Oblats, la Compagnie de la Baie d'Hudson a probablement construit le magasin et au moins une des résidences semble avoir été construite par la famille [redacted]. Une des maisons a été bâtie par un Poulin et une autre par la famille [redacted] (celle du capitaine ?).

Période

: La date de fondation de Trinité demeure imprécise. Cependant, en 1858 il y avait "plusieurs bâtiments" sur le bord de la baie d'après les rapports de l'abbé [redacted] B. [redacted], missionnaire (Edouard Dery, 1971). Déry (1971) a noté que dès 1871, cinq familles vivaient en permanence à Baie-Trinité. Nous ne pouvons que suggérer une occupation depuis le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle jusqu'à un certain moment au cours du XX<sup>e</sup> siècle où les bâtisses ont été démolies pour faire place à de nouvelles constructions. Vers la fin

de cette période (début du XX<sup>e</sup> siècle ?) le magasin avait été transformé en restaurant et salle de billard.

Reconnu, répertorié : Oui, en partie. Deux emplacements de maison sont encore visibles; par ailleurs le site de la chapelle qui nous a été montré avait été complètement dévasté par le bulldozer. Le magasin ainsi qu'une autre maison ont été détruits par la construction d'un motel. La croix se trouve encore sur l'ilôt rocheux.

Emplacement : 49°25'5" N x 67°17'45" W; 19UFE238758 UTM  
 Comté: Saguenay  
 Canton: De Mont  
 Rang et lot: Lot 1 (plan de 1926 ?)  
 Carte: <sup>226/6</sup>~~22-E~~ (1:250,000)  
 Photo aérienne: Q 72502-131 (1:15,000)

Propriétaire :

Description du site : Les bâtisses, groupées, se trouvaient alignées le long de la crête d'une basse terrasse d'argile, à 75 m du bord de la baie et à 975 m au nord-est de l'embouchure de la rivière Trinité. Un petit ruisseau se jette dans la baie à cet endroit qui surplombe un petit port bien abrité (Figure 12). Un grand motel, la route 38 ainsi qu'une maison de construction récente recouvrent chacun une partie du site. Le contour des fondations des maisons Bilodeau et Poulin peut être aperçu dans le lot vacant situé entre le motel et la maison récente. Le ruisseau coulait entre la maison Bilodeau et la chapelle qui se trouve partiellement enfouie sous le motel.



Sources documentaires : Mme [REDACTED] de la Société historique de la Côte-Nord nous a fait connaître l'existence du site. Elle nous a indiqué quelques points de références dans Edouard Déry (1971) et nous a montré plusieurs photos du hameau prises en 1898 et trouvées dans les archives de la société. Les archives indiquaient qu'elles avaient été prises à Pointe Poulin. Or le curé [REDACTED] de Baie Trinité nous a dit que la chapelle, et donc tout le groupe de bâtisses constituait le hameau de Trinité Est et non de Pointe Poulin. Il nous a également prêté une gravure illustrant la chapelle durant notre visite sur le site. [REDACTED] [REDACTED] [REDACTED], propriétaire du motel a expliqué où se trouvait l'emplacement de chaque bâtisse et nous a donné les noms d'autres personnes possédant d'autres renseignements sur Baie-Trinité. Il a mentionné que la maison Poulin était celle située la plus à l'ouest et que [REDACTED] n'était gérant du magasin de la Compagnie de la Baie d'Hudson. Ces données, si elles s'avéraient vraies seraient fort problématiques. M. [REDACTED] [REDACTED] nous a dit que c'était le Capitaine [REDACTED] [REDACTED] qui était gérant du magasin, mais qu'il ne s'agissait pas de commerce avec les chasseurs autochtones. M. [REDACTED] [REDACTED], [REDACTED], a mentionné que le magasin de la Compagnie de la Baie d'Hudson se trouvait à Pointe-Poulin plutôt qu'à Trinité-Est. Il le situait derrière et près de la dernière maison, juste avant la pointe. Nous n'avions aucun moyen pratique pour tester la possibilité que la Compagnie de la Baie d'Hudson ait été installée

- 1) sur Pointe-Poulin
- 2) près de Pointe-Poulin

ou

- 3) à Trinité-Est.

Le manque de temps ainsi que l'inaccessibilité de deux parmi ces trois emplacements pour les sondages devaient nous empêcher de pouvoir vérifier ces propositions. Nous apprenons qu'un certain curé [REDACTED] a écrit davantage sur l'histoire de Baie-Trinité. Notre équipe avait tiré suffisamment de renseignements pour se trouver dans la confusion. [REDACTED] nous a dit aussi que [REDACTED]. [REDACTED] avait construit la première chapelle au-dessus de la bâtisse Poulin (CBH ?). Peut-être y eut-il deux emplacements Poulin à deux moments différents. De même, les gens confondent peut-être deux événements différents, sinon nous n'avons pas compris.

Nous avons également rencontré Mme B [REDACTED] e [REDACTED] [REDACTED] t [REDACTED] h), [REDACTED] ai [REDACTED] [REDACTED] [REDACTED] t [REDACTED] r [REDACTED] s [REDACTED] s [REDACTED] s [REDACTED] ). Elle nous a dépeint la vie à la période historique et la vie d'aujourd'hui à Baie-Trinité; elle se propose d'écrire un livre à ce sujet.

#### Reconnaissance

: La destruction du site de la chapelle a été constatée en compagnie de [REDACTED] r [REDACTED] e en consultant des photos ultérieures à 1898. Sur ces photos qui nous ont été données par le curé [REDACTED] [REDACTED], on constate que deux bâtisses ont été détruites par la construction du motel. Nous avons noté la présence des fondations de la maison Birlodeau à 76 m du bord de l'eau et à 5 m à l'ouest du ruisseau. Ce dernier se trouve à 20 m à l'ouest du motel; les fondations de la maison Poulin se trouvent 12 m plus à l'ouest.

#### Evaluation

: Il ne reste vraiment pas de quoi poursuivre une recherche valable au site du hameau. Avec le

temps, les historiens locaux finiront sans doute par clarifier la confusion concernant la présence de Poulin.

Recommandations

: Nous conseillons de ne pas poursuivre de recherche en cet endroit.

- Site : Stations de pêche, Rivière Trinité
- Code : 85SY *Inondé*
- Nature des activités représentées : La Compagnie de la Baie d'Hudson et les pêcheurs des Iles-de-la-Madeleine et d'Anticosti ont exploité le saumon de la rivière Trinité, et il y avait au moins une station de pêche le long de la rivière, celle de la Compagnie de la Baie d'Hudson. A un moment donné, le bassin de la rivière fut en partie inondé. A partir d'un certain moment, la pêche devint une activité d'élite pour les membres du club; c'est maintenant un sport.
- Période : Les pêcheurs de la Compagnie de la Baie d'Hudson de Godbout: 1821-1880 (?)  
Autres: 1854 jusqu'à nos jours  
Amérindiens: (non représentés dans les documents).
- Reconnu, répertorié : Non.
- Emplacement : 49°24'30" N x 67°20'30" W; 19UFE203743 UTM  
Comté: Saguenay  
Canton: De Mont  
Rang et lot: Bloc E  
Carte: 22 G (1:250,000)  
Photo aérienne: Q 72502-133 (1:15,000)
- Propriétaire : La Couronne (?)
- Description du site : Le site n'est pas connu, mais fut possiblement inondé par l'aménagement du réservoir (Figure 12).

Sources documentaires : Dossier de la société historique de la Côte-Nord: la région de Baie-Trinité se trouve documentée principalement par les écrits d'Edouard Déry. Parmi ses notes on trouve un passage de 1831, écrit à Bonnewcastle, qui mentionne que la Compagnie de la Baie d'Hudson se rend à Rivière-Trinité pour pêcher le saumon et "trafiquer avec les Montagnais"; la pêche ne constituait donc pas la seule activité pratiquée par les commerçants de Godbout de cette époque. Nous savons qu'ils venaient de Godbout parce qu'en 1857 un capitaine nommé [REDACTED] a dit: " le bourgeois de [REDACTED] t y envoie des pêcheurs". Le commerce semble avoir cessé après que le monopole de la Compagnie de la Baie d'Hudson sur la pêche prit fin comme le [REDACTED] e [REDACTED] n le rapporte "La compagnie de la Baie d'Hudson n'a pas de poste de traite à Baie de la Trinité". Apparemment, au terme du monopole de la Compagnie de la Baie d'Hudson, un plus grand nombre de gens se rendirent à la Baie-Trinité, mais ceci n'implique pas nécessairement qu'ils aient eu des stations le long de la rivière, quoique cette hypothèse soit fort plausible, La question de l'emplacement de la station de la Compagnie de la Baie d'Hudson pose également un problème. En 1836, l'abbé [REDACTED] situait: " un petit établissement de la Compagnie de la Baie d'Hudson ... une demie lieue (en amont)". Un certain M. Whiticher (?) du Bureau des Pêches écrivait en 1858 que cet établissement se trouvait sur la rive ouest de la rivière "depuis plus de quarante ans". Bonnewcastle soulignait également qu'il se trouvait en amont de rapides. Or il n'y a qu'un endroit possible situé à une demie-lieue de l'embouchure

et qui se trouve juste en amont de rapides, sur la rive ouest. Il s'agit d'un emplacement situé juste face à un endroit où se trouvait une île, à un mille de l'embouchure. Cette île, de même que les deux rives ont été inondées dès le premier quart du XX<sup>e</sup> siècle. L'autre emplacement possible mais moins probable se trouve vraiment à une demie-lieue (1.4 mille), mais presque un demi-mille en amont du 2<sup>e</sup> rapide (le premier se trouvant à l'embouchure). Ce sont les coordonnées de ce second emplacement qui figurent au début du paragraphe concernant l'emplacement du site. Peut-être que le site, s'il se trouve à cet endroit, aura été épargné par l'inondation et l'érosion.

#### Reconnaissance

: Nous avons exploré les environs de l'embouchure de la rivière au cas où des bâtisses auraient été jadis installées à cet endroit. Après tout, les premiers rapides se trouvent juste à l'embouchure. Les divers aménagements, de même que des activités de construction associées au barrage rendirent cette tâche difficile. Peut-être qu'une nouvelle tentative plus intensive incluant des sondages donnerait des résultats. Pour l'instant, l'examen de la surface n'a rien révélé. Il est rare que l'on trouve et que l'on puisse fouiller une station de pêche.

#### Evaluation

: L'inondation de même que les activités de construction à la rivière Trinité n'ont pas facilité la tâche déjà difficile consistant à repérer la station. Probablement que le site aura été détruit sinon sérieusement perturbé.

Recommandations

: Nous suggérons de ne pas entreprendre d'autres travaux.

Site : Maison Bissot (Ile aux Oeufs)

Code : 88SY D y D t - a

Remarque : Un poste du régime français a probablement été construit à l'Ile aux Oeufs en 1661. Cependant ce poste n'est pas mentionné dans les dossiers Fortin, et nous n'en avons connu l'existence qu'après la fin de la saison sur le terrain. Le site devrait être examiné, sa situation en terrain relativement isolée permet de croire qu'il peut être bien préservé.



Site : Pointe-à-la-Croix/Pointe-à-la-Chasse

Code : 91SY *Ea Do-a*

Nature des activités représentées : Il s'agit d'un site où auraient été poursuivies diverses activités. On dit qu'il y eut là des campements amérindiens, un établissement basque pour l'exploitation des mammifères marins, une mission ainsi qu'un poste de traite (pour l'échange des fourrures) du régime français.

Période : Campements amérindiens historiques: de la période de contact jusqu'à nos jours.  
Établissements basques: XVII<sup>e</sup> (1626) ou XVIII<sup>e</sup> siècles (1738).  
Mission: 1651-1670 (?)  
Poste de traite: 1658-1670 (?)

Reconnu, répertorié : Non, à cause des problèmes de transport, nous n'avons pu nous y rendre.

Emplacement : 50°7'52" N x 66°28'25" W; 19VFF805560 UTM  
 Comté: Saguenay  
 Canton: Letellier, Ville de Sept-Iles  
 Concession et lot: pas de cadastre  
 Carte: 22 J/1 (1:50,000)  
 Photo aérienne: Q 76372-51 (1:15,000)

Propriétaire : La Couronne

Description du site : N'ayant pas visité le site, je ne pourrai que mentionner que [redacted] s [redacted] e et [redacted] e de Sept-Iles prétendent qu'il se trouve sur une terrasse sablonneuse derrière la plage d'une petite baie située du côté sud-ouest de l'actuelle

Pointe-à-la-Chasse qui était désignée autrefois Pointe-à-la-Croix. J'ai situé le site sur la terrasse de la première plage se trouvant dans la petite baie.

Sources documentaires : M. [REDACTED] (1971, p. 139) identifie la Pointe-à-la-Croix de 1651 du Père Jésu de Quen comme étant celle-là située près de l'extrémité ouest de la baie des Sept-Iles. Le fait que des croix semblent avoir été placées sur plusieurs pointes ou petites îles le long de la Côte-Nord commande cependant une certaine prudence. Elles semblent avoir servi parfois aux navigateurs, comme point repère indiquant un port, sinon une pointe rocheuse devant être évitée à l'approche d'un port. On pense également qu'elles reflètent des croyances d'Amérindiens convertis ou de chasseurs de phoques ou autres individus qui cherchaient un secours devant les guides au cours de leurs activités qui comportaient certains risques. Quelle que soit l'interprétation, nous avons une autre référence concernant l'identification de la Pointe à la Croix, de la mission et des postes de traite. Fortin ne mentionne pas le contrat de 1658 entre la Compagnie des Habitants et Sieur Demaure dans lequel il est question du poste de Sept-Iles. [REDACTED] a l'impression que le poste était probablement à cet endroit. [REDACTED] nous ont révélé qu'il y avait aussi une occupation basque à cet endroit. Vraisemblablement, quelques unes de ces idées leur sont venues lorsqu'ils ont visité le site.

Reconnaissance : Par trois fois nous avons tenté de nous rendre sur le site, mais avons échoué.

Évaluation

: Même si une partie seulement des vestiges des différentes occupations ou des activités pouvaient être repérée nous aurions là un site important. Sa situation en retrait des zones de développement suggère un bon état de préservation.

Recommandations

: Le site devrait être retrouvé et répertorié lors d'une saison plus favorable à la navigation. Des historiens locaux comme [REDACTED] re devraient être impliqués dans cette recherche, et je suggère également la participation de chasseurs amérindiens de Sept-Iles.

- Site : Pointe aux Basques *Détroit*
- Code : 89SY
- Nature des activités représentées : Il s'agit d'un site où les Basques auraient exploité la graisse de mammifères marins.
- Période : 1626 ou 1738
- Reconnu, répertorié : Non car la pointe a été détruite.
- Emplacement : 50°11'13" N x 66°21'50" W; 19UFF881625 UTM  
Comté: Saguenay  
Canton: Letellier, Ville de Sept-Iles  
Concession et lot: Lot 46 (plan de 1896)  
Carte: 22J/1 (1:50,000)  
Photo aérienne: Q 76396-15 (1:15,000)
- Propriétaire : La compagnie Iron Ore du Canada
- Description du site : Pointe aux Basques se trouve à l'extrémité est de la baie des Sept-Iles (Figure 13). Les grandes îles de la baie modèrent l'effet des vents et des vagues. Cette observation va donc un peu à l'encontre du facteur évoqué pour l'installation de l'établissement basque, à savoir un port abrité. La pointe a été réaménagée, nivelée, remplie à un point tel que la présence d'un site en cet endroit ne saurait jamais être attestée par la seule présence de vestiges archéologiques.
- Sources documentaires : Aucun document ne cite clairement la présence d'un site basque en cet emplacement. M. [REDACTED] [REDACTED] suggère que Champlain aurait rencontré

des chasseurs de baleine qui auraient été victimes d'une explosion (poudre à fusil) à Chisedec (Sept-Iles) en 1626 et que Simon Darrogory aurait quitté Bon-Désir pour Sept-Iles en 1738 pour la poursuite de ses activités. Cependant, il note seulement que la pointe ainsi que deux îles portent le nom de "Basques". [REDACTED] (communication personnelle) croit que la pointe aurait reçu ce nom à cause de sa proximité de l'Ile Grande Basque où il a pu visiter un site d'exploitation de la graisse.

Reconnaissance

: Nous avons été conduits à la pointe par un chauffeur de la compagnie Iron Ore du Canada. Le site était entièrement bouleversé; nous n'avons trouvé ni restes de tuiles, de pierres brûlées ou autres objets-témoins.

Évaluation

: Il n'y a pas d'espoir de découvrir de traces du passé à Pointe aux Basques.

Recommandations

: Nous suggérons de ne pas entreprendre de travaux archéologiques à cet endroit.

- Site : Grande Ile aux Basques
- Code : 90SY
- Nature des activités représentées : Il s'agit d'un site basque d'exploitation de la graisse de mammifères marins.
- Période : 1626 ou 1738
- Reconnu, répertorié : Non, mais reconnu par Louis Santerre et Donald Gallienne de Sept-Iles.
- Emplacement : 50°10'05"N 66°22'30"W, UTM 19UFF 875 605  
Comté: Saguenay  
Canton: Letellier, ville de Sept-Iles  
Concession et lot: non répertorié  
Carte: 22J/1 (1:50,000)  
Photo aérienne: Q 372-67 (1:15,000)
- Propriétaire : La Couronne
- Description du site : Selon les informations, il existe ici des bases de fours.
- Sources documentaires : Il n'y a pas de document qui mentionne spécifiquement qu'il y eut un site basque sur l'île. Tout comme pour le site 89SY (voir plus haut), c'est la tradition orale qui veut qu'il y ait eu un établissement basque à cet endroit. Dans le cas de l'Ile Grande Basque, ces croyances ont été vérifiées par la présence de bases circulaires faites de pierre, devant supporter les grands chaudrons dans lesquels on faisait fondre la graisse de baleine. Il faut cependant être prudent dans l'interprétation de ces supports à récipients car l'on sait que chasseurs de pho-

que et de baleine ont construit de semblables structures à des époques plus récentes. [REDACTED] [REDACTED] t [REDACTED] e de Sept-Iles ont mentionné la présence de telles structures sur l'île. Il me semble que des groupes amérindiens étaient là également à ce moment là, mais personne n'a jamais interrogé les Amérindiens à propos de ces activités techniques.

Évaluation

: Une reconnaissance actuelle devrait se faire sur ce site.

Recommandations

: Tout ce que je peux suggérer, c'est une grande prudence dans l'interprétation de ces structures. Les mammifères marins n'ont pas été chassés exclusivement par les basques.

à inventories avec le catalogue du musée de Sept-Iles  
(contrat en cours)

- Site : Pointe du Poste
- Code : 2SY EbDp-1
- Nature des activités représentées : Cet emplacement aurait été un site de campement amérindien, d'une mission ainsi que d'une série de postes de traite des deux régimes: français puis anglais. De plus, un cimetière est associé aux postes de traite.
- Période : Campements amérindiens historiques: de la période de contact jusqu'au début du XX<sup>e</sup> siècle (?)  
Mission: 1651- ?  
Poste de traite du régime français: 1671-1760  
Poste de traite du régime anglais: 1762-1821  
Poste de traite du régime anglais (CBH "britannique") : 1821-1919
- Reconnu, répertorié : Oui, mais il a été prospecté, inventorié et objet de recherche depuis plusieurs années.
- Emplacement : 50°13'34" N x 66°20'15"; 19UFF852668 UTM  
 Comté: Saguenay  
 Canton: Letellier, cité de Sept-Iles et réserve indienne de Sept-Iles  
 Concession et lot: Lots B, C et D de la Concession II  
 Carte: 22J/1 (1:50,000)  
 Photo aérienne: Q 76467-76 (1:15,000)
- Propriétaire : La Corporation de Musée de Sept-Iles
- Description du site : Le site repose sur une haute terrasse de sable (environ 6 m) face à un petit port protégé des



vents, quelle que soit leur direction, par une pointe et par la rive est de la baie de Sept-Iles (Figure 13). Il se trouve à 600 m à l'ouest de l'embouchure de la Rivière du Poste; il devait y avoir un puits pour l'eau potable. De vastes zones marécageuses du côté est du site de même que la petite rivière auront pu fournir une partie des ressources alimentaires des occupants du site. Il est difficile d'évaluer l'importance des prises dans le port à cause des changements qui ont pu survenir quant à la profondeur et au caractère du fond marin. Aujourd'hui, le site est en grande partie couvert par le développement du parc qui comprenait entre autres quelques travaux archéologiques. Ces travaux sont d'une qualité discutable, due pour une part à l'état de la recherche en archéologie historique au moment où furent entreprises les fouilles, et d'autre part parce que l'équipe souffrait de n'être pas encadré par des archéologues professionnels. Je ne peux juger de l'importance des dommages causé au site par le projet de développement vu le manque de rapports détaillés même 15 ans après l'achèvement des travaux archéologiques. Autrement dit un tel rapport ne saura jamais être produit, alors que la plus grande partie des occupations française et anglaise ont été dévastées par les travaux d'aménagement. Le site est partiellement recouvert de denses boisés, et quelques vestiges d'un poste de traite peuvent être aperçus parmi les arbres.

Sources documentaires : Nous nous sommes surtout basés sur les documents du dossier préparé par Jacques Fortin pour le ministère des Affaires culturelles du Québec. C'est de ce dossier qu'ont été extraites les pé-

riodes déjà soulignées. Messieurs [REDACTED] s [REDACTED] e [REDACTED] s et Michel Gaumond de Québec (Affaires culturelles) ne sont pas d'accord avec son opinion voulant que la mission de l'Ange-Gardien ait été sur la Pointe du Poste. Santerre (1971, p. 139) a l'impression qu'elle fut plutôt construite sur la Pointe-à-la-Croix/Pointe-à-la-Chasse (voir 91SY) où devait s'ajouter plus tard un poste de traite que Fortin ne mentionne pas. D'autre part, Gaumond (communication personnelle), croit que cette mission a été construite loin de cet endroit, sur la basse Côte-Nord. Je ne suis pas en mesure de résoudre ces différences d'opinion sans de substantielles données de terrain. Ces données auraient été disponibles si un bon rapport de fouille avait été produit. Nous avons tenté de reconstituer le déroulement des travaux de René Lévesque en voyant l'exposition du musée de Sept-Iles, les quelques notes dans les archives du ministère des Affaires culturelles du Québec de même que le seul article qu'il ait publié (Lévesque, 1978), mais sans résultat.

#### Reconnaissance

: Il a fallu examiner le site sans toutefois pouvoir être guidé par des plans de la fouille du fort qui auraient été utiles. Il fallut considérer le site comme s'il n'avait jamais été l'objet de recherches, et comme si la réplique du fort n'était qu'une grande structure quelconque construite près de l'emplacement d'un poste de traite. Tous les artefacts trouvés allaient être catalogués sous la désignation Opération 1, sous-opération A. Les numéros de lot ont été utilisés pour distinguer des aires ou des concentrations de vestiges.

Mise à part la réplique, nous avons découvert qu'une piste de voitures partant du stationnement et coupant du côté nord-est constituait une aire riche en vestiges (Figure 14). Des céramiques de la fin du XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles ont été trouvées. Juste au sud-ouest du stationnement, nous avons repéré deux fosses (Figure 14), probablement associées avec l'un des postes de traite, quoique sans autres données, nous ne pouvons écarter l'idée qu'elles soient plutôt associées à la mission. Elles avaient été toutes deux sondées par l'équipe de Lévesque parce que nous pouvions apercevoir les tranchées non remplies. Nous avons trouvé, juste au nord-est de la réplique (Figure 14) un poteau repère de 1896 indiquant la limite du lot et installé lors de l'arpentage par Gagnon. Il avait été brisé et rejeté par les ouvriers de la construction.

Deux éclats de quartzite Ramah référant à une occupation préhistorique ont été trouvés sur le sentier, juste à l'intérieur de la barrière de la réplique (Figure 14). Malgré un examen prolongé, nous n'avons pu découvrir d'autres objets-témoins à l'intérieur de la réplique du fort. Une couche apportée ainsi que la mousse couvrent peut-être la surface originale. Nous n'avons pas repéré d'autres indices d'occupations historique ou préhistorique en surface. Nous avons été avertis de ne pas effectuer de sondage.

Récolte de surface : 2SY1A1 désigne le matériel trouvé sur la piste automobile au nord-est de la réplique et comprend: trois (3) fragments de base d'une soucou-

pe (?) de céramique de type PEARLWARE, pâte moyenne ou presque dure, blanche, unie, avec glaçure bleu-vert; un (1) fragment de base d'une soucoupe (?) de céramique de type PEARLWARE, pâte moyenne ou presque dure, blanche, unie, avec glaçure bleu-vert; sept (7) fragments de base d'une soucoupe ou d'une assiette à dessert en céramique de type WHITEWARE, pâte moyenne ou presque dure, blanche, avec motif à impression "BLEU WILLOW" sous une glaçure incolore; deux (2) fragments de la panse, près de la base d'une soucoupe ou d'une assiette à dessert en céramique de type WHITEWARE, pâte moyenne ou presque dure, blanche, avec motif à impression "Blue Willow" sous une glaçure incolore; quatre (4) fragments de fourneau de pipe de KAOLIN, unis; sept (7) fragments mériaux de tuyau de pipe de KAOLIN, unis. Nous savons que les glaçures bleu-verte et bleue ont été appliquées sur des céramiques plus blanches, produisant ainsi le type PEARLWARE vers 1780. Ce type connut une grande popularité entre 1810 et 1820, et fut pratiquement retiré du marché vers 1830. On a continué de produire certaines vaisselles de ce type, surtout celles comportant le motif à impression "BLUE WILLOW". Or le "BLEU WILLOW" retrouvé ici n'est pas sur PEARLWARE et peut dater de n'importe quel moment après 1820. Les fragments de pipe semblent provenir de cette même période tardive par leur couleur craie et le petit diamètre du trou des tuyaux.

2SY1A2 désigne le matériel trouvé sur le sentier juste à l'intérieur de la barrière principale de la réplique du poste de traite. Ont été trouvés: un (1) fragment d'un grattoir latéral de faible

Épaisseur en quartzite Ramah; un (1) éclat de quartzite Ramah avec traces d'utilisation sur tous les bords.

L'utilisation du quartzite de Ramah est assez répandue dans toute la péninsule du Québec-Labrador et même ailleurs. Bien que la popularité de cette catégorie de matière première puisse caractériser une période définie, on ne peut en l'absence d'autres éléments situer les deux spécimens retrouvés dans un contexte temporel ou culturel précis. Encore une fois on ne peut que déplorer le fait que Lévesque ait négligé de produire un rapport de fouilles fournissant toute une gamme de données indispensables.

#### Évaluation

: De toute évidence, certaines aires du site 2SY restent à fouiller. Le personnel du musée autant que la communauté archéologique sont déçus du manque d'information concernant les fouilles entreprises il y a 15 ans. Cependant ce ne sont pas là les seules difficultés auxquelles devra faire face le chercheur qui voudra poursuivre l'enquête. Il est probable que les secteurs non fouillés aient été dérangés au cours de l'aménagement du parc. De plus, la densité des arbres et buissons rendront la tâche plus ardue en plus de causer des interruptions dans les couches culturelles du site qui fut occupé pendant une longue période. Bref, si d'autres alternatives se présentent, le site devrait être mis de côté. En d'autres mots, des occupations plus brèves, et référant à des activités spécifiques peuvent produire des résultats plus utiles.

Recommandations

: Il faut encourager M. Lévesque, même après tant d'années, à produire, avec l'aide d'archéologues historiques et préhistoriques, un rapport auquel on pourra se référer. A partir de ce rapport, et dépendant des fonds disponibles, l'aménagement du parc pourrait être repensé. Si aucun projet de reconstruction ou de sauvetage spécifique ne requiert d'autres fouilles, alors il faudrait éviter de commencer d'autres travaux en cet endroit.

82002

Site : Poste de la Compagnie de la Baie d'Hudson II:  
Sept-Iles

Code : 92SY

Nature des activités  
représentées : Emplacement du deuxième poste de la Compagnie de  
la Baie d'Hudson à Sept-Iles

Période : pré 1861-1936

Reconnu, répertorié : Oui, bien que d'accès limité lors de la recon-  
naissance de 1979, restreignant ainsi les obser-  
vations à ce qui était visible de la voie publi-  
que.

Emplacement : 50°12'50" N x 66°24'0" W; 19UFF855654 UTM  
Comté: Saguenay  
Canton: Letellier, ville de Sept-Iles  
Concession et lot: Concession I, lot 4 du plan  
de 1896  
Carte: 22J/1 (1:50,000)  
Photo aérienne: Q"76460-76 (1:15,000)

Propriétaire :

Description du site : Le site se situe sur la vaste terrasse sablon-  
neuse sur laquelle se trouve la ville de Sept-  
Iles (Figure 13). Le premier bâtiment du poste  
fut installé à 96 m du bord de l'eau (direction  
nord-est). De la moitié nord-ouest de la partie  
de la ville faisant face à l'eau, cet emplace-  
ment est le seul où l'on ait accès aux eaux pro-  
fondes. Une rue borne la limite sud-est du site.  
Des habitations amérindiennes modernes bordent  
cette rue, mais ne semblent pas empiéter sur les

bâtiments de la Compagnie de la Baie d'Hudson. La partie sud-ouest du site, celle qui fait face à la baie, est traversée par une rue, parallèle au bord de l'eau. Probablement qu'au moins un bâtiment se trouvait entre la rue et le bord de l'eau, si l'érosion du bord de la terrasse ne l'a pas détruit. La surface de la majeure partie du site a subi l'effet de l'érosion éolienne et a fait l'objet d'une exploitation, à petite échelle, de sable, principalement dans la partie du site la plus près de la rue et des habitations modernes.

Sources documentaires : Le dossier historique Fortin pour Sept-Iles fournit moins d'éléments sur ce poste que sur les activités de Pointe du Poste. En effet, il affirme que le déplacement depuis la Pointe du Poste jusqu'ici a eu lieu en 1889, mais la carte retraçant la route de l'expédition du Labrador de 1861 (AAQ-numéro de l'index inconnu) montre clairement le poste de la Compagnie de la Baie d'Hudson à Sept-Iles. De plus, il nous dit que le poste de la Compagnie de la Baie d'Hudson à Sept-Iles n'était pas en opération entre 1859 et 1870. Son affirmation au fait que la Compagnie de la Baie d'Hudson aurait centré ses activités à Moisie pendant cette période est erronée. En effet, il y a même eu une expansion importante de la Compagnie de la Baie d'Hudson en 1870 ou 1898 (au lot 17 ou 27 par exemple). Il n'a tout simplement pas compris les documents. Mis à part le texte, qui induit en erreur, les cartes fournies par Fortin pour ce site sont très utiles. (Fortin, documents 16, 17, 18 et 19).



### Reconnaissance

: A cause de choses plus urgentes et des désordres habituels qu'entraîne une élection, le conseil de bande de Sept-Iles n'a pu nous accorder à temps la permission de visiter le lot numéro 4. Cependant, il nous a été possible d'identifier, près de la rue Arnaud, les vestiges d'un grand bâtiment qui fut probablement la résidence de la Compagnie de la Baie d'Hudson.

En utilisant les cartes historiques et les photographies aériennes modernes, nous sommes capable de reconstituer l'agencement du site sur le lot actuel (Figure 15). Je considère que la plus grande partie du site est intacte. Le problème le plus difficile est probablement que le site est vulnérable à l'érosion éolienne.

### Évaluation

: La fonction du site n'est pas unique et sa période d'occupation n'est pas suffisamment courte pour fournir une situation bien délimitée dans le temps permettant de définir la culture matérielle d'une période précise. Bien qu'il serait utile de clarifier sa véritable période d'occupation et de déterminer le nombre exact de structures (même après examen des cartes subsistent certains doutes), ce site ne permettrait pas nécessairement d'arriver à une juste compréhension du développement économique, culturel et social de la Côte-Nord. Par contre, la fouille de la chapelle historique amérindienne et des maisons avoisinantes pourrait être tout à fait utile. Ceci étant dit, si jamais des raisons locales (développement, programme scolaire, etc.) devaient obliger une fouille, celle du poste ne présenterait aucune grande difficulté.

Recommandations

: Au cas où, éventuellement, les maisons amérindiennes et la chapelle devraient faire l'objet d'une fouille, une entente pourrait au moins être conclue avec le conseil de bande, rendant ainsi souhaitable la protection de ces lieux.

E6Dp-3

- Site : Expansion de la Compagnie de la Baie d'Hudson sur le lot 27
- Code : 101SY
- Nature des activités représentées : Site possible d'un entrepôt
- Période : Pré 1896 - post 1921 (maximum 1926 ?)
- Reconnu, répertorié : Oui, mais il est détruit
- Emplacement : 50°12'23" N x 66°23'21" W; 19UFF863646 UTM  
Comté: Saguenay  
Canton: Letellier, ville de Sept-Iles  
Concession et lot: Concession, lot 27 (Plan de 1896)  
Carte: 22J/1 (1:50,000)  
Photo aérienne: Q 76396-16 (1:15,000)
- Propriétaire : Inconnu
- Description du site : Situé presque en face du quai d'embarquement de la "nouvelle" ville. Aujourd'hui il est recouvert d'édifices commerciaux. Plus rien ne subsiste de l'ancien édifice (Figure 13).
- Sources documentaires : La seule source d'information connue en ce moment est une carte du dossier historique Fortin (Document 18).
- Reconnaissance : Nous n'avons pas eu à faire de reconnaissance, si ce n'est que de noter la construction d'édifices commerciaux à cet endroit.

Évaluation : Il ne reste plus rien d'intéressant à cet emplacement.

Recommandations : Aucun autre travail n'est recommandé.

Site : Expansion de la Compagnie de la Baie d'Hudson sur le lot 17½ E & D-4

Code : 108SY

Nature des activités représentées : Site d'une ancienne école. La Compagnie de la Baie d'Hudson ouvrit ce qui semble avoir été un magasin à rayons visant le nouveau marché euro-canadien "urbain". Il y avait un deuxième étage servant de résidence, des hangars, une étable et une cuisine semi-détachée.

Période : 1917 - post 1926

Reconnu, répertorié : Oui

Emplacement : 50°12'34" N x 66°23'68" W; 19UFF860649 UTM  
 Comté: Saguenay  
 Canton: Letellier, ville de Sept-Iles  
 Concession et lot: Concession 1, lot 17½ (Plan de 1896)  
 Carte: 22J/1 (1:50,000)  
 Photo aérienne: Q 76396-16 (1:15,000)

Propriétaire : Inconnu

Description du site : Le site est à 54 mètres de la baie sur le côté nord-est de la rue Arnaud (Figure 13). Comme pour le site 101SY, il est très près des quais d'embarquement. Aujourd'hui, il semble que le lot ait été subdivisé et il y a deux maisons; la plus à l'ouest est probablement le magasin/résidence, déplacé à l'ouest et un peu plus près de la rue. La cour est gazonnée mais il n'y vraisemblablement pas eu de grands dommages causés

aux vestiges archéologiques des autres bâtiments.

Sources documentaires : La seule source d'information disponible était une carte (Document 18) tirée du dossier historique Fortin. Nos déductions en ce qui concerne la fonction (magasin à rayons pour les gens de la "ville") ne sont qu'hypothétiques.

Reconnaissance : Les résidents actuels n'étaient pas à la maison, je n'ai donc pu me rendre que dans l'entrée d'où j'ai jeté un coup d'oeil sur la partie arrière du lot pour évaluer son état.

Évaluation : Il n'y a rien à propos de ce site qui suggère une voie particulière de recherche. Cependant, dans Sept-Iles il semble y avoir un assez grand intérêt pour les sites de cette période. Une plus grande connaissance du site serait un atout pour les historiens de cet endroit.

Recommandations : Aucun travail archéologique n'est recommandé. Les autorités locales pourraient être encouragées à protéger le site.

- Site : Compagnie "Québec Steam Whaling" *Ep D 5-8*
- Code : 107SY
- Nature des activités représentées : Il s'agit d'une station de transformation de l'huile de mammifères marins.
- Période : 1905-1907 (?)
- Reconnu, répertorié : Non
- Emplacement : Vraisemblablement 50°9'45" N x 66°26'40" W;  
19UFF826596 UTM  
Comté: Saguenay  
Canton: Arnaud, ville de Sept-Iles  
Concession et lot: pas de cadastre  
Carte: 22J/1 (1:50,000)  
Photo aérienne: Q-76372-70 (1:15,000)
- Propriétaire : La Couronne
- Description du site : Il se trouve quelque part sur la rive nord du croissant sud-ouest de la baie des Sept-Iles. Le site serait entre la Pointe à la Baleine et le point le plus au nord du croissant de l'Anse à Brochu. La profondeur de l'eau pourrait être un élément important pour localiser ce site. Puisqu'il existe une vaste plage qui s'étend sur plus de la moitié de la distance à l'est de la Pointe à la Baleine, on suppose que le site est juste à l'est de ce terrain plat (Figure 13).
- Sources documentaires : Ce site est vraisemblablement celui dont fait allusion [REDACTED] (1971, p. 44). Cependant il a pris son information du livre d'Eugène

Rouillard publié en 1908: La Côte-Nord du Saint-Laurent. Ceci implique que l'usine de transformation fut en opération plus longtemps que je ne l'ai indiqué.

Un ingénieur non identifié de l'Office des Ports nationaux à Sept-Iles (National Harbor Board) fait également mention du site et connaît probablement son emplacement précis.

- Reconnaissance : Aucune
- Évaluation : Quoiqu'un tel site pourrait être récent, c'est une activité peu étudiée et présente un certain intérêt au niveau de la "petite" histoire.
- Recommandations : Le site devrait être localisé par le groupe qui travaille à Pointe-Noire et son potentiel en matière d'éducation et d'intérêt public évalué.



Site : Cimetière protestant *EL-DP-d*

Code : 106SY

Nature des activités représentées : Sépulture

Période : Il était là en 1896; début et fin inconnu.

Reconnu, répertorié : Non, faute de permission.

Emplacement : 50°13'20" N x 66°24'25" W; 19UFF850664 UTM  
Comté: Saguenay  
Canton: Letellier, réserve de Sept-Iles  
Concession et lot: Concession 2, lot E  
Carte: 22J/1 (1:50,000)  
Photo aérienne: Q 76460-76 (1:15,000)

Propriétaire :

Description du site : Le cimetière se trouve, on ne sait par quel hasard, sur la terrasse sablonneuse de Sept-Iles à mi-chemin entre la ville et la Pointe du Poste. Une route passe vraisemblablement tout près, mais l'existence du site ne semble pas très connue. Etant donné qu'il peut difficilement être repéré sur la photographie aérienne, nous pouvons présumer qu'il est couvert de végétation.

Sources documentaires : Il apparaît sur le plan de la ville de monsieur Gagnon de 1896, mais aucune autre source d'information n'a été trouvée.

Reconnaissance : Aucune reconnaissance n'a été effectuée car la permission du Conseil de Bande n'avait pas été encore accordée.

Recommandations

: Aucun travail archéologique n'est recommandé. Cependant, on devrait déterminer si les autorités locales connaissent sa présence afin qu'il soit protégé lors de travaux d'aménagements futurs.

- Site : Pointe Jolliet
- Code : 93SY
- Nature des activités représentées : Site présumé du poste de traite de "Moisie" établi par Jolliet.
- Période : Présumément ca 1694 - (?)
- Reconnu, répertorié : Non
- Emplacement : 50°11'8" N x 66°7'30" W; 19UGF052631 UTM  
Comté: Saguenay  
Canton: Letellier  
Rang et lot(s): Pas de cadastre  
Carte: 22J/1 (1:50,000)  
Photo aérienne: Q 76372-181 (1:15,000)
- Propriétaire : La Couronne
- Description du site : Il s'agit d'une plage légèrement incurvée qui de toute évidence s'est érodée au cours des siècles (Figure 13). Il n'y a aucune source d'eau potable sauf, l'hiver, lorsqu'on peut faire fondre la neige.
- Sources documentaires : Fortin aborde dans son dossier de la Moisie, la possibilité que Jolliet ait établi un poste à Moisie, à quelques 4,000 m à l'est. Cependant, [REDACTED] d [REDACTED] ne [REDACTED] [REDACTED] s m'a fait part d'une croyance locale voulant qu'il y ait eu un poste de traite français à la Pointe Jolliet.
- Reconnaissance : Nous avons parcouru la plage entière entre la "pointe" (il n'y a pas de véritable pointe) et

la rivière Moisie, cherchant également dans les herbes luxuriantes derrière la plage. Aucun artefact roulé par l'eau n'a été découvert sur la plage et aucune dépression n'a été aperçue sur le trajet que nous avons parcouru le long du bord de la plage.

#### Évaluation

: S'il existait un site sur la "Pointe Jolliet", l'érosion l'a complètement détruit, surtout qu'il était situé là où se trouve maintenant le golfe Saint-Laurent. Nous ne savons pas pourquoi on assigne ce nom notamment à cette étendue de plage et de sable à moins qu'il y ait déjà eu une pointe et que seul le nom demeure. La possibilité existe que ce nom ait été mal placé à partir d'une ancienne carte et qu'il référerait originairement à une pointe à l'embouchure de la rivière Moisie.

#### Recommandations

: Aucun autre travail n'est recommandé à cet emplacement.

Site : Moisie-Ouest

E de Dm-3

Code : 45SY

Nature des activités  
représentées

: La rive ouest de l'emboucure de la rivière Moisie (Figure 13), était dit-on un site de pêche l'été en plus d'être un lieu de regroupements sociaux amérindiens. Les commerçants européens du régime français auraient été attirés ici dans le cadre de la traite avec ces groupes de chasseurs amérindiens. On suppose que plus tard, les commerçants euro-canadiens établirent ici leurs commerces pour ensuite céder leurs droits à la Compagnie de la Baie d'Hudson d'Angleterre. Pendant les premiers temps de la traite, on se plaignait de la compétition. Il est donc possible qu'il y ait eu plus d'un établissement occupé en même temps par différents commerçants. D'égale ou de plus grande importance pour la période qui concerne la Compagnie de la Baie d'Hudson, est l'occupation de la rive sud de la rivière, par des pêcheurs de métier de Jersey et de la rive sud. Ces pêcheurs de morue auraient eu également un certain intérêt pour la pêche au saumon particulièrement bonne à cet endroit. La présence de sables riches en minerai de fer près de la rivière a contribué à l'opération brève mais spectaculaire d'une forge du côté opposé de l'estuaire de Moisie-Ouest. De ce fait, la population de Moisie-Ouest a connu une expansion. Elle a par la suite absorbé les anciens travailleurs désillusionnés de la forge, pour devenir à juste titre une ville, qui a survécu jusqu'en 1965 alors que l'érosion et les inondations forcèrent son abandon. Entre temps, une station mi-

litaire de radar fut installée au-dessus du site de la ville, On la retrouve encore aujourd'hui. Quelques campeurs y viennent à l'été, et la pêche est toujours pratiquée par bateau. Les embarcations s'amarrent encore à l'ancien quai de la ville. La question qui nous vient à l'idée face à toute cette activité est de savoir jusqu'à quel point il est vrai que la pêche représente un intérêt primordial pour les Européens et Euro-canadiens de la rivière Moisie. Après tout, Sept-Iles est tout près et il y avait là des établissements commerciaux bien enracinés. Il semble presque certain qu'avant l'établissement du village de pêche, la Compagnie de la Baie d'Hudson n'avait aucun intérêt ici autre que celui de maintenir les postes satellites de pêche dépendants de Sept-Iles. Ces derniers ont été construits plusieurs milles en amont plutôt qu'à l'embouchure. Les documents indiquent qu'il en est de même pour au moins quelques marchands euro-canadiens de la période qui précède celle de la Compagnie de la Baie d'Hudson. Il y a également un manque de clarté en ce qui concerne les activités au cours du régime français. Il y avait certainement un poste d'importance à Sept-Iles pendant cette période alors qu'une opération commerciale efficace, profitable à ce moment, a plus de sens qu'un simple avant-poste de pêche. La présence d'un concurrent tel Jolliet a peut-être encouragé de la Chesnaye à construire sur cet emplacement, mais ceci n'est pas du tout appuyé par des sources documentaires.

Période

: Occupation historique amérindienne  
 contact - 1965  
 Régime français (traite)  
 1694 - 1760 (?)

Compagnies marchandes euro-canadiennes

1762 (?) - 1821

Traite et pêche anglaises (H.B.C.)

1821 - 1965

Petits commerçants euro-canadiens

1860 (?) - 1965

Pêche commerciale

1854 - 1965

Résidents de la période de la forge et post-forge

1867 - 1965

Base militaire canadienne

1953 - aujourd'hui

Reconnu, répertorié : Les vestiges de quelques structures et certains artefacts datant du milieu du XIX<sup>e</sup> siècle ont été repérés. Ceci nous indique que seul l'épisode du village est représenté. Nous n'avons repéré aucun poste appartenant à des compagnies montréalaises ou qui dateraient du régime français, pas plus que des premiers temps de la Compagnie de la Baie d'Hudson. Aucune occupation amérindienne d'avant l'épisode du village n'est représentée.

Emplacement : 50°10'17" N x 66°5'W; 19UGF640083 UTM  
 Comté: Saguenay  
 Canton: Letellier, village Moisie  
 Rang et lot(s): Bloc B, lots 36, 38, 41½, 51  
 Carte: 22J/1 (1:50,000)  
 Photo aérienne: Q 76396-3 (1:15,000)

Propriétaire : Corporation de développement de la Moisie

Description du site : Moisie-ouest se trouve sur deux terrasses sablonneuses sur la rive droite (ouest) de la rivière Moisie là où elle se jette dans le St-Laurent. La principale partie de l'ancien village, incluant les quatre lots appartenant à la Compagnie de la Baie d'Hudson se trouvait (Figure 16) sur la terrasse la plus basse. L'érosion agit à la fois sur la rive de la Moisie et sur le bord du St-Laurent. La mise en place de caissons remplis de scories de fer, tout le long de la Moisie, paraît protéger cette partie de la terrasse inférieure. L'enrochement massif effectué à cet endroit ralentit l'érosion de la terrasse. Il semble que la mer ait envahi une partie de celle-ci, le long du St-Laurent, et qu'on ait créé à l'aide de bulldozers une digue pour empêcher l'eau de pénétrer dans les parties basses de la terrasse. De plus, afin d'élever cette digue, on a poussé du sable vers la pointe. L'ancien emplacement du village porte des traces de bulldozer; les crevaisons sont fréquentes sur le site tellement le couvert végétal est mince, en particulier près de l'eau. En conséquence, nous sommes forcés de conclure que l'action de l'homme et celle de l'eau ont dû détruire toutes traces d'occupation plus ancienne, érigée sur l'ancien rivage. Ceci s'applique également aux vestiges de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. En comparant la carte de 1881 de Ashe (Archives des Arpentages, M-50/5) aux photographies aériennes des années 1960, j'évalue à plus de 325 m l'érosion de la pointe, entre 20 et 71 m celle de la partie inférieure de la terrasse le long de la Moisie et à plus de 83 m celle des rives du Saint-Laurent, depuis cette date (Figure 16). Il est probable que la coupe des arbres dans le village



dans le but de contrôler les moustiques et comme source de combustible en conjugaison avec d'autres activités humaines dévastatrices aient favorisé l'érosion des rives.

Selon [redacted] is [redacted] ce, [redacted] ur [redacted] is [redacted] m, on pouvait chasser le petit gibier et pêcher près de l'embouchure. Cependant, il a souligné que la chasse et l'approvisionnement en eau étaient meilleurs 12 milles en amont. C'est à cet endroit qu'on trouverait plus de camps amérindiens. Il nous a également fait part du fait suivant: bien que l'embouchure permettait la chasse de quelques oiseaux aquatiques, il y avait "trop de sable" pour que ce site soit propice à la chasse au canard ou à l'oie. Néanmoins, la chasse sportive est relativement populaire dans la région, surtout chez les résidents euro-canadiens. En réfléchissant sur le potentiel préhistorique du site, on est amené à s'interroger au sujet de la disponibilité d'eau potable durant la saison estivale (on peut utiliser la neige en hiver). Il n'y a pas de sources, de petits cours d'eau ou de lacs en évidence, alors qu'il y en a sur la rive est.

Sources documentaires : Le dossier, pour la Moisie, de Jacques Fortin renferme plusieurs documents et références utiles. Toutefois, il n'y a aucune preuve directe en ce qui concerne les activités pré-villageoises et encore moins dans le cas d'activités spécifiques de traite sur la rive ouest (interprétation préférée de Jacques Fortin), dans ce document. Ses propres sources nous suggèrent que le meilleur emplacement portuaire se trouve sur la rive opposée ou rive est de l'embouchure de

la Moisie (par exemple, c'est là que les premiers pêcheurs se sont établis et qu'on a installé l'industrie subséquente). Par conséquent, si les établissements commerciaux antérieurs au XIX<sup>e</sup> siècle étaient à l'embouchure, ils auraient été vraisemblablement de l'autre côté de la rivière et non ici.

L'ouvrage de Laure Porlier-Bourdages Les forges de Moisie-est publié par le musée des Sept-Iles s'est avéré très utile pour la reconnaissance. Il renferme bien des renseignements qui n'apparaissent pas dans d'autres écrits. De plus nous avons bénéficié grandement des mémoires de monsieur [redacted] is [redacted] te [redacted] la [redacted] e [redacted] se [redacted] t [redacted] s [redacted] r [redacted] e [redacted] s, [redacted] s [redacted] x [redacted] ns [redacted] ts [redacted]. Ils ont des perspectives fort différentes de l'histoire économique et sociale du site. Ces deux hommes nous ont confirmé le rôle mineur que jouait la Compagnie de la Baie d'Hudson au XX<sup>e</sup> siècle au village.

Finalement, il est à noter qu'il existe plusieurs cartes et plans touchant la Moisie, disponibles aux archives des Arpentages, qui n'ont pas été découverts par Fortin. Le dossier M-50 comprend les travaux de Wm. Wagner (1865), W.A. Ashe (1881) et P. Jobidon (1898). De plus on y trouve la carte de l'expédition du Labrador (1861) de J.F. Claudy (?) et E. Cayley. Il existe un plan de la ville dessiné par monsieur G. Gagnon datant de 1896 et une carte de 1904 dont on ne connaît pas l'auteur, mais qui exprime le degré d'érosion entre les années 1865 et

1904. On ne peut les trouver aux archives mais nous avons pu les consulter à Sept-Iles.

### Reconnaissance

: Nous avons visité le site à trois reprises au cours de la saison, dans l'espoir de récupérer quelques évidences sur le terrain, là où la surface d'occupation pré-villageoise a été déblayée par les bulldozers. Bien qu'une grande quantité de débris repose sur le sable ou ressort des rives, nos efforts ne furent pas encouragés. Nous ne pouvions que conclure ce qui suit: si jamais quelque chose avait existé avant le village, cela aurait produit une série de puits de sondages bien distribués, oeuvre que nous présumons pouvoir attribuer au travail de [REDACTED]. [REDACTED] [REDACTED] er alors qu'il étudiait la région. Il prétend que non, alors nous ne faisons que souligner, en passant, ce phénomène. En fin, nous avons rapporté une petite collection.

Bien sûr, il s'agit d'un échantillon biaisé, dont le but n'est que de communiquer au futur chercheur, cette impression de variété du matériel qu'on retrouve dans les différentes aires du site. Les seuls artefacts trouvés en abondance et qui nous intéressaient plus particulièrement sont des céramiques (earthenware) à pâte tendre, orange et glaçure brune. Sa grande abondance, ici dans un contexte tardif, a mis fin aux doutes que nous avions au sujet de sa signification au Poste Godbout (6SY). Il est maintenant évident qu'elles appartiennent à la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. Tout le matériel fut catalogué comme faisant partie de l'opération 1 (Reconnaissance Moisie-Ouest). Le lot no. 4 du village selon la carte de 1881 de Ashe (Pêche-

ries Halliday) constitue la sous-opération "A", les lots archéologiques 1 et 2 étant respectivement la surface de la terrasse et le matériel provenant d'un caveau partiellement effondré dans la Moisie. Le matériel qui provient de l'espace entre les pêcheries Halliday et le quai public au nord, près de la Moisie, appartient à la sous-opération "B". Le lot 1 représente le matériel provenant de la surface de la terrasse. Le matériel présent dans la sous-opération "C" provient de la pente de la terrasse et de la terrasse la plus élevée, au nord du quai. Le lot 1 représente la collecte de surface de cette terrasse. La sous-opération "E" renferme les artefacts du lot qui fait face à l'église, lot 41½ du village et que nous croyons appartenir à la Compagnie de la Baie d'Hudson (1916 et plus). L'opération "F" lot 1 est une autre collecte de surface effectuée sur le site en général, en dehors des opérations ci-haut mentionnées. Sans entrer dans les détails, le matériel provenant des différentes parties du site est très semblable. La collection, en ce qui concerne la composante des céramiques, est dominée par le type "IRONSTONE" et autres types de WHITEWARE à pâte dure. Les motifs moulés, étampés et par impression sont ceux qu'on retrouve le plus souvent. Un fragment de porcelaine de type "CONTINENTAL" avec lithographie sur la glaçure est unique. Cette configuration semble être récurrente dans les différentes subdivisions du site. Peut-être est-ce là le reflet d'une même condition sociale et le peu de sources possibles d'approvisionnement? Or, nous ne connaissons pas quelles résidences auraient pu être associées à la structure de classe interne, et qui nous aurait permis de

vérifier cette hypothèse (Américain, Euro-canadien; marchand-pêcheur; résident établi, chômeur de la forge; professionnel-non professionnel, etc.). Le même commentaire général peut être fait quant à la distribution du verre. L'assemblage est dominé par des bouteilles vert olive, des bouteilles de médicaments moulées en 4 pièces et des objets de verre pressé incluant dans sa composition du manganèse. Un fragment qui semble provenir d'un bol de verre de couleur vert olive est possiblement d'une certaine rareté. Les clous sont habituellement découpés, bien que quelques uns soient forgés.

#### Évaluation

: Moisie-Ouest est le site d'un village de pêcheurs datant de 1854-1965. Nous n'avons pas trouvé de traces nous indiquant une occupation antérieure, soit amérindienne, européenne ou euro-canadienne. L'érosion spectaculaire peut expliquer cet état de chose. Cependant, il y a raison de croire que d'autres emplacements, sont logiquement plus avantageux si l'on tient compte de l'importance d'un port protégé et des ressources naturelles. Les vestiges qu'on retrouve encore sur cet immense site (1000 m x 500 m) sont, sur le plan de la recherche, de peu de valeur même si la petite histoire qui l'accompagne a son intérêt et son importance.

#### Recommandations

: Aucun autre travail archéologique n'est recommandé pour ce site bien qu'une recherche sur le plan documents et interviews serait d'un intérêt considérable si l'on veut faire l'interprétation de la région dans son ensemble. A cette fin, le village industriel, de l'autre côté de la rivière, est d'un grand intérêt.

Site : Moisie-Est

*E. J. D. m. - 4*

Code : 94SY

Nature des activités  
représentées

: On croit que des groupes d'Amérindiens de la période historique y campaient, sauf l'hiver, bien que selon un informateur montagnais, on aurait préféré le côté ouest. Cette opinion découle peut-être des traditions de la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, alors que le côté est était exploité par l'industrie lourde et occupé par plusieurs centaines de travailleurs euro-canadiens. En fait, la présence d'eau potable et de marécages au nord du site, devaient constituer un attrait de plus que ne le fait la rive ouest, entre autre avant l'industrialisation. Rien n'indique qu'il y ait eu des activités européennes de pêche ou de traite à Moisie-est. Cependant, des pêcheurs et des compagnies de pêcheries euro-canadiens, notamment la compagnie de M. David Têtu, se sont en effet établis ici aussitôt que le monopole sur les droits de pêche de la Compagnie de la Baie d'Hudson fut brisé. Ce village ou hameau a vite pris l'apparence d'un centre industriel lorsque Têtu s'est intéressé à l'exploitation, sur une échelle commerciale, des sables locaux, riches en minerai de fer. Cette entreprise minière fut prise en main par William Molson et on y a installé une communauté. On ne sait pas si cette nouvelle communauté comprenait ou non les bâtiments originaux de Têtu. Si oui, alors les installations de pêche et le hameau de pêcheurs d'origine ont peut-être été déplacés plus loin sur la pointe. Après l'effondrement de la compagnie Moisie Iron, la majeure partie des

travailleurs ont quitté les lieux. Cependant, un certain nombre de familles sont demeurées. Quelques travailleurs avaient déjà établi résidence au second hameau de pêche du côté ouest qui ne cessait de croître avec la venue de nouvelles compagnies de pêche. D'autres se sont joints à eux, peu après la fermeture de la fonderie, et à nouveau la pêche devint l'activité prédominante à Moisie-Est. La nouvelle entreprise de pêche Chisholm a peut-être utilisé quelques-uns des bâtiments de l'ancienne fonderie. Éventuellement toutes activités commerciales se déplacèrent du côté de Moisie-Ouest, mais quelques familles y vivent encore de nos jours.

<u>Période</u>	: Occupation historique amérindienne contact - 1850 ? Établissement euro-canadien de pêche Têtu: 1854 (?) - 1875 (?) Chisholm: post 1875 - post 1898 Village de la fonderie Têtu: post 1854-1867 Molson: 1867-1875 Résidentiel seulement post 1898 - présent
<u>Reconnu, répertorié</u>	: Oui, mais nous n'avons fait que vérifier la présence et l'emplacement général du site (n'ayant pas la permission du propriétaire).
<u>Emplacement</u>	: 50°10'35" N x 66°5'40" W; 19UGF103665 UTM Comté: Saguenay Canton: Moisie Rang et lot: Bloc A Carte: 22J/1 (1:50,000) Photo aérienne: Q 76396-2 (1:15,000)

Propriétaire : Montréal

Description du site : Moisie fait front sur mer sur une distance d'au moins 1,000 m autour d'une petite baie peu profonde sur le côté est de la grande baie qui s'est formée à l'embouchure de la rivière Moisie (Figure 17). Il est à noter qu'un plus grand nombre de résidences bordent maintenant la rive sur une plus grande distance puisqu'elles s'étendent jusqu'au bout de la Pointe aux Américains. Je ne les ai pas incluses ici car seulement les 450 premiers mètres faisaient partie, à l'origine, de la pointe. L'accumulation de dépôts est venue combler l'espace entre la pointe d'origine et ce qui étaient auparavant des îles, faisant de cet endroit, une baie peu profonde. Ceci a grandement contribué à l'abandon du site vers la fin du siècle dernier par les pêcheurs. La plupart des vestiges du hameau de pêche et de la forge se retrouvent sur une terrasse sablonneuse relativement basse (3-5 m) quoiqu'un alignement d'au moins trois résidences qu'on associe au village industriel se situe sur une terrasse plus élevée et constitue l'extrémité nord du site. Un grand marécage situé au nord-ouest du site, est drainé par un petit ruisseau et un lac, également au nord-ouest, qui finalement se jette dans la rivière Moisie à la hauteur du site. Le village industriel (Figure 17) fut conçu de manière à ce qu'il y ait de grands espaces entre les bâtisses. Donc la présence de nombreuses demeures et chalets près du bord de l'eau n'a probablement pas bouleversé sérieusement le site. De plus, il semble qu'on ait utilisé des pilastres pour ces nouvelles maisons au lieu



d'ériger des fondations complètes. Le chemin qui dessert ces maisons a peut-être bouleversé quelque peu le site mais nous n'avons pas pu le vérifier. L'appropriation de matériaux de construction et de scories est considérable.

Par exemple, des scories furent transportées par camion ou par voie d'eau jusqu'à Moisie-Ouest pour la construction de caissons qui servirent à empêcher l'érosion de la rive. Le St-Laurent a envahi la partie est du site. [REDACTED] d [REDACTED] nous a conduit sur les lieux avec son véhicule à quatre roues motrices. Il se souvient d'avoir vu de grandes fosses associées au four à charbon, près de la rive du St-Laurent en un point distant de 225 m de l'extrémité nord-est de la petite baie. Elles ont maintenant disparu, bien qu'on puisse encore discerner le bord d'une de ces structures (peut-être deux). Donald a été élevé ici donc il doit y exister une tradition locale lui permettant d'identifier ces vestiges comme étant des fours à charbon. Il se rappelle également que trois maisons de la terrasse la plus élevée devaient appartenir aux patrons.

Nous n'avons pas parcouru l'extrémité ouest du site, mais de loin, il nous semblait que la végétation était dominée par plus d'arbres et de broussailles que ne l'est le reste du site. Celui-ci est couvert d'herbes hautes à l'exception des alentours des habitations modernes où la surface est à découvert à cause des pistes de véhicules. Il est évident que ce site est plus à l'abri du vent que ne l'est Moisie-Ouest. Ceci, en plus de la présence d'un port en eau profonde, m'a conduit à me demander si les trai-

teurs n'auraient pas été encouragés à s'établir ici, plutôt que de l'autre côté. Encore une fois, le petit ruisseau dont j'ai déjà fait mention aurait fourni l'eau potable en plus de l'eau nécessaire à la forge. Une telle source d'eau potable est absente du côté ouest.

Sources documentaires : Le dossier Fortin présente une séquence d'évènements avec laquelle nous ne pouvons être d'accord. Les données d'archives sont extrêmement obscures sur la question des établissements de traite du régime français. On ne sait trop s'il s'agit de l'influence qu'exerçaient des postes de l'extérieur de la région sur la route des chasseurs qui venaient y traiter, ou de postes de traite sur la rivière même. S'il existait à cette époque des postes sur la rivière Moisie, je ne crois pas qu'ils auraient été situés sur la rive ouest, pour des raisons citées plus haut. Je ne vois aucune raison, dans le dossier Fortin, pour laquelle les postes inventoriés de 1737 et 1786 ou de ceux repris par la Compagnie de la Baie d'Hudson en 1821, soient plus que des avant-postes pour la pêche au saumon, situés plusieurs milles en amont là où la pêche est la meilleure durant les mois de juin et juillet. C'est également à cet endroit qu'aurait vraisemblablement eu lieu la traite au printemps puisque c'est à cet emplacement que se regroupaient les chasseurs à cette période de l'année. Ceci avait l'avantage de protéger le commerce des bateaux travaillant sur la côte (illégalement) et d'assurer un approvisionnement de saumon au poste de Sept-Iles.

Notre source principale d'information au sujet des établissements de pêche et de l'époque de la forge est le livre de Laure Porlier-Bourdages Les forges de Moisie-Est (pas d'année d'édition). La disponibilité en matière de tradition orale et de documents est remarquable. [REDACTED] [REDACTED] e nous a bien aidé et sans doute aurait su nous mettre en contact avec d'autres informateurs si nous avions voulu amasser plus de données. Il a souligné que tout chercheur devrait contacter M. "Art" Molson à Montréal au sujet de données concernant la forge. Les archives (AAQ) nous fournissent des cartes des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles. La carte de l'expédition du Labrador de 1861 (code de référence inconnu) situe d'une manière générale l'entreprise de pêche de Têtu en plus des maisons (appartenant aux pêcheurs) et de certains camps de pêche en amont. La carte et le rapport de terrain de 1865 de William Wagner comporte les premières données précises nous permettant d'étudier les effets de l'érosion sur le rivage à la hauteur du site et quelques commentaires sur les deux villages, une carte de l'emplacement d'une maison, quelques observations sur la végétation locale. La carte et le rapport de W.A. Ashe de 1881 fournissent les résultats d'une analyse des sols, de la végétation et de la géologie (AAQ-M.5015). Il montre ainsi la cheminée de la forge, localisée par triangulation à partir du quai de Moisie-Ouest et de deux emplacements maintenant disparus. Il est ainsi possible d'évaluer le degré d'érosion en effectuant les relevés actuels sur les lieux de la forge. (Il contient également le plan le plus ancien de la ville de Moisie-Ouest et une liste des propriétaires). Le rapport de terrain de

1898 de P. Jobidon (AAQ-M.5017) décrit l'emplacement des résidences de [REDACTED] et de son entreprise de pêche au saumon. Nous n'avons pas sa carte, mais nous avons superposé ses données à la carte de Wagner qu'on peut trouver dans le dossier Wagner (M.5012) aux Archives des Arpentages du Québec. Une carte non titrée et non datée (AAQ-M.5011) montre les grandes étendues de réserves boisées pour "les pêcheries" et un lot en amont qui semble avoir été une frayère à saumon. Comme nous l'avons déjà souligné [REDACTED] [REDACTED] a déclaré que dans les années récentes les Montagnais fréquentèrent la rive est de moins en moins souvent. Nous ne pouvons pas conclure qu'il en était de même pour les Amérindiens plus anciens.

#### Reconnaissance

: Elle a été possible grâce à [REDACTED] [REDACTED] qui nous a mené à Moisie-Est dans son véhicule à quatre roues motrices. Les observations au sujet des conditions générales du site ont été faites pendant cette visite avec [REDACTED] [REDACTED]. Nous n'avons pas tenté d'effectuer une collecte de surface ou de sonder le site ou de produire une carte archéologique, parce que nous n'avions pas la permission du propriétaire.

#### Évaluation

: Moisie-Est constitue un site important à cause de son caractère unique et de son état relativement vierge. Un tel site peut générer plusieurs sujets de recherche tant au niveau social que technique. N'étant pas contraint au développement d'ingénierie ou d'architecture, les résultats de recherches pourraient être présentés au public dans ce décor impressionnant, si l'on considère pratique et si l'on désire exploiter

le concept d'éco-musée. Nous devons garder en tête qu'il y existe encore des dépôts de sable magnétique et de grandes étendues de forêt. Nous avons jugé l'accès difficile et long par voie terrestre. Cependant nous aurions pu nous y rendre facilement et de manière plus plaisante à partir de Moisie-Ouest, par voie d'eau.

Recommandations

: Il est recommandé qu'une attention immédiate soit accordée à une définition détaillée du site et que les procédures de classifications soient initiées. Il est de plus recommandé que des études à long terme sur les documents d'archive soient prévues; elles comprendraient la région de la Moisie incluant le territoire allant jusqu'au premier rapide. Il est à noter qu'il y aura des pressions pour que le site soit développé plus rapidement que ne devraient le suggérer les considérations propres à la recherche. Pour le bien du bon aménagement des sites historiques, nous devrions résister à ces pressions, même si elles sont pleines de bonnes intentions. Une longue expérience personnelle m'amène à être pessimiste quant à la capacité, quel que soit le niveau de gouvernement, de résister à une telle pression du développement "instantané".

- Site : Stations de pêche Moisie *Aucune reconnaissance*
- Code : 95SY
- Nature des activités représentées : Tour à tour les Amérindiens, possiblement les Français, certainement la compagnie Dunn, Stuart, Grant; la Compagnie du Nord-Ouest et la Compagnie de la Baie d'Hudson y pêchaient le saumon. Il y eut ensuite l'exploitation des pêcheries par les hommes des nouveaux villages, à l'embouchure de la Moisie et finalement celle du club privé de "Moisie Salmon Club". Il y eut également des interventions visant à favoriser la propagation d'espèces de truites dans la même région (Figure 13).
- Période : Pêche amérindienne: contact-miXIX<sup>e</sup> siècle (?)  
 Pêche française (?): 1688-1760  
 Dunn, Stuart et Grant: 1784-1802  
 Compagnie du Nord-Ouest: 1802-1821  
 Compagnie de la Baie d'Hudson: 1821-1860  
 "Autres": 1854- années 1860  
 Moisie Salmon Club: 1860 (?)-aujourd'hui
- Commentaire spécial : Aucune reconnaissance ne fut effectuée. Nous avons un nouveau code ici parce que Fortin n'a pas compris la signification des avant-postes lorsqu'il a rassemblé son dossier historique pour la rivière Moisie. Il semble avoir cru qu'ils étaient à l'embouchure de la rivière, mais il est très clair d'après les sources documentaires qu'il mentionne et des cartes de la région déjà citées lorsque j'ai décrit les sites de Moisie-Est et de Moisie-Ouest que la plupart des activités de traite sur la Moisie visaient

l'approvisionnement des autres postes et plus tard de la vente dans le sud du saumon. Ceci n'est pas dit pour nier l'existence d'activités de traite au même moment. On atteignait les deux buts en envoyant des groupes d'hommes au premier rapide de la Moisie pendant la saison estivale du saumon, contactant ainsi des groupes d'Amérindiens venant de l'intérieur pour pêcher et traiter. Cela dit, s'il n'y avait pas eu de saumon à cet emplacement, les traiteurs auraient attendu confortablement l'arrivée des chasseurs au poste de Sept-Iles.

Emplacement général : Nous savons que des campements se situaient de sept à douze milles en amont de l'embouchure de la Moisie. Cette région inclue les deux rives et par le fait même, renferme des terres des cantons de Letellier et Moisie du comté de Saguenay.

Recommandations spéciales : Le bas de la rivière Moisie dans son ensemble, incluant les deux villages à l'embouchure, devrait constituer une aire spéciale de recherche à cause de nombreux facteurs. L'histoire et l'importance de l'industrie de la pêche au saumon pour la Côte-Nord n'ont pas été présentées d'une manière bien documentée et concrète au peuple québécois et à ses visiteurs. On a l'occasion ici de discuter d'un grand éventail de schèmes d'exploitation - amérindien, premiers européens, compagnie de traite, compagnie de pêche commerciale, individus qui vendent aux bateaux passants et les clubs privés. C'est ici que l'histoire de l'exploitation minière du Nouveau-Québec connaît ses débuts les plus évi-

dents (et publiquement accessible). Des villages impressionnants de pêcheurs de morue venus des Iles Jersey et de la rive sud après l'abolition du monopole des traiteurs sont également d'un certain attrait. D'autre part, nous sommes en présence d'une histoire quelque peu mélancolique, de combien de ces efforts de pionniers et de rêves de grandeur, battus par la nature et la sottise humaine. Les mêmes thèmes de la réussite et de l'échec reviennent constamment sur la Côte-Nord. De plus, c'est une histoire qui se poursuit aujourd'hui.



- Site : Campements de Matamec
- Code : 96SY
- Nature des activités représentées : On dit qu'à l'occasion du périple amenant les chasseurs amérindiens, de l'intérieur à la côte, certains groupes auraient préféré descendre (et remonter) la Matamec plutôt que la Moisie. Des campements furent vraisemblablement érigés aux alentours de l'embouchure de la rivière, au printemps et à la fin de l'été (Figure 13). Les Amérindiens y attendaient des vents plus favorables avant de se rendre aux rapides de la Moisie pour la pêche printanière et du début de l'été. Certains de ces sites pourraient représenter une halte au cours du voyage de retour au mois d'août.
- Période : Contact - début du XX<sup>e</sup> siècle (?)
- Reconnu, répertorié : Non
- Emplacement : 50°17'0" N x 65°58'5" W; 20UKL885742 UTM  
Comté: Saguenay  
Canton: Moisie et Blanche  
Rang et lot: Bloc E (Moisie), Bloc 1 (Blanche)  
Carte: 22I/5 (1:50,000)  
Photo aérienne: Q 76381-151 (1:15,000)
- Propriétaire :
- Description du site : Sur les deux côtés de l'embouchure de la Matamec, on trouve des dépôts sablonneux et argileux qui reposent sur le roc et de ce fait, sont très

stables. Près du St-Laurent, le sable forme de grandes plages. Le sol est bien recouvert par des arbres et des herbes. De nombreuses routes et chemins coupent à travers les terrasses des deux côtés, le côté ouest étant celui qui a souffert le plus du nivellement et de la construction.

Le hameau de Matamec prend naissance à 75 m de la rive ouest alors que le complexe de la station de recherche Woodshole lui, se trouve à 170 m de la rive est. Dans les deux cas, on a un seul bâtiment près de la rivière. La pente qui descend jusqu'au bord de l'eau de la rive est, est défrichée, ce qui fournirait un lieu propice pour accoster (voir 97SY pour une description des lieux environnants).

Sources documentaires : Le portrait biographique de Hug Chisholm dans Les Forges de Moisie-Est de Laure Porlier-Bourdages nous renseigne sur ce personnage et on y mentionne qu'il a traité avec des groupes de "Naskapis, non loin de Matamec". Nous présumons qu'il s'agit ici de Montagnais chassant sur les lacs et les ruisseaux en amont et qui s'arrêtaient assez longtemps pour traiter avec Chisholm lors de leurs voyages à Moisie. Chisholm était à Matamec à partir d'environ 1840. Nous pouvons donc présumer qu'il existe des campements amérindiens à Matamec. [redacted] el [redacted] er (1977) a trouvé sur la rive est de la Matamec des outils de pierre mais ne fait pas état de ronds de tentes ou autre matériel historique. Nous avons interviewé [redacted] e [redacted] u [redacted] [redacted] i [redacted] t [redacted] s [redacted] g [redacted] m. Il nous a dit que selon la tradition orale, la

Moisie était trop difficile pour la navigation et les chasseurs remontaient la Matamec jusqu'au lac Moisie, ce qui représente un jour et demi de canot, pour rejoindre la Moisie.

#### Reconnaissance

: L'équipe a parcouru les parties défrichées des deux côtés de la rivière et n'a pu trouver de cercles de tentes. Un seul racloir de chert marbré fut découvert à 37 m à l'ouest de la rive ouest et 15 m au nord de la plage du St-Laurent. Un examen des surfaces environnantes n'a pas contribué à la découverte d'autres débris lithiques. Nous n'avons pas fait de puits de sondage d'un côté ou de l'autre de la rivière puisque nous n'avions que le droit d'effectuer une collecte de surface. Comme c'est souvent le cas, les meilleurs emplacements pour les campements amérindiens sont également ceux que choisissent les propriétaires de maisons et chalets modernes. Les chemins, en particulier celui qui suit la pente défrichée de la rive est, ont aidé à effacer toutes traces subtiles de ronds de tentes.

#### Évaluation

: La région renferme sûrement des vestiges d'occupations amérindiennes tant historiques que préhistoriques, mais le développement a réduit sa valeur au point de vue recherche archéologique, bien qu'une recherche patiente pourrait nous informer sur les groupes d'amérindiens qui ont occupé ces lieux.

#### Recommandations

: Pour l'instant, aucun travail concernant l'occupation amérindienne historique n'est recommandée.

- Site : Poste Chisholm et le complexe "Thompson-Amory"
- Code : 97SY EBDI-11
- Nature des activités représentées : Hug Chisholm était un commerçant indépendant qui auparavant avait travaillé comme commis pour la Compagnie du Nord-Ouest et la Compagnie de la Baie d'Hudson. Son poste à Matamec fut érigé après qu'il ait marié une femme amérindienne, ce qui avait déplu à la Compagnie de la Baie d'Hudson. La question qu'il s'agisse ou non de l'emplacement de son poste est encore en suspens. Cependant, lorsqu'un certain M. Thompson s'y est construit, Hug était un de ses employés. On croit que Thompson était un associé de David Têtu. Ce dernier possédait des entreprises diverses. Les activités de Thompson et plus tard d'Amory à Matamec ne sont pas bien définies. Le nombre et la grandeur des bâtiments laissent croire en de grands investissements de capitaux. Ce complexe fut, pour au moins une partie de son existence, un centre exclusif de chasse et de pêche.
- Période : Selon des sources secondaires (Porlier-Bourda-ges) Chisholm commença ses activités de traite et sa vie en forêt à Matamec vers les années 1840. Il est mort et enterré ici en 1876. Aucune autre date n'est sûre en ce qui concerne la période d'activité du site. Cependant, si Thompson (pour Têtu) exploitait un club exclusif pour les gens riches du sud qu'amenaient les bateaux de Têtu, alors on peut assigner à une telle activité une date se situant n'importe quand dans la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. La connais-

sance que possédait Chisholm de la région et de ses habitants amérindiens serait sûrement en accord avec l'existence d'une telle activité. De plus, pendant la saison morte, il pouvait poursuivre ses activités de traite, les bateaux de Têtu pouvant lui apporter les marchandises nécessaires et rapportant les fourrures.

Reconnu, répertorié : Le complexe Thompson-Amory tient toujours debout. Nous ne savons pas si quelqu'un a trouvé des indices pouvant nous informer sur une quelconque occupation antérieure au complexe puisque nous ne savons pas au juste quand il fut construit par Thompson.

Emplacement : 50°17'0" N x 65°58'5" W; 20UKL885742 UTM  
 Comté: Saguenay  
 Canton: Blanche  
 Rang et lot: Bloc 1  
 Carte: 22I/5 (1:50,000)  
 Photo aérienne: Q 76381-151 (1:15,000)

Propriétaire : Institut Océanographique Woodshole

Description du site : Le site est sur une terrasse très sablonneuse à l'est de l'embouchure de la rivière Matamec (Figure 13). Ce sable, et parfois un sable argileux, repose sur du roc qui émerge sous forme de petites pointes, d'îles ou de récifs au bord de l'eau et dans le St-Laurent. Peu de choses protègent les rives du St-Laurent de l'érosion à part quelques récifs où se brisent les eaux. Dans une clairière de 135 m x 105 m se dressent sept bâtiments. Un grand hangar pour les bateaux se situe sur une pointe arrondie, à la rencontre des rives du St-Laurent et de la Matamec.

Une excellente pente composée de roc et d'argile sablonneuse se rend jusqu'à la Matamec à quelques 50 mètres en amont de l'embouchure. Cet endroit constitue un excellent lieu pour accoster. La pente est bien défrichée et protégée des vents contraires. De longues herbes masquent cette pente et la clairière. Les arbustes et les arbres prédominent la partie à l'est et derrière la clairière. La rivière est apparemment reconnue pour sa truite et son saumon. Son eau est également bonne à boire. La communauté de Petit-Havre qui se situe à quelques 600 m de la rivière Matamec aujourd'hui trop peu profonde, mais qui pourrait être un bon lieu de chasse au gibier d'eau. Petit Havre est également très rocheux et a peut-être été ou est en ce moment même un endroit où l'on chasse le phoque. L'embouchure de la Matamec est également à près de 1 km de ce qui ressemble à un ruisseau sinueux de castors que traverse une zone marécageuse au nord-ouest du site.

Sources documentaires : L'ouvrage de Porlier-Bourdages (pas d'année d'édition) constitue une source secondaire d'information importante même si l'auteur ne nous réfère à aucune de ses propres sources. Donald Gallienne, qui a déjà été propriétaire de ce terrain et qui nous y a conduit dans son véhicule à quatre roues motrices, est également d'avis que le poste de Chisholm, ne s'y trouvait pas. Cette affirmation est basée sur sa connaissance de la tradition orale qui place le poste de Chisholm à Petit-Havre.

Cependant, comme on pourra le noter lorsque nous discuterons du site 98SY, Petit-Havre ne possède

aucun emplacement adéquat pour la construction d'une maison. Donald a probablement raison de croire que Chisholm était installé à cet endroit. Cependant, après longue réflexion, je crois qu'il s'agissait d'un site de mouillage avec une bâtisse pour l'entreposage. Le site est élevé et rocheux et offre peu de protection sauf au bord de l'eau (ou dans l'eau). Un petit ruisseau semble être à sec pendant la période qui va de la fin de l'été à l'automne et l'anse elle-même, à marée basse n'est rien de plus, qu'un banc de sable; l'approvisionnement en eau potable pose ainsi de sérieux problèmes.

██████████ e ██████████ u ██████████ c ██████████ le ██████████  
 ██████████ en ██████████ on ██████████ e ██████████ ██████████  
 ██████████ ██████████ n. ██████████ ██████████ ██████████  
 ██████████ t ██████████ n, ██████████ i ██████████ ██████████  
 ██████████ ██████████ s ██████████ re ██████████ ██████████ s. De  
 son opinion, ██████████ ██████████ ██████████ nts avaient  
 leur magasin et résidence ici et ont plus tard  
 travaillé pour Thompson. Il a également souligné  
 que Chisholm allait porter le courrier en canot  
 à Tadoussac.

#### Reconnaissance

: Nous avons cru que le poste de traite-résidence pouvait être n'importe où sur la terrasse, mais qu'il était susceptible d'être près de la Mata-mec. Nous avons vu une dépression avec quelques éléments structuraux de bois effondrés, juste à l'est du chemin qui traverse maintenant la pente de l'endroit où l'on accoste. Cependant, aucun objet témoin fut récupéré dans les environs qui aurait pu nous préciser la date de son occupation; mais elle semblait être une structure récente. Les seules trouvailles qui méritent d'être

tre mentionnées, sont des fragments de verre et de céramique de la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle trouvés au nord-est du grand bâtiment du complexe Thompson-Amory. Nous croyons que ces artefacts ne peuvent que difficilement référer à une occupation par un simple commerçant indépendant marié et père de six jeunes enfants.

Témoins matériels  
récoltés

: Le code 97SY1 fut attribué aux vestiges (Lot 1) trouvés lors de cette collecte de surface, (désignée sous-opération "A") et entreprise dans une aire située au nord-est de la structure principale et qui semble avoir été jadis cultivée.

97SY1A1: échantillon de céramique de type WHITE-WARE, pâte dure, et impressions de motifs de feuillages et blasons (?) bleus sur fond blanc: un (1) fragment de rebord de tasse; un (1) fragment de rebord possiblement d'un bol, pâte dure et bandes vert-mousse peintes sur fond blanc; un (1) fragment de la lèvre probablement d'un bol en céramique, pâte tendre, orange, non-décorée, à glaçure brune (oxyde de fer) sur la paroi interne seulement; un (1) fragment lèvre-goulot-épaule d'une bouteille de vin, vert olive, en verre soufflé et moulé de fabrication artisanale, à parois droites et lignées.

La bouteille ne porte plus les lignes marquées par le moule et a probablement été réchauffée, les lignes tordues au niveau du goulot ayant également pour une part disparues. Ces indices suggèrent une date probablement plus récente que 1870 si ce nouveau chauffage a été effectué dans un fourneau à gaz. Par contre le fragment de ré-





Pour le moment, aucun travail spécifique en archéologie n'est recommandé. Les possibilités futures dépendront des résultats des correspondances et de tout travail d'archives.

- Site : Petit-Havre
- Code : 98SY
- Nature des activités représentées : Petit-Havre dit-on est le site de la résidence et du poste de traite de Hug Chisholm. Il fut également utilisé comme site de mouillage lors des occupations plus récentes, celles de Thompson, Amory et Gallienne tout près du 97SY.
- Période : Hug Chisholm, débuta ses activités vers 1840 et il est décédé en 1876. Nous ne savons pas quand furent érigés les premiers bâtiments de Thompson au 97SY, mais il est probable que la petite anse protégée de Petit-Havre fut utilisé pour le mouillage à partir du temps de Chisholm à aujourd'hui.
- Reconnu, répertorié : Non
- Emplacement : 50°16'54" N x 65°56'45" W; 20 UKL 901739 UTM  
Comté: Saguenay  
Canton: Blanche  
Rang et lot: Bloc 1  
Carte: 22I/5 (1: 50,000)  
Photo aérienne: Q 76381-151 (1:15,000)
- Propriétaire : Inconnu
- Description du site : La petite anse, qui sert au mouillage des bateaux, est près du croissant est d'une plus grande anse (Figure 13). Le terrain environnant se caractérise par des falaises abruptes. L'anse de "mouillage" est juste assez grande pour une embarcation modeste. Un petit ruisseau qui drai-

ne un marécage au nord traverse cette anse. Il nous est difficile de comprendre pourquoi on y construirait une maison et un poste de traite. Par contre, cela ferait un bon abri pour un bateau et on aurait pu y construire un hangar pour entreposer les agrès et peut-être pour préparer et entreposer le poisson. Aujourd'hui, on a bulldozé l'aire complète et l'anse a été dynamitée pour accommoder de plus gros navires. Cette dévastation rend difficile l'évaluation du potentiel d'occupation humaine ancienne.

Sources documentaires : ■. ■ nous a fait part de la tradition orale voulant que Chisholm se soit installé ici pour chasser, pêcher et traiter. Il a peut-être raison en ce qu'il croit. Cependant, il est également possible que Chisholm ait vécu sur la terrasse beaucoup plus accueillante à l'embouchure de la Matamec et qu'il ait utilisé ce site pour des activités de pêche. L'idée de l'occupation du site dans la période récente par les gens qui demeuraient à Matamec nous est venue de ■, ■, ■, ■, ■ et ■. Il nous a également dit qu'Amory avait construit un petit phare à Petit-Havre.

Reconnaissance : ■. ■ nous a conduit à Petit-Havre dans son véhicule à quatre roues motrices. La terre et la mousse ainsi que quelques grosses pierres furent déplacées le tout formant un tas et nous n'avons pu trouver de traces d'occupation sur le dessus de la colline dénudée ou près du petit ruisseau.

Évaluation : Il n'y a rien ici représentant une certaine valeur archéologique, toutes traces ayant été détruites.

Recommandation : Aucun travail archéologique n'est recommandé.

- Site : Rivière-Pigou
- Code : 99SY
- Nature des activités représentées : Il s'agit d'un hameau de pêcheurs dont plusieurs sont originaires des îles Jersey (Angleterre).
- Période : Son origine remonte à 1854, au moment où le gouvernement a obligé la compagnie de la Baie d'Hudson à céder aux pêcheurs une partie de ces concessions le long de la côte. Le site a été abandonné au cours du XX<sup>e</sup> siècle, probablement au cours des années 30 ou 40 (?).
- Reconnu, répertorié : Oui
- Emplacement : 50°16'33" N x 65°35'0" W; 2 OULLI<sup>164</sup>707220<sup>164</sup>UTM  
Comté: Saguenay  
Canton: Rochemonteix  
Rang et lot: Pas de cadastre  
Carte: 22I/5<sup>164</sup>(1:50,000)  
Photo aérienne: Q 76373-201 (1:15,000)
- Propriétaire : La Couronne
- Description du site : Le hameau de Pigou occupe un espace de 255 par 120 m, sur une terrasse sablonneuse de 5 m d'altitude, face au St-Laurent (Figure 18). Il est bien protégé par la présence de plusieurs îles, et comprend des plages ainsi que deux pointes rocheuses qui s'avancent dans la mer. Des hautes herbes ont envahi le site et un grand nombre d'épinettes bordent cette clairière juste à l'arrière. Une station télégraphique en partie effondrée se trouve sur le site; un portage re-



cio-économique d'un tel site, de même que l'identification des résidents pour chacune des habitations pourrait permettre de mener à bien une analyse pertinente des vestiges archéologiques face aux données de l'enquête orale; on rejoindrait ainsi une véritable archéologie anthropologique. Il faudra un autre siècle avant que l'on découvre un autre hameau de pêcheurs du Jersey sur la Côte-Nord.

#### Recommandations

: Il faut être préparé, car le site devrait susciter un intérêt futur certain. Les membres de la Société historique de la Côte-Nord devraient être encouragés à ramasser des données sur le site, leur donnant ainsi l'occasion de participer à sa classification. A cause de son excellent état de conservation, et parce qu'il représente un aspect bien particulier de l'histoire du Québec, le site devrait être classé. Une carte des restes matériels devrait être dressée par une équipe comprenant un archéologue, un arpenteur, ainsi qu'un ancien résident.



- Site : Cap Cormoran *Erosion*
- Code : 34SY
- Nature des activités représentées : Il y aurait eu, sur le cap, un petit poste de traite où la Compagnie du Nord-Ouest, puis la Compagnie de la Baie d'Hudson se seraient installées. Il s'agit du poste du roi le plus à l'est avant d'arriver à la Seigneurie de Mingan.
- Période : Le poste de Cormoran fut désigné pour la première fois en 1803 Poste du Roi alors que la Compagnie du Nord-Ouest, un groupe de marchands de Montréal en obtenaient la concession. Lorsque la Compagnie de la Baie d'Hudson de Londres acheta en 1821 les parts de la Compagnie du Nord-Ouest, elle s'installa au poste de Cormoran. Cependant, peut-être n'opéra-t-on qu'à partir de 1826. Le poste a été fermé en 1831.
- Reconnu, répertorié : Nous n'avons pu en trouver de traces même en parcourant chaque plage et le long des pointes, entre l'extrémité du Cap Cormoran et le Crique à Richmond situé 2 kilomètres plus à l'ouest. Cependant, le poste pourrait être celui-là retrouvé à Rivière au Bouleau (Voir 102SY).
- Emplacement : 50°16'17"N x 65°33'0"W (?); 20ULL183720 UTM (?)  
 Comté: Saguenay  
 Canton: Rochemonteix  
 Rang et lot: Bloc 1  
 Carte: 22I/5E(1:50,000)  
 Photo aérienne: Q 76373-203 (1:15,000)

- Propriétaire : Inconnu
- Description du site : Si c'est bien là l'emplacement du site, alors il aura complètement été emporté par l'érosion. Il aurait été sur une terrasse sablonneuse haute de 2 m, probablement à proximité de l'un ou l'autre des trois petits ruisseaux qui se jettent dans le St-Laurent (Figure 18). D'après les résidents, l'érosion est très rapide. Aujourd'hui, plusieurs chalets ont été installés au bord de l'eau.
- Sources documentaires : Nous nous sommes référés surtout au dossier préparé par Jacques Fortin pour le ministère des Affaires culturelles du Québec. Nous avons également consulté Anick (1976) et avons surtout appris qu'il s'agissait d'un petit poste n'engageant que peu d'employés. [redacted] y [redacted] t [redacted] [redacted] re [redacted], [redacted] i [redacted] e [redacted] ant [redacted] ue [redacted] [redacted] a également été interrogé. Il n'a jamais entendu dire que quelqu'un aurait trouvé de "vieilles assiettes" le long de la plage. Il dit que l'on devrait plutôt aller du côté de Rivière au Bouleau parce que les archéologues y ont découvert des vestiges amérindiens.
- Évaluation : Ou bien le site ne se trouvait pas en cet endroit, ou bien il se trouve à présent sous les flots.
- Recommandations : Nous suggérons de n'entreprendre aucun travail à cet endroit.

- Site : Rivière au Bouleau
- Code : 102SY EDDj-6
- Nature des activités représentées : La fonction du site n'est pas très claire, mais il pourrait s'agir du poste de traite désigné Poste de Cormoran. On a également envisagé la possibilité qu'il s'agisse là de l'une des nombreuses stations de pêche privées échelonnées le long de la côte depuis que la Compagnie de la Baie d'Hudson a perdu le monopole des pêches.
- Période : On ne sait trop, car nous n'avons aucune façon pour l'instant de trouver les liens entre les documents écrits et le site. S'il s'agit effectivement du Poste de Cormoran, alors on aurait une période assez ancienne: 1803 à 1831. La Compagnie du Nord-Ouest a contrôlé ce poste jusqu'en 1821, et à partir de cette date, la Compagnie de la Baie d'Hudson prit la relève. S'il s'agit d'une cabane de pêcheurs, alors on aurait une période commençant à partir de 1854. La datation relative par les objets-témoins demeure la seule solution devant permettre de résoudre ce problème; or très peu de vestiges ont été retrouvés.
- Reconnu, répertorié : Oui
- Emplacement : 50°16'53" N x 65°31'10" W; 20ULL204727 UTM  
Comté: Saguenay  
Canton: Rochemonteix  
Rang et lot: pas de cadastre  
Carte: 22I/5E(1:50,000)  
Photo aérienne: Q 76381-132 (1:15,000)

- Propriétaire : La Couronne
- Description du site : Le site est situé sur une terrasse de sable, seulement 2 m au-dessus de la plage, à environ 150 m à l'ouest de l'embouchure de la rivière Bouleau (Figure 18). La pente derrière le site est couverte d'épinettes, de bouleaux et de peupliers. La route 138 se trouve à moins de 45 m derrière le site. L'érosion a affecté la partie sud du site comme l'indiquent les fosses qui peuvent être aperçues à la limite sud de la terrasse. Une pile de débris de construction a été étendue par le bulldozer, occupant une largeur de 12 m; l'aire située à l'ouest de cette pile est utilisé comme lieu de pique-nique. Il reste une partie d'une clairière du côté ouest de l'aire de remplissage du bulldozer. Les premiers 8 m depuis le bord de la terrasse sont dépourvus d'arbres mais plutôt couverts d'herbes envahissantes. Le sable se termine 150 m plus à l'ouest où commence un rivage de roc qui va jusqu'à l'extrémité du Cap Cormoran se trouvant à 2 km du côté sud-ouest.
- Sources documentaires : Le dossier Fortin, fourni par le ministère des Affaires culturelles constitue l'une des sources majeures pour une interprétation du Poste de Cormoran. Nous l'avons confronté au rapport du Dr. N. Anick, "The Fur Trade in Eastern Canada until 1870", (1876). selon Anick le poste était apparemment très petit, selon le nombre d'occupants, et parfois, aurait eu des difficultés à fonctionner. Ceci suggère que l'on ne devrait pas s'attendre à trouver une grande quantité de vestiges, non plus qu'un site d'une grande éten-

due. [redacted] [redacted] (1977) aurait découvert une cabane de pêcheurs abandonnée sur la rive est de la rivière. Les stations et les hameaux de pêcheurs ont été discutés lors d'une session d'information avec la Société historique du Havre St-Pierre. En résumé, au cours de la discussion, on a souligné l'existence probable de cartes (7) de navigation datant du XIX<sup>e</sup> siècle et sur lesquelles figureraient quelques-uns de ces emplacements.

### Reconnaissance

: La plage et la terrasse ont été explorées, depuis l'embouchure de la rivière Bouleau jusqu'au rivage de roc, 300 m plus à l'ouest. Une petite quantité d'objets-témoins fragmentaires ont été découverts à la limite ouest de l'aire de remplissage par bulldozer où elle prenait la forme d'une "rampe" partant du stationnement et jusqu'à l'aire de pique-nique. On en a trouvé également, mais en moins grande quantité, sur la surface foulée de l'aire de pique-nique. Cependant, à la limite de cette aire, à environ 6 m de la "rampe", nous avons trouvé deux parties de dépressions de 2 m de largeur, et séparées par seulement 2 m. Leur moitié sud avait été entamée par l'érosion. L'examen de la plage de sable juste en bas n'a révélé que des vestiges récents ainsi qu'un clou moulé ou découpé; c'est pourquoi nous ne pouvons affirmer pour l'instant que les dépressions sont associées aux artefacts du XIX<sup>e</sup> siècle. On peut espérer qu'elles le soient. Cependant, l'emplacement des objets-témoins en surface du remplissage du bulldozer soulève la possibilité que le site principal aurait été un peu plus haut, qu'il a été détruit

et que les vestiges ont été dispersés, lors de la construction de la route 138.

Récolte de surface : Tous les vestiges trouvés dans le volume de rejet du bulldozer ont été enregistrés sous le numéro de provenance lot 1, sous-opération "A", opération 1 du site 102SY. Ce numéro est problématique si le site correspond effectivement au Poste Cormoran, car le code 34SY fut donné à ce dernier par Fortin. Les conditions sur le terrain commandent une codification qui devrait être assurée par les responsables sur le terrain même s'ils ne correspondent pas toujours exactement au système des archives.

Le matériel de 102SY1A1 comprend: un (1) fragment de panse-bord d'une tasse en céramique de type WHITEWARE, à pâte moyenne ou presque dure, à motif "MOCHA" noir imprimé (cork-stamped) sur fond blanc; un (1) tesson de bord d'une soucoupe ou d'une assiette à dessert, à pâte presque compacte, à motif "SHELL-EDGED" bleu légèrement surcreusé sur fond blanc, toujours avec glaçure. Un (1) fragment de base d'un plat possiblement de "IRONSTONE", à pâte dure et motifs floraux imprimés sur fond blanc; deux (2) fragments possibles de panse d'une tasse blanche, à pâte dure, sans décoration. Quatre (4) fragments de céramique de type COARSEWARE, pâte tendre, orangée, unie, sans glaçure.

102SY1A2: représente le matériel ramassé sur la plage juste en bas des dépressions. Seul un clou de 2¾ pouces a été ramassé parce que nous ne pouvions en identifier la technique de fabrication. En ce sens sa signification demeure obscu-

re. Sa tête de forme rectangulaire aux coins arrondis et la tige a une section ovale près de la tête puis rectangulaire à l'autre extrémité.

Cependant, on peut voir les lignes qui indiquent qu'il aura été coulé dans un moule. Il s'agit peut-être d'un spécimen référant à la quincaillerie maritime.

Le style "mocha" sur le "whiteware" à pâte dure apparut vers 1815 et a survécu jusqu'au XX<sup>e</sup> siècle. Les "shell-edge" plus estompé avec le temps, suggèrent que le spécimen de Rivière au Bouleau pourrait dater de la période 1820 à 1840. Les autres spécimens à pâte dure peuvent être de "l'ironstone" qui fut manufacturé dès 1815 et répandu surtout entre 1830 et 1850. En bref, il n'est pas impossible que le site soit effectivement le poste Cormoran.

#### Évaluation

: Ce site problématique pourrait être effectivement ce qui reste du site érodé et bouleversé du poste Cormoran. Même si la rivière au Bouleau passait juste au-delà de la limite est des postes du Roi au XIX<sup>e</sup> siècle, il est peut-être possible qu'un poste ait été placé ici près de la rive ouest de la rivière. Cependant, mise à part la confirmation de la date et de l'identification de l'établissement, bien peu d'information ne saurait être tirée de travaux ultérieurs.

#### Recommandations

: Nous ne recommandons pas d'autres travaux.

- Site : Longue-Pointe-de-Mingan: la maison du fondateur.
- Code : 103SY
- Nature des activités représentées : C'était là la maison construite par un Monsieur Tadée, pêcheur originaire de la Baie des Chaleurs, et qui dut s'installer là, parce que la Compagnie de la Baie d'Hudson l'aura empêché de s'établir à Mingan.
- Période : 1849 - ?
- Reconnu, répertorié : Oui
- Emplacement : 50°15'48" N x 64°8'55" W; 20UML183683 UTM  
Comté: Saguenay  
Canton: Mingan, municipalité de Longue Pointe  
Concession et lot: inconnus  
Carte: 22I/8E(1:50,000)  
Photo aérienne: Q 76409-73 (1:15,000)
- Propriétaire :
- Description du site : La maison avait été installée à quelque 75 m de la rive, sur une terrasse de sable, face au sud-est, donnant sur la Baie de Mingan. Il ne s'y trouve pas de port naturel pour les bateaux de pêche. Le site est maintenant dérangé par les sillons profonds laissés par les véhicules qui viennent faire le plein à la station service qui occupe une partie du site.
- Sources documentaires : [REDACTED] e nous a révélé qu'il s'agissait probablement du seul site historique pouvant se trouver au village.



Reconnaissance

: De la maison de [REDACTED], nous nous sommes rendus aux pompes à essence qui devaient se trouver à quelque 50 pieds de l'emplacement de la maison. De grands espaces se trouvaient marqués d'ornières profondes. Quelques céramiques du XIX<sup>e</sup> siècle ont été remarquées mais n'ont pas été récoltées, car le propriétaire n'était pas à la maison.

Évaluation

: En raison des bouleversements, ce site du XIX<sup>e</sup> siècle où se trouvait la cabane d'un pêcheur ne présente aucun intérêt archéologique.

Recommandations

: Nous suggérons de ne pas entreprendre de travaux à cet endroit.

- Site : Le Four de Mingan
- Code : 103SY
- Nature des activités représentées : Il s'agit d'une station basque pour l'exploitation de la graisse de mammifères marins.
- Période : XVI<sup>e</sup> siècle (?)
- Reconnu, répertorié : Non, mais le site a été examiné lors d'une autre expédition (voir plus bas).
- Emplacement : 50°17'7" N x 64°1'4" W; 20 UML275706 UTM  
Comté: Saguenay  
Canton: Mingan  
Concession et lot: pas de cadastre  
Carte: 22I/8E(1:50,000)  
Photo aérienne: Q 76381-71 (1:15,000)
- Propriétaire : La Couronne (revendiqué par la Bande de Mingan)
- Description du site : D'après René Lévesque (1968, p. 6139) un four en forme de fer à cheval ainsi que des fragments de tuiles qui lui sont associés avait été construit au pied d'une falaise, sur la rive nord de l'Île du Havre de Mingan, face au quai de Mingan.
- Sources documentaires : Les seules sources d'information concernant le site se trouvent dans le rapport de Lévesque ci-haut mentionné. Apparemment, celui-ci n'a pas communiqué les résultats de son travail à la population locale, car notre guide n'a pu nous emmener au site. Mgr. Bélanger a paraphrasé Lévesque, sans toutefois le citer (1971, pp. 44-45).

- Reconnaissance : Nous n'avons pas visité le site.
- Évaluation : Tous les sites basques sont d'un grand intérêt, parce que jusqu'ici, aucun travail sérieux n'a été effectué sur de tels sites.
- Recommandations : La fouille du site et la recherche des espaces d'habitation adjacents devraient faire partie d'une étude régionale menée en collaboration avec la Bande de Mingan, sinon, par des chercheurs qualifiés qui seraient engagés par la Bande.

- Site : Bissot, Poste de Mingan
- Code : 20SY *EtDa-8*
- Nature des activités représentées : C'était là le site d'un établissement du régime français, pour la traite des fourrures, la pêche et l'exploitation de la graisse de mammifères marins (Figure 19). On dit qu'il a fonctionné également sous le régime anglais.
- Période : Régime français: 1662-1760  
Régime anglais: 1760-1803
- Reconnu, répertorié : Oui
- Emplacement : 50°17'30" N x 64°1'30" W; 20 UML269713 UTM  
Comté: Saguenay  
Canton: Mingan  
Concession et lot: non disponible  
Carte: 22I/8E(1:50,000)  
Photo aérienne: Q 76381-71
- Propriétaire :
- Description du site : Le site se trouve sur une série de plages sablonneuses surélevées, face au sud, donnant sur une petite anse faisant partie du rivage du port de Mingan (Figure 19,20). La limite du site (i.e. là où des objets ont été trouvés en surface), se trouve à quelque 125 m de l'extrême limite nord de l'anse, et à 250 m depuis la rive du port de Mingan, du côté nord-est de l'anse. L'aire mesurant approximativement 100 m E-W par 120 m N-S où du matériel a été ramassé, se trouve au milieu d'une zone résidentielle du villa-

ge amérindien de Mingan. Au moins trois maisons, deux hangars pour l'entreposage ainsi qu'une rue se trouvent sur le site (Figure 21), du moins c'est ce que nos observations nous permettent de croire. Le bouleversement le plus récent survenu à cet endroit consiste en l'excavation d'un fossé pour les égouts, du chaque côté de la rue, par de la machinerie lourde.

Sources documentaires : Nous avons eu accès à deux documents concernant le site: le dossier historique de Jacques Fortin pour Mingan, et le rapport préliminaire de René Lévesque pour l'année 1965. Ces deux documents sont plus confus qu'utiles, notre projet étant de vérifier l'état et le potentiel archéologique du site. Des plans indiquant les espaces fouillés ou sondés et les aires de ramassage de surface de 1965 ne semblent nécessaires et relativement simples à réaliser. Or ces plans n'existent pas puisqu'on ne les trouve pas dans les archives, et les désignations de lots auxquelles Lévesque se réfère vaguement n'existent plus. Les distances et les angles qui situent les carrés de fouilles par rapport au point marqueur près du quai public sont incorrects du moins dans la copie que nous avons du rapport de Lévesque. Il a probablement enregistré ses données correctement ailleurs, car après vérification sur le terrain, nous avons retrouvé les valeurs exactes citées dans Fortin. Un informateur vivant sur le site, travaillant avec notre interprète et assistant de recherche [REDACTED] s [REDACTED], a tâché de nous indiquer approximativement où Lévesque avait travaillé.

Reconnaissance

: Nous avons parcouru l'aire principale du site en enregistrant les trouvailles de surface sous des numéros de lots de l'Opération 1, sous-opération "A". Ainsi, le premier objet ou la première concentration devait être désigné 20SY1A1. Ces concentrations sont indiquées sur la figure 21. Lorsque nous avons su que la Bande devait creuser des tranchées pour l'installation des égouts, alors nous sommes retournés sur le site. Les deux tranchées ont été désignées Opération 2, celle du côté nord de la route étant sous-opération "A" et l'autre, sous-opération "B". Chacune des sections de tranchée ayant livré du matériel recevait un numéro de lot référant selon le cas à l'une ou l'autre des sous-opérations. Ainsi le premier vestige, objet ou structure de la tranchée nord, devait être enregistré sous la désignation 20SY2A1. En utilisant le coin sud-ouest de la maison de Phillip Pietasho comme point repère, nous avons situé l'espace examiné par rapport au point marqueur se trouvant à proximité du quai.

Récolte de surface

: 20SY1A1: Un (1) fragment d'un plat en faïence à pâte tendre, couleur chamois, sans motif, avec engobe blanche (étain) sur une face.

20SY1A2: Un (1) fragment de bord d'un bol (?) en céramique de type "COARSEWARE" à glaçure verte, à pâte moyenne, couleur chamois, avec motif à anneaux incisés près de la lèvre, mince engobe sous une glaçure verte; deux (2) fragments basaux d'une assiette ou d'un grand bol du même type de céramique à pâte moyenne, couleur chamois; un (1) fragment basal d'un plat profond ou d'un bol de céramique du même type (COARSEWARE)

à glaçure verte, brûlé, pâte moyenne, de couleur chamois, probablement sans motif, et glaçure brûlée sur une face; un (1) fragment de la lèvre d'une céramique de type COARSEWARE, brûlé, à pâte tendre, couleur chamois, sans glaçure (peut-être brûlée ?), unie; un (1) fragment de céramique de type COARSEWARE, à pâte tendre, couleur grise, unie, à glaçure vert pomme; un (1) fragment de bord de céramique de type COARSEWARE à glaçure brune, pâte tendre, couleur chamois uni et glaçure brune oxydée (ou brûlée); un (1) fragment de céramique de type COARSEWARE, pâte tendre, couleur chamois, uni, avec glaçure verte; un (1) fragment de la lèvre d'un récipient profond en faïence, pâte tendre, couleur chamois, unie, engobe d'étain; un (1) fragment d'une brique française de 3.5 cm d'épaisseur; un (1) fragment de clou de métal forgé, à tête de diamant; un (1) fragment mésial d'un tuyau de pipe de KAOLIN, blanc, uni, et trou de petit diamètre.

20SY1A3: un (1) fragment basal d'une tasse (?) en céramique à pâte dure, bleue, unie et glaçure incolore.

20SY1A4: un (1) fragment de bord d'un bol en céramique de type COARSEWARE à glaçure brune, pâte tendre, couleur chamois, unie, la glaçure brune oxydée (ou vert altéré) sur une face; un (1) fragment de céramique de type COARSEWARE, pâte tendre, couleur chamois, avec engobe d'étain et glaçure verte (?) complètement disparue; un (1) tesson (panse) d'un contenant de verre, vert olive pâle, panse sphérique (?), patiné; un (1) clou forgé de 4 pouces à tête facettée et extré-

mité de la tige large ou spatulée; un (1) clou forgé à tête de diamant, incomplet distalement; deux (2) fragments mésiaux de tuyau de pipe de KAOLIN, uni et trou de petit diamètre.

Objets témoins récoltés

dans les tranchées : 20SY2A1: désigne une tache irrégulière de sable foncé, imprégné, d'un sol d'occupation et de dépotoir, et qui a révélé: un (1) fragment de base d'une assiette ou d'un grand bol en céramique de type COARSEWARE, pâte tendre, couleur chamois, uni, et glaçure vert-pomme sur une face; un (1) fragment d'une brique (française) de 3 cm d'épaisseur et de 9.6 cm de largeur.

20SY2A2: désigne une structure linéaire de couleur sombre, mesurant 15-29 cm de large par 53 cm de profond, et presque alignée avec le nord magnétique (Figure 22). Sa longueur maximum telle que perçue dans la tranchée est de 1.76 m. Un sondage pratiqué 2 m plus au nord (de l'autre côté de l'aire de rejet) s'est avéré négatif. Deux autres sondages du côté est et du côté ouest, à 1 m de la structure n'ont pas non plus livré de matériel. Dans la structure, on a trouvé: un (1) fragment de la lèvre d'un grand bol en céramique de type COARSEWARE, pâte tendre à moyenne, couleur chamois, unie, et glaçure vert jaunâtre sur une face.

20SY2B1: désigne plusieurs fragments d'un récipient trouvés ensemble, mais non associés à une structure ou une couche d'occupation. On a: vingt-deux (22) fragments d'un grand bol en céramique de type COARSEWARE, pâte moyenne, couleur chamois, unie, et quelques traces d'une



glaçure verte ou brûlée sur une face; deux (2) fragments de brique (française ?), dimensions indéfinies.

Autres vestiges

: Mme [REDACTED]rie [REDACTED]is nous a montré un boulet de canon marqué de la flèche britannique, ainsi qu'une petite lame de hache française trouvés près de sa maison. Le boulet indique probablement l'attaque du poste par les britanniques.

Les vestiges en céramique à glaçure verte ou brune trouvés sur le site indiquent une occupation qui peut remonter jusqu'à 1770, et la faïence cuite à haute température, presque "émaillée" peut indiquer une période allant de 1750 à 1780. Bien que ces informations concordent avec l'occupation de 1662-1760 attestée dans les documents écrits, la collection ne comprend cependant pas un certain nombre de types de céramique propres au XVIII<sup>e</sup> siècle. Il y a absence de grès blanc à verni salin et on ne trouve pas de "protocreamwares"?. Nous avons également retrouvé très peu de faïences. En lisant le rapport de Lévesque, on est porté à croire qu'il a pu trouver davantage de faïence. Il serait utile de voir ce qu'il a trouvé, parce qu'à partir de notre seule collection, j'hésiterai à accepter une occupation principale ultérieure au premier quart du XVIII<sup>e</sup> siècle. Aucun indice ne permet de souscrire à l'idée d'un établissement plus récent que la période du régime français. Le matériel qui réfère sans contredire à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle (céramique de type BLEUWARE et les fragments de pipe) semblent n'être rien de plus que des objets perdus au hasard, et pro-

venant de sites plus tardifs qui se trouvent à proximité.

### Évaluation

: Le site présente un potentiel certain pour la recherche à cause des grands espaces ouverts entre et derrière les maisons. Même si la période d'occupation du site apparaît plus brève que prévue, les vestiges de périodes non représentées dans notre échantillonnage se retrouvent peut-être ailleurs sur le site, attendant d'être mis à jour. Même si quantité d'objets-témoins français ont été trouvés ailleurs ( Place-Royale par exemple), les postes de la période du régime français, bien fouillés (s'il y en a) sont rares; nous avons beaucoup à apprendre concernant le fonctionnement, la subsistance et les préférences des occupants des postes français de l'est du Canada.

### Recommandations

: La fouille de ce poste et la recherche, de même que de nouveaux efforts pour découvrir ce qui semble être des "occupations manquantes" devraient être poursuivis. Ce projet devrait être intégré à une étude plus globale impliquant la participation de la Bande de Mingan ou de personnes ressources engagées par la Bande.

Site : Maison Jolliet

Code : 48SY (EbCx-1)

Nature des activités représentées : Le site, dit-on serait celui du poste de traite d'un dénommé Jolliet, pour l'exploitation de la Seigneurie des Iles et Ilets de Mingan.

Période : L'intervalle 1680-1711 a été suggéré.

Reconnu, répertorié : Oui, mais son emplacement avait déjà été remarqué par d'autres chercheurs.

Emplacement : 50°16'43" N x 63°59'20" W; 20 UML29<sup>5</sup>698 UTM  
Comté: Saguenay  
Canton: Mingan  
Rang et lot: pas de cadastre  
Carte: 221/8 (1:50,000)  
Photo aérienne: Q 76381-70 (1:15,000)

Propriétaire : La Couronne

Description du site : Le site se trouve du côté est de l'île du Havre de Mingan (Figure 19) où une série de terrasses sablonneuses, bien drainées et élevées constituent un emplacement idéal pour l'installation d'un campement ou la construction de petites structures. Cet endroit se trouve à 105 m de l'extrémité de l'île. Deux petits lacs d'eau douce se trouvent respectivement à 225 et 290 m à l'ouest du site. Une petite anse sablonneuse, protégée du côté est par des rochers qui s'avancent, est située à 20 m au nord-est des bâtisses anciennes, et de là, on a une très bonne vue sur l'embouchure de la rivière Mingan ainsi que sur

sur le Golfe St-Laurent. En coupant quelques petits arbres et buissons, on peut profiter du bon vent qui chasse les moustiques. Plusieurs anciens sondages archéologiques ont été repérés sur le site et à proximité de celui-ci. Un abri de bois rond ainsi que d'autres traces de campements contemporains ont été notés. Au trou profond laissé par l'équipe de René Lévesque après la fouille de la maison B de 1968 s'ajoute une extension de celui-ci effectuée par Serge-André Crête en 1978. Cependant, ce qui est surprenant, c'est qu'il en semble pas que des "chercheurs de trésors" aient tenté leur chance à cet endroit "ouvert", et que nul n'a choisi d'utiliser cette fosse pour y jeter des vidanges. Bref, l'état général du site est très bon.

Sources documentaires : Le dossier historique de Fortin, les rapports de Lévesque (1966 et 1968), ainsi que les rapports de reconnaissance de 1978 de [REDACTED] et [REDACTED] ont été utilisés pour tenter d'évaluer la signification du site ainsi que le potentiel qu'il représente pour la recherche future. Dans Fortin, on trouve les grandes lignes des événements survenus en ces lieux, mais la véritable fonction et l'identification du site posent encore certains problèmes. Dans ses rapports, Lévesque explique assez clairement quels documents et quels indices géographiques l'ont mené à formuler son interprétation du site. Cependant, certaines lacunes de ses rapports ne permettent pas de comprendre l'image qui devait se dégager des données de la fouille.

Reconnaissance : Nous avons examiné le site en compagnie de [REDACTED] [REDACTED] n [REDACTED] n. Le site avait été explo-

ré, l'année précédente par un préhistorien, M. [REDACTED] ré [REDACTED]. Il a pratiqué des sondages et dressé une très bonne carte du site à laquelle on peut se référer (Crête, 1978, carte 11). L'objet de notre visite était d'abord d'examiner l'état et le milieu physique du site.

Évaluation

: Je crois qu'il reste du travail utile à effectuer à cet endroit, malgré la fouille extensive de Lévesque. La production d'un rapport pertinent concernant cette recherche déjà effectuée changerait possiblement cette opinion.

Recommandations

; Il faudrait exiger la production d'un rapport mieux documenté et plus utile. La poursuite des travaux devrait faire partie d'un programme de recherche qui serait planifié en collaboration avec la Bande de Mingan et exécuté conjointement par la Bande et le ministère des Affaires culturelles du Québec, sinon, par la Bande avec l'aide de consultants qualifiés.

- Site : Le Poste I de la Compagnie de la Baie d'Hudson à Mingan
- Code : 70SY EbdDa-9
- Nature des activités représentées : Il s'agit du site d'un poste de traite de la Compagnie de la Baie d'Hudson (Figure 19) mais le problème de l'identification des compagnies qui s'y sont installées reste à résoudre. En effet, plusieurs baux ont été signés depuis la conquête: Isbister; Grant, Stuart and Dunn; la Compagnie du Nord-Ouest.
- Période : Incertaine, mais probablement après 1821
- Reconnu, répertorié : Oui
- Emplacement : 50°17'30" N x 64°1'10" W; 20 UML273712 UTM  
Comté: Saguenay  
Canton: Mingan, Réserve de Mingan  
Rang et lot: inconnu  
Carte: 22I/8E (1:50,000)  
Photo aérienne: Q 76381-71 (1:15,000)
- Propriétaire : La
- Description du site : Le site se trouve à moins de 30 m de la rive du St-Laurent et à l'abri de l'île du Havre, sur une terrasse de sable, environ 4 m au-dessus du niveau des eaux. Le site semble avoir été détruit par le bulldozer, peut-être lors de la construction du nouveau quai et de l'entrepôt de Mingan.

Sources documentaires : Rien dans les sources documentaires n'indique que le poste ait pu se trouver ailleurs. ■ ■  
■ n ■ ho ■ n a dit que le "vieux" magasin se trouvait près du bord de l'eau, ce qui allait dans le même sens que nos hypothèses formulées à partir de trouvailles de surface trouvées dans cette même aire.

Reconnaissance : Nous avons exploré cette aire bouleversée, et ramassé du matériel qui se trouvait en surface; nous avons regroupé ce matériel sous la désignation 70SY1A1 qui comprend: un (1) fragment de bord d'une assiette en céramique de type WHITEWARE, pâte dure, blanche, avec glaçure et impression d'un motif de fleurs bleues sous-jacent; un (1) fragment, possiblement d'une cruche, en céramique de type WHITEWARE, pâte dure, blanche, avec glaçure et impression d'un motif bleu sous-jacent; trois (3) fragments, possiblement d'une tasse en céramique de type WHITEWARE, pâte dure, blanche, avec motif de bandes blanches et bleues et aussi motif "MOCHA" noir, sur un fond vert-mousse, le tout couvert d'une glaçure; un (1) fragment de base d'une bouteille (à vin ?) en verre, vert olive, fabriquée dans un moule "Ricketts" à quatre pièces, avec les lettres ILTO identifiables; un (1) fragment de fourneau de pipe en KAOLIN avec le motif TD moulé; un (1) fragment tuyau-fourneau de pipe en KAOLIN avec cannelures moulées; un (1) fragment de fourneau de pipe en KAOLIN avec le motif TD dans un anneau. On peut conclure à partir de la bouteille Ricketts (après 1821), la céramique de type WHITEWARE MOCHA (après 1815) ainsi que des dates probablement tardives pour les pipes et les céramiques à impression, que nous avons là

des données concernant l'occupation de la Compagnie de la Baie d'Hudson à Mingan à partir de 1821 seulement.

Évaluation

: Il s'agit du premier magasin de la Compagnie de la Baie d'Hudson découvert à Mingan mais qui ne présente pas d'intérêt archéologique à cause de sa destruction complète.

Recommandations

: Nous suggérons de ne pas entreprendre de travaux à cet endroit.



- Site : Le Poste II de la Compagnie de la Baie d'Hudson à Mingan
- Code : 71SY
- Nature des activités représentées : Il s'agit du plus récent poste de traite de la Compagnie de la Baie d'Hudson à Mingan (Figure 19, 20).
- Période ; De 1821 à 1924. Il semble que des commerçants indépendants se soient installés par la suite, et ce jusqu'à nos jours.
- Reconnu, répertorié : Oui
- Emplacement : 50°17'25" N x 64°1.10" W; 20UML273713 UTM  
Comté: Saguenay  
Canton: Mingan, réserve de Mingan  
Rang et lot: inconnus  
Carte: 22I/8E(1:50,000)  
Photo aérienne: Q 76381-71 (1:15,000)
- Propriétaire : D'après la carte des réserves du ministère des Affaires Indiennes, la Bande de Mingan détient cet espace; cependant, on ne sait trop, le débat reste ouvert.
- Description du site : Le poste se trouvait le long de la seconde ligne de plage ou terrasse, le situant entre 15 et 75 m de la rive actuelle, et à 4 ou 8 m au-dessus des eaux. Il occupe un espace assez vaste mesurant au moins 225 m E-W par 75 m N-S. Un petit établissement de marchands presque tous euro-canadiens se trouve dans les 2/3 est du site. La partie ouest du site semble avoir été un endroit

où l'on est venu chercher du sable; de plus, une route traverse le site.

Sources documentaires : Dans le dossier historique de Fortin on trouve une discussion concernant cette période et René Lévesque (1965) prétend avoir dressé une carte où devraient figurer toutes les bâtisses de la Compagnie de la Baie d'Hudson. Or cette carte ne se trouve pas dans son rapport. La meilleure information nous vint des gens de Mingan, et M. [REDACTED] [REDACTED] sho a procédé à l'identification des structures lorsqu'il a visité le site en notre compagnie.

Reconnaissance : Notre travail consistait surtout à dresser une carte indiquant l'emplacement et l'identification des structures telle qu'effectuée par M. [REDACTED] sho (Figure 24).

Évaluation : Plusieurs aires du site restent encore ouvertes à l'investigation. Il faut cependant se demander le pourquoi d'une recherche à cet endroit. Le site a été occupé pendant une très longue période, et il est fort probable qu'il soit difficile de séparer ce siècle et plus d'occupation en phases distinctes.

Recommandations : On devrait penser à effectuer au moins quelque travail sur le site, dans le cadre d'une étude régionale poursuivie en collaboration avec la Bande de Mingan ou par un consultant engagé par la Bande.

- Site : Habitations amérindiennes historiques de Mingan
- Code : 72SY
- Emplacement : 50°17' N x 64°1' W; 20UML<sup>24711</sup>~~2771~~UTM  
Comté: Saguenay  
Canton: Mingan, réserve de Mingan  
Rang et lot: inconnus  
Carte: 22I/8E(1:50,000)  
Photo aérienne: Q 76381-71 (1:15,000)
- Propriétaire : La Bande de Mingan
- Remarque : Il y a probablement plusieurs endroits à l'intérieur du village actuel de Mingan qui recèlent des traces d'une occupation historique amérindienne. Il s'agit d'un sujet assez complexe qui pourrait être bien documenté par les gens de Mingan eux-mêmes. Nous avons observé au moins deux habitations datant probablement de la période débutant vers 1821, et qui se trouvaient au pied d'une grande tour construite près du bord de l'eau (Figure 19).
- Recommandations : L'histoire et l'évolution physique du village de Mingan devraient faire partie d'une étude globale de la région de Mingan. La Bande devrait être bien appuyée pour l'élaboration d'un tel projet, et celle-ci pourrait souhaiter prendre en charge l'exécution des travaux impliquant la participation d'un consultant qualifié.

- Site : Le poste de l'Ile aux Bouleaux
- Code : 73SY
- Nature des activités représentées : C'était peut-être le poste de traite de Jean Jolliet.
- Remarque : Dans le dossier des "Postes des Ilets de Mingan" de Fortin, on peut trouver ce poste mentionné. Par contre [REDACTED] (1978) ne mentionne pas ce poste dans son rapport; on peut se demander pourquoi.
- Recommandations : L'île devrait être réexaminée par un archéologue historique lors de toute étude de la région devant être élaborée en collaboration avec la Bande de Mingan.

- Site : Le poste de Mécatina de la Grosse-Ile
- Code : <sup>47</sup>~~74~~SY
- Nature des activités représentées : Le site est celui d'un poste utilisé par Jean Jolliet.
- Période : Circa 1725
- Remarque : Comme pour le site 73SY, nous ne nous sommes pas rendus sur la Grosse-Ile parce qu'elle devait déjà avoir été inventorié par [REDACTED] é [REDACTED] e l'année précédente (1978). Cependant, dans le dossier Fortin, on mentionne spécifiquement l'existence de ce poste; on peut se demander alors, dans quelle mesure les préhistoriens sont aptes à reconnaître des vestiges historiques.
- Recommandations : L'île devrait être examinée à nouveau par un archéologue historique lors d'une étude à long terme entreprise en collaboration avec la Bande de Mingan, ou par la Bande de Mingan qui engagerait des consultants qualifiés.

- Site : La Compagnie de la Baie d'Hudson à Havre-St-Pierre.
- Code : 75SY
- Nature des activités représentées : Il s'agit d'un espace de 75 m E-W par 90 m N-S où se trouvent des bâtisses de la Compagnie de la Baie d'Hudson, et qui a servi à l'établissement d'une communauté de pêcheurs venus des Îles-de-la-Madeleine et d'ailleurs (Figure 25).
- Période : Période du magasin, de l'entrepôt et des résidences des employés: début du XX<sup>e</sup> siècle jusque vers 1970.  
Période de l'entrepôt et des résidences: 1970 à aujourd'hui.
- Reconnu, répertorié : Oui, les bâtisses sont encore là aujourd'hui.
- Emplacement : 50°14'13" N x 63°36'40" W; 20UML565649 UTM  
Comté: Saguenay  
Canton: Ternet  
Rang et lot: inconnus  
Carte: 12L/4 est (1:50,000)  
Photo aérienne: Q 67800-133 (1:15,000)
- Propriétaire : Compagnie de la Baie d'Hudson
- Description du site : Le site est intact et encore utilisé pour différentes fonctions. Il est situé près du bord de l'eau; il y a une petite plage de sable et un grand quai du côté sud. Les bâtisses sont installées de telle sorte qu'elles forment un genre de quadrilatère ouvert sur un côté, un peu à la façon des postes de l'ouest du XIX<sup>e</sup> siècle

(Figure 26). Les constructions sont un mélange de styles architecturaux: "labradorien" de la Côte-Nord, et celui de la Compagnie de la Baie d'Hudson de l'ouest canadien. Il reste encore un espace ouvert à proximité de l'ancienne résidence des gérants.

Sources documentaires : Nous n'avons aucun dossier concernant le site, bien qu'apparemment, la Société historique d'Ha-vre-St-Pierre aurait commencé la préparation d'un tel dossier.

Reconnaissance : Nous avons visité le site et nous nous sommes rendus compte qu'il ne semblait pas y avoir là de potentiel archéologique intéressant, sauf peut-être les quelques dépendances anciennes de la résidence.

Évaluation : Malgré que l'intérêt archéologique du site soit bien faible, nous avons été frappés par l'impact visuel et par son potentiel. Il est rare que l'on trouve au XX<sup>e</sup> siècle ce schème d'installation ancien, à savoir, le plan quadrangulaire ouvert de la Compagnie de la Baie d'Hudson. Cet ensemble architectural est certainement important, d'autant plus qu'il est intact.

Recommandations : Nous ne recommandons aucun travail archéologique. Par contre, la classification du site est fortement recommandée.

- Site : La ferme aux Renards de l'Ile Eskimo
- Code : 76SY
- Nature des activités représentées : A cet endroit on aurait tenté, mais sans succès de faire l'élevage du renard; le site se trouve sur une grande île face à la pointe Eskimo, sinon, là où se trouve maintenant Havre-St-Pierre.
- Période : 1929-1930
- Reconnu, répertorié : Oui, nous pouvions l'apercevoir et le photographier depuis la pointe Eskimo; mais nous ne nous y sommes pas rendus.
- Emplacement : 50°13'45" N x 63°37'15" W; 20UML557640 UTM  
Comté: Saguenay  
Canton: Ternet  
Rang et lot: pas de cadastre  
Carte: 12L/4 est (1:50,000)  
Photo aérienne: Q 67800-133 (1:15,000)
- Propriétaire : Dome Petroleum
- Description du site : Même si nous n'avons pas mis pied sur le site, nous pouvons dire qu'il est situé dans une grande clairière presque rectangulaire (105 m E-W par 150 m N-S), sur la rive nord de l'Ile Eskimo parfois appelée l'Ile du Havre. Il y a un endroit pour accoster et là aussi, juste à l'est de la clairière principale, le terrain a été débroussaillé; de plus, un sentier mène jusqu'en haut (10-12 m) d'une terrasse où les bâtisses étaient situées. On peut noter deux dépressions



dans la plus petite (30 m E-W par 90 mètres N-S) des deux clairières. Deux fondations (ciment ?) se trouvent sur la terrasse surélevée, et quelques traces linéaires référant au chenil des renards peuvent aussi être détectées, surtout dans la côte derrière la terrasse.

Évaluation

: Le site ne présente pas vraiment d'intérêt du point de vue archéologique, mais son état de conservation est excellent. Il suscite cependant la curiosité et l'intérêt de la population.

Recommandations

: Nous recommandons de ne pas entreprendre de travaux archéologiques à cet endroit.

Site : La maison Syr *E & C no-19*

Code : 77SY

Nature des activités représentées : Il s'agit de la plus ancienne habitation de Havre-St-Pierre encore debout.

Période : 1874 à aujourd'hui

Reconnu, répertorié : Oui

Emplacement : 1271 est avenue Boréal  
Havre-St-Pierre  
Comté: Saguenay  
Canton: Ternet  
Rang et lot: inconnus  
Carte: 12L/4 est (1:50,000)  
Photo aérienne: Q 67800-133 (1:15,000)

Propriétaire :

Description du site : La maison se trouve sur un grand terrain ouvert, juste à côté d'un canal. Les anciennes dépendances de la maison pourraient très bien être fouillées.

Sources documentaires : La Société historique de Havre-St-Pierre l'a enregistrée comme étant la plus ancienne maison intacte de cet endroit.

Reconnaissance : La maison et le terrain ont été observés depuis la rue Boréal donnant sur le devant seulement.

Évaluation : Le style de la maison est typique de la Côte-Nord ou du Labrador, les murs couverts de bar-

deaux et le toit en pente. Elle ne comporte pas d'éléments esthétiques surajoutés. Il n'y aurait aucun problème à retrouver et fouiller les anciennes dépendances, si les partis intéressés souhaitaient par exemple équiper la maison avec des objets référant à son passé bien spécifique, et même, restaurer les lieux tels qu'ils se présentaient autrefois. Une telle maison pourrait s'avérer très utile aux chercheurs s'intéressant à l'étude des habitations de pêcheurs de la Côte-Nord.

Recommandations

: Pour le moment, nous suggérons de ne pas entreprendre de travail archéologique à cet endroit. Cependant, il faudrait encourager la protection de cette maison et du terrain en question par l'administration locale.

## COMMENTAIRES ET RÉSUMÉ

Le lecteur a sans nul doute remarqué que les terrasses sablonneuses ont été privilégiées par les populations qui se sont succédées, à la période historique sur la Côte-Nord. Chasseurs amérindiens; chasseurs de baleine basques; commerçants français, britanniques, américains et canadiens; pêcheurs de morue du Canada et des Iles Jersey; premiers industriels (et même récents, même si cet aspect n'est pas développé dans le texte); tous ont eut tendance à s'établir de préférence sur ces terrasses de sable. Cependant, il y eut quelques exceptions: le Vieux Poste de Hauterive, une partie du Hameau St-Nicolas, la forge basque à Mingan, la cabane à Grande Baie St-Augustin, le phare historique et le mouillage de Petit-Havre, font partie de ces rares exceptions, ayant été décrites dans ce rapport.

Dans une certaine mesure, ces terrasses constituent les seuls sites de niveau, bien drainés, et donc favorables à la construction. De plus, on trouve que les terrasses situées à proximité de l'embouchure d'une rivière ont été préférées à celles où l'on ne trouve pas de source d'eau fraîche. Enfin, on note que souvent, la terrasse choisie donnait sur quelque baie ou havre, permettant d'accoster ou d'embarquer aisément. Ainsi, on peut suggérer qu'un emplacement bien drainé, à proximité d'une source d'eau fraîche et d'un port naturel est caractéristique des établissements de la Moyenne Côte-Nord. En plus de refléter certaines préférences géographiques, la plupart des sites semblent avoir également été choisis à cause de l'accès à certaines ressources biologiques. Le poisson des rivières, et surtout le saumon, constituait un facteur important dans le choix de l'emplacement d'un poste de traite. Ce n'est pas tant que ces ressources répondaient spécifiquement aux besoins des résidents des postes, mais plutôt que le poisson occupait une place importante dans la diète des groupes de chasseurs amérindiens qui venaient faire la traite. Le cas de Sept-Iles est exceptionnel. Le poste est situé sur une baie magnifique plutôt que directement sur un cours d'eau que parcourent les saumons.

Je crois deviner que la pêche d'autres espèces était bonne à Rivière du Poste et autres emplacements à proximité. On pourrait même aller jusqu'à suggérer que tout poste établi sans tenir compte de l'accessibilité à cette ressource eut un rôle de moindre importance et n'opéra que le temps d'une brève période de l'histoire de la Côte-Nord. C'est peut-être là le cas du poste Cormoran. Le fait qu'il n'y avait pas un poste à chaque rivière à poisson importante s'explique par d'autres facteurs dont il faut tenir compte. Par exemple, à Baie Trinité on ne trouve pas un port vraiment accueillant, et cet endroit se trouve trop près de Godbout pour justifier le coût de l'installation d'un poste. De même, l'embouchure de la rivière Moisie se trouve à plusieurs milles d'un bon endroit pour la pêche qui se trouve aussi à plusieurs milles d'un port naturel accessible; et, ce qui est plus important encore, le poste principale de Sept-Iles se trouvait à quelque distance seulement, rendant ce second poste pratiquement non rentable.

La présence de phoques détermine évidemment l'emplacement des camps pour la chasse de ces mammifères marins; l'accès à un port, à l'eau fraîche et aux bancs de morue constituent la combinaison de facteurs déterminant l'emplacement viable d'un hameau de pêcheurs. Un terrain plat, de bonnes réserves de bois, un bon port, de l'eau fraîche, des sables riches en fer, et la proximité de ressources alimentaires (surtout la morue et le saumon ainsi que les mammifères à comportements territoriaux), constituent l'ensemble des facteurs ayant favorisé le fonctionnement des forges de la Moisie durant une brève période. Cependant, le coût élevé de la production, à cause de son isolement, aura placé cette industrie dans une position de défavorisée sur le marché et entraîna sa fermeture.

Plus nous avons travaillé sur la côte, plus nous nous sommes aperçus que les sites qui n'étaient pas abrités des vents étaient sur le point de disparaître, sinon se trouvaient déjà effacés de la carte du potentiel archéologique. Les terrasses de sable, sur lesquelles sont installés la plupart des sites, résistent difficilement à l'érosion combinée de la mer (le Golfe St-Laurent, si vous préférez) et des rivières qui se trouvent à proximité. Le site de Mingan, particulièrement bien protégé, se trouve à un bout de l'échelle alors qu'à l'autre extrémité se retrou-

vent des sites attaqués par l'érosion, tels Moisie-Ouest, le poste français de St-Nicolas et probablement Cap Cormoran.

Je ne prétends pas avoir effectué une reconnaissance exhaustive des sites historiques le long de cette partie de la côte. Il existe trop de sites et de types d'établissements sur lesquels nous n'avons pas de documentation ou dont nous ignorons l'existence. J'approuve la décision du ministère des Affaires culturelles du Québec voulant que soient suspendues les reconnaissances dans cette région jusqu'à ce que les dossiers soient mieux complétés. Cependant, dans certains cas, la difficulté d'accès aura empêché d'effectuer des relevés importants; c'est le cas entre autres de Pointe-à-la-Croix/ Pointe-à-la-Chasse où nous avons tenté de nous rendre à plusieurs reprises, et ce, sans succès.

Deux endroits sont d'une importance suffisante et assez bien préservés pour que nous suggérions fortement que soient entreprises des recherches "régionales" complètes: Moisie et Mingan. Ces deux endroits comportent un ensemble de problèmes de recherche couvrant de longues périodes de temps ainsi qu'une variété de thèmes-clés pour la compréhension de l'histoire de la Côte-Nord. Mais en même temps, les deux endroits ont révélé des indices témoignant de destruction qui peuvent diminuer les possibilités d'une recherche complète, telle qu'on pourrait l'espérer. Dans le cas de Moisie, il ne sera pratiquement pas possible de travailler du côté ouest de la rivière. Quant à Mingan, il faudra se contenter de sites bouleversés intentionnellement ou non par l'action de l'homme; la fouille pauvrement réalisée par les archéologues qui nous ont précédés représente une destruction consciente, alors que l'installation inconsciente du village de Mingan sur l'emplacement de trois postes anciens ne saurait être blâmée. Malgré ces problèmes, je maintiens mes recommandations.

Trois sites qui n'ont pas été visités peuvent être recommandés s'ils représentent effectivement ce pourquoi ils sont reconnus: Ile aux Oeufs, Pointe-à-la-Croix/Pointe-à-la-Chasse et la Quebec Steam Whaling Compagny. Des neuf autres "sites" non visités, quatre se trouveraient quand même dans l'une ou l'autre étude régionale (les stations de pêche de la Moisie, la maison Bouleau, la maison Mécatina et la station basque

de l'île du Havre à Mingan). J'ai suggéré que trois sites importants, mais dont je ne recommande pas la fouille, soient éventuellement classés par le ministère des Affaires culturelles (Château Comeau, Rivière Pigou et l'ensemble de la Compagnie de la Baie d'Hudson à Havre-St-Pierre). La fouille de deux sites a été modérément recommandée: Godbout et le poste "Chisholm". J'ai cru qu'il faudrait encourager fortement les autorités locales pour la protection de deux sites: le village industriel du Vieux-Poste et la maison Syr. Cependant, je pense que toutes les communautés concernées devraient être informées des résultats de cette reconnaissance. Elles ont pleinement le droit de connaître ce qui a été trouvé et de se faire une opinion quant à la valeur de ce que cela représente pour elles et ce qui devrait ou ne devrait pas être fait, pour la préservation et l'étude, qui serviront aux générations futures.

BIBLIOGRAPHIE

ANICK, NORMAN

- 1976 "The fur trade in Eastern Canada until 1870", Manuscript report Number 207, Parks Canada, Ottawa.

ARCHIVES DES ARPENTAGES DU QUÉBEC, QUÉBEC

Dossier M. 50/1, 2, 5, 7

Dossier D. 40/1, 2, 8

BÉLANGER, RENÉ

- 1971 Les basques dans l'estuaire du Saint-Laurent, Les Presses de l'Université du Québec, Montréal.

CHEVRIER, DANIEL

- 1977 "La préhistoire de la région de la Moisie", Collection Cahiers du Patrimoine, 5, Ministère des Affaires Culturelles, Québec.

CRÊTE, SERGE ANDRÉ

- 1978 Reconnaissance archéologique à l'Archipel de Mingan, été 1978, Ms. Ministère des Affaires culturelles, Québec.

DERY, DOUARD

- 1971 "La Côte-Nord en 1871", Cahiers d'Histoire, no. 1, Société Historique de la Baie Comeau.

FORTIN, JACQUES

- 1976 Dossier historique: Pointe-à-la-Croix, Godbout, Sept-Iles, Moisie, Cap Cormoran, Mingan, Ms. Ministère des Affaires culturelles, Québec.

HUMPHREY, RICHARD V.

- 1969 "Clay Pipes from Old Scramento", Historical Archeology 1969.



## LÉVESQUE, RENÉ

- 1965 Mission archéologique de Mingan, 1965: Seigneurie François Bissot, Terre Ferme, Ms. Ministère des Affaires culturelles, Québec.
- 1966 Rapport préliminaire de la mission archéologique de Mingan, été 1966, Ms. Ministère des Affaires culturelles, Québec.
- 1968 La seigneurie des Iles et Ilets de Mingan, Ms. Ministère des Affaires culturelles, Québec (publié en 1971 par Les Éditions Leméac, Ottawa).
- 1978 Les fouilles archéologiques du Vieux-Poste, Musée du Nord, no.4, Sept-Iles.

## LUEGER, RICHARD

- 1978 Projet de reconnaissance de poste de traite de fourrures, 1978: L'Outaouais et la Côte-Nord, Ms. Ministère des Affaires culturelles, Québec.

## PARISE, ROBERT

- 1974 Géants de la Côte-Nord, Éditions Garneau, Montréal.

## PORLIER-BOURDAGES, LAURE

- n.d. Les forges de Moisie-Est, Le Musée des Sept-Iles, Sept-Iles.

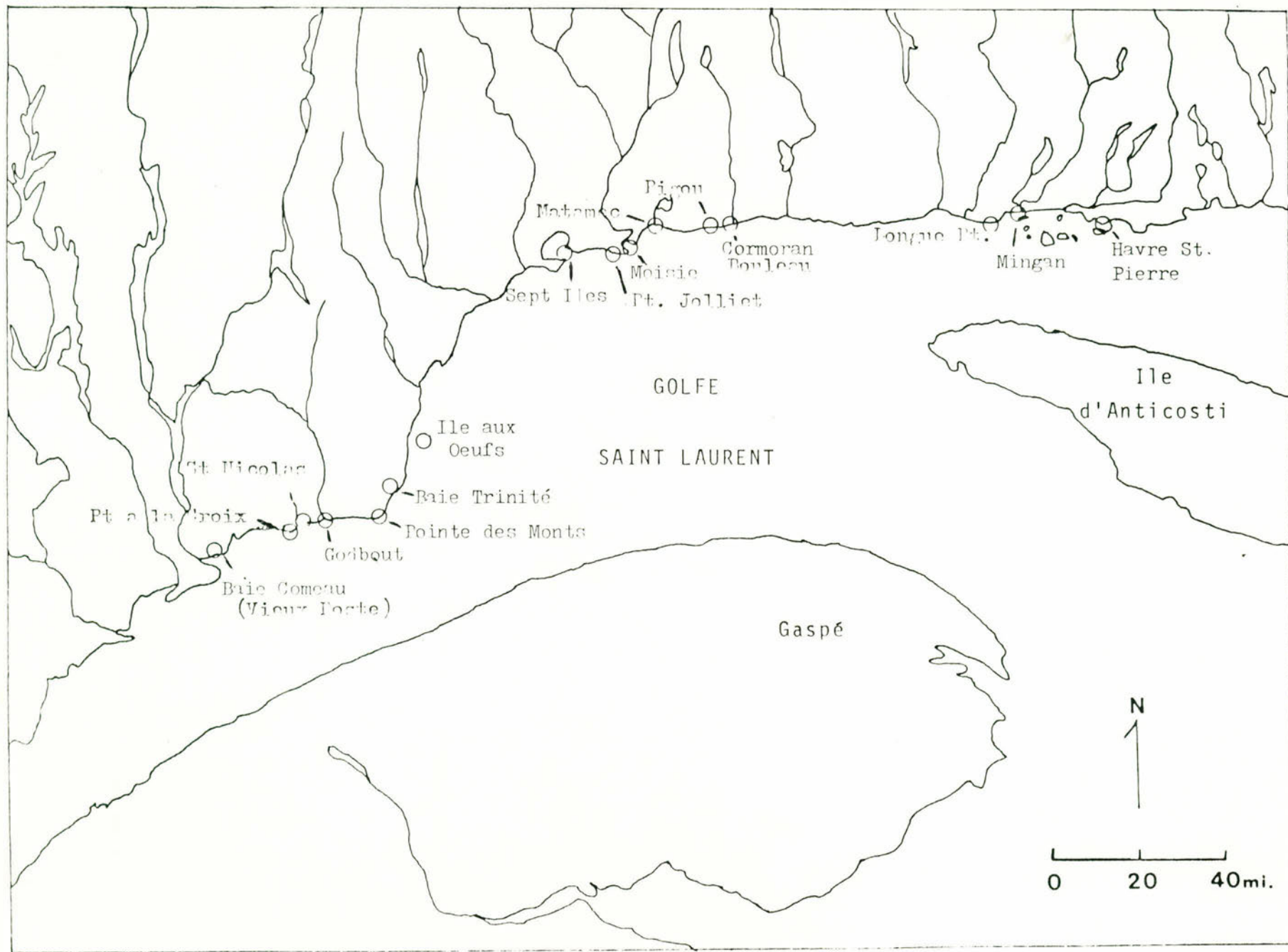
## SANTERRE, LOUIS A.

- 1971 De Tadoussac à Sept-Iles, Les Éditions Leméac, Ottawa.

## SOCIÉTÉ HISTORIQUE DE LA CÔTE-NORD, BAIE COMEAU

- Dossiers: Hauterive, Godbout, Pointe des Monts, Baie Trinité.

## LA COTE NORD DU QUEBEC



## LA COTE NORD DU QUEBEC

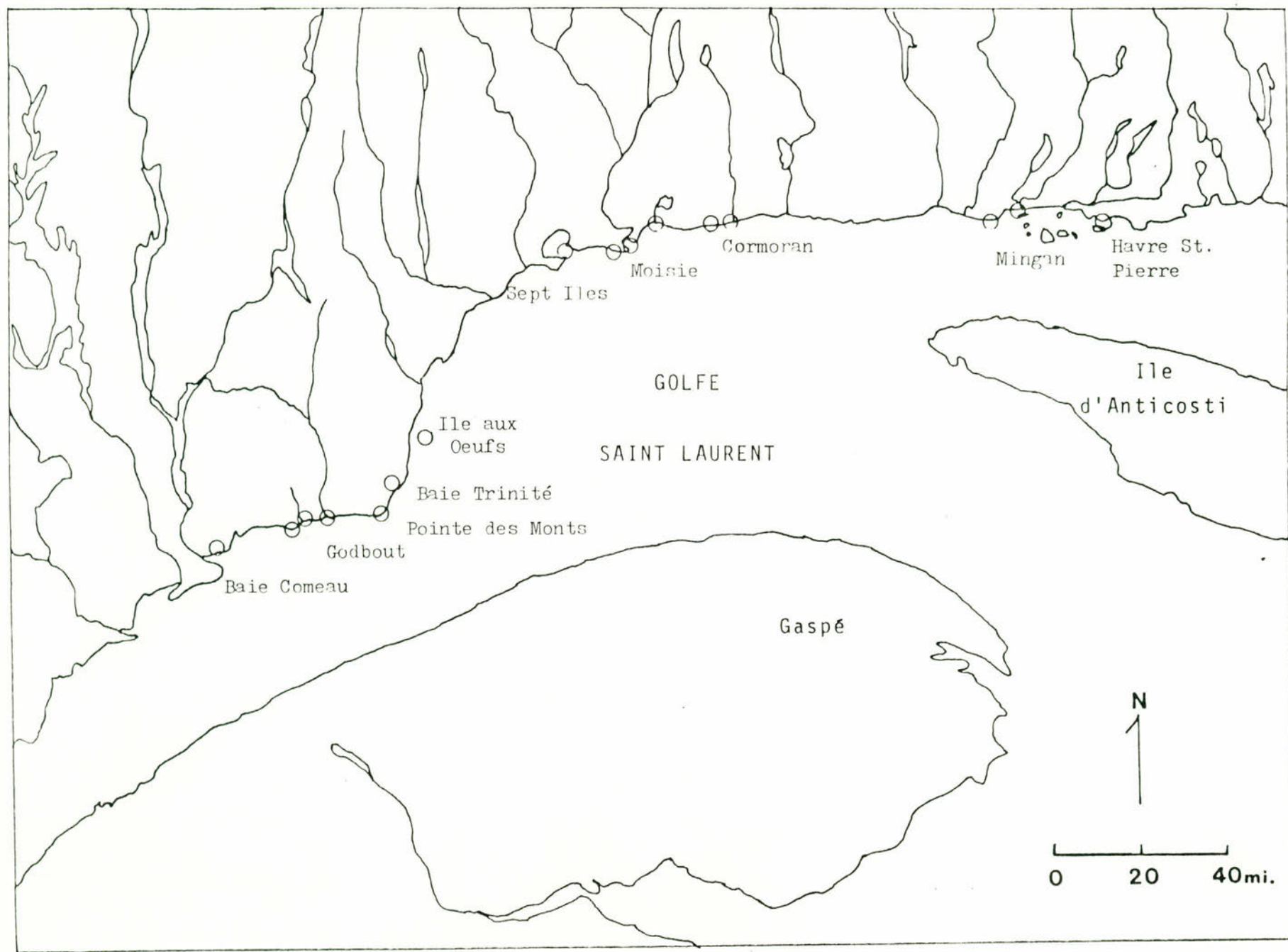
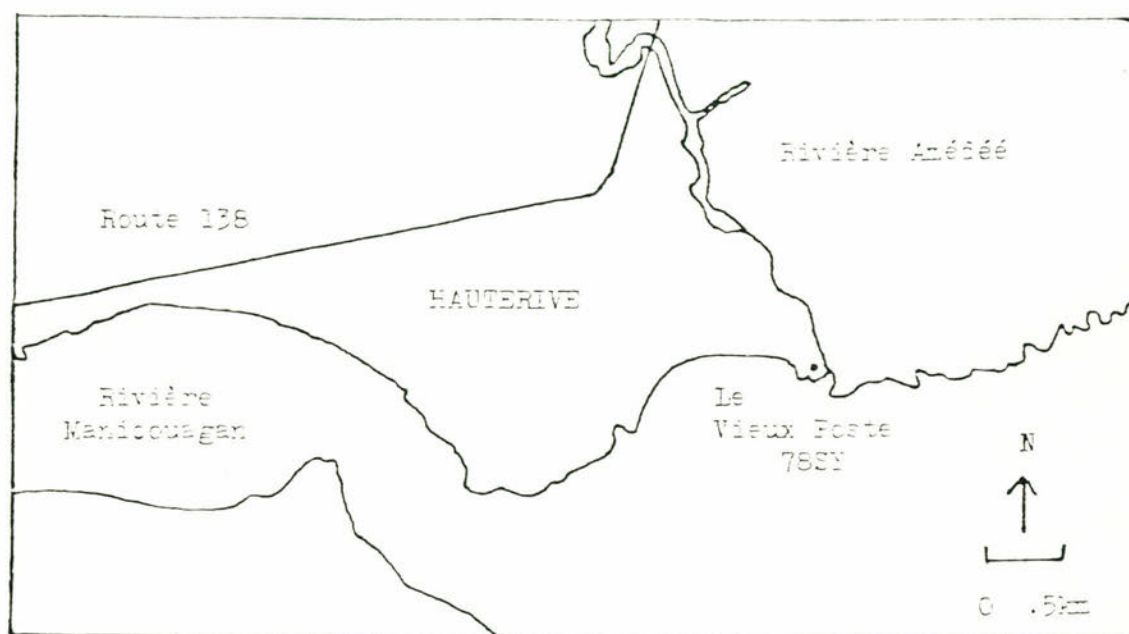


Figure 1

Fig.2 : HAUTERIVE - ENPLACEMENT DU VIEUX POSTE 78SY



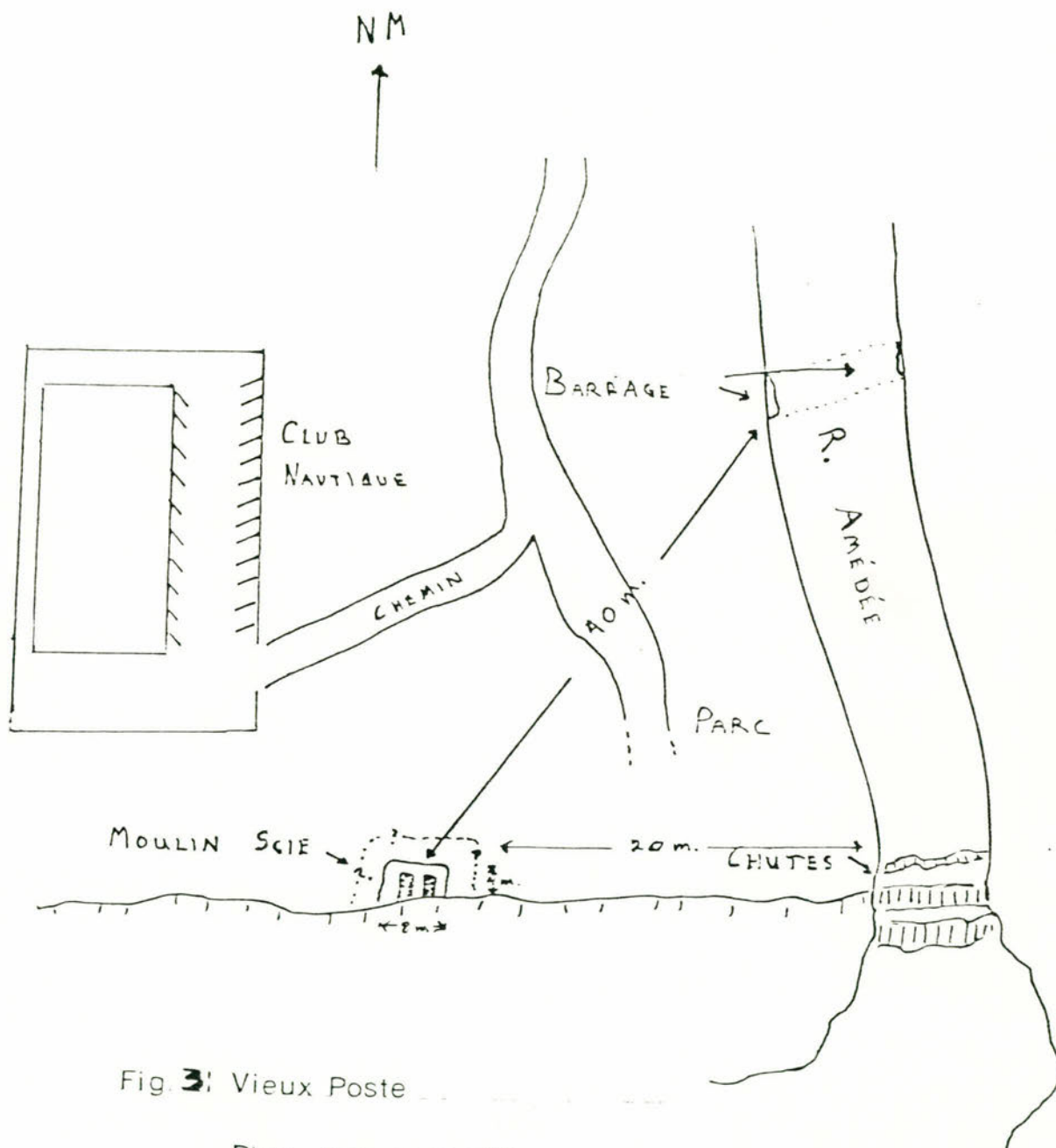


Fig. 3: Vieux Poste

Plan Approximatif

Fig.4 : BAIE ST. NICHOLAS - ENLACEMENT DES SITES

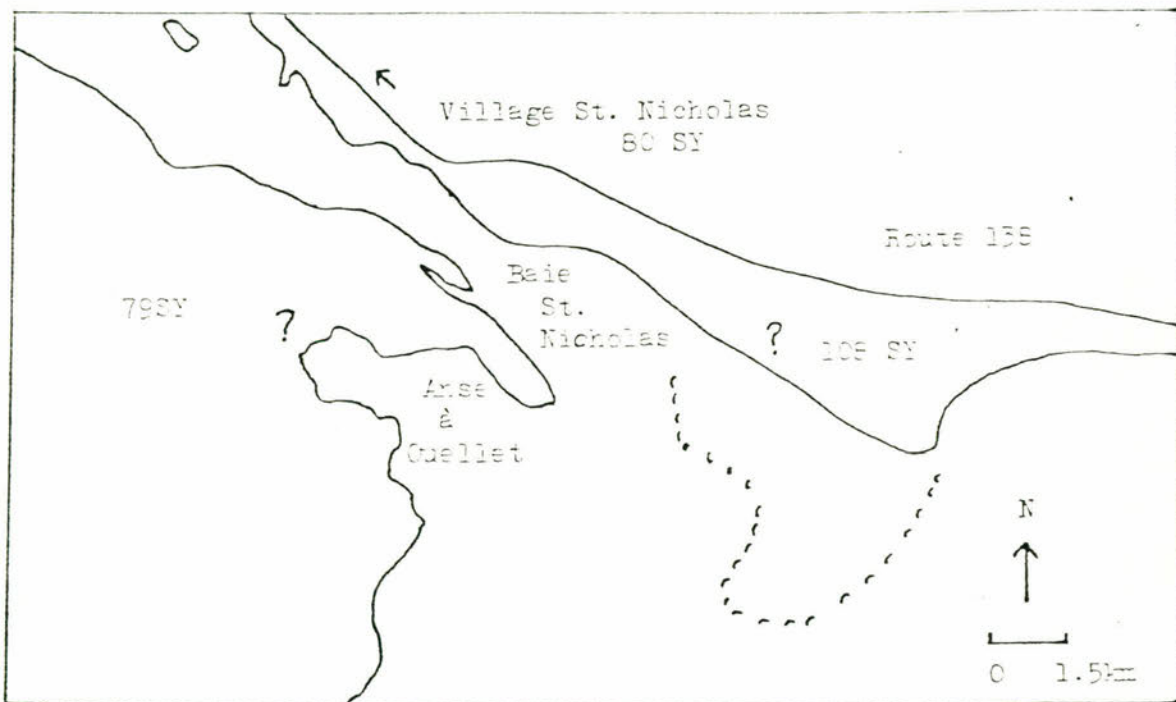


Fig.5 : GODBOUT - EMPLACEMENT DES SITES

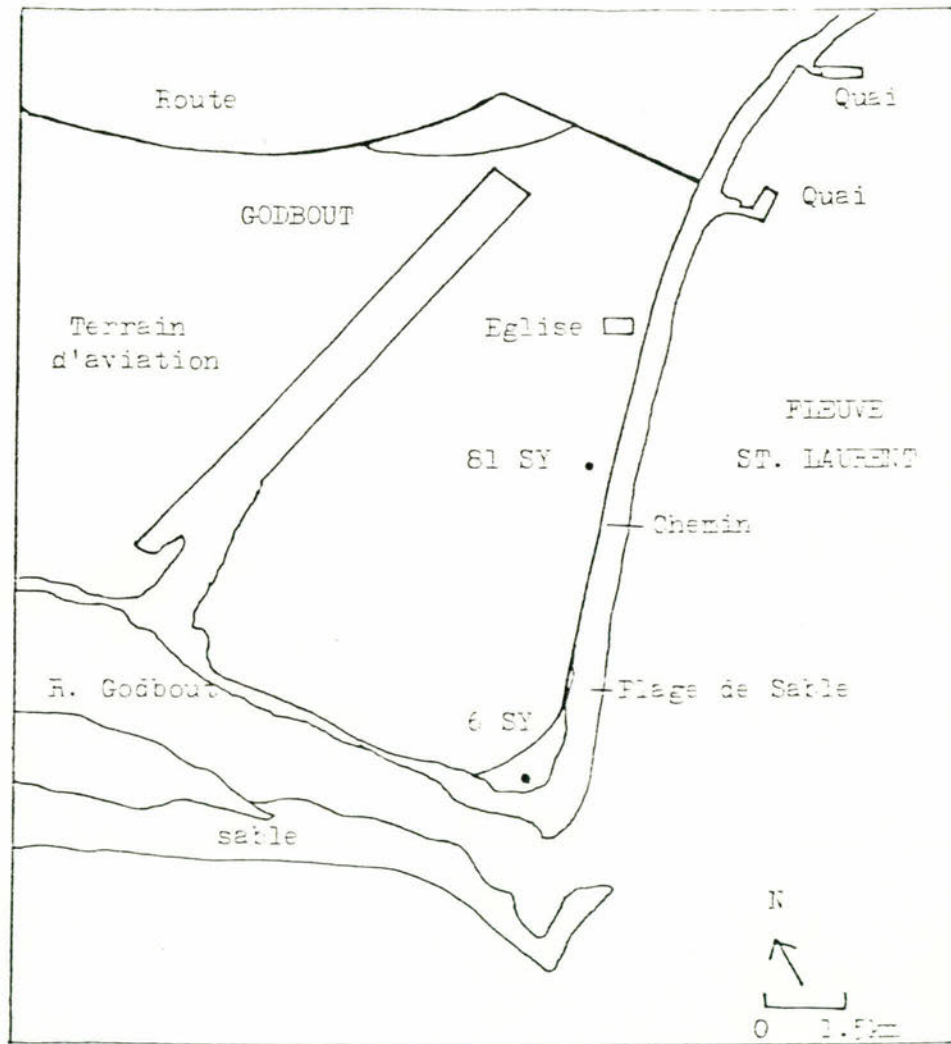
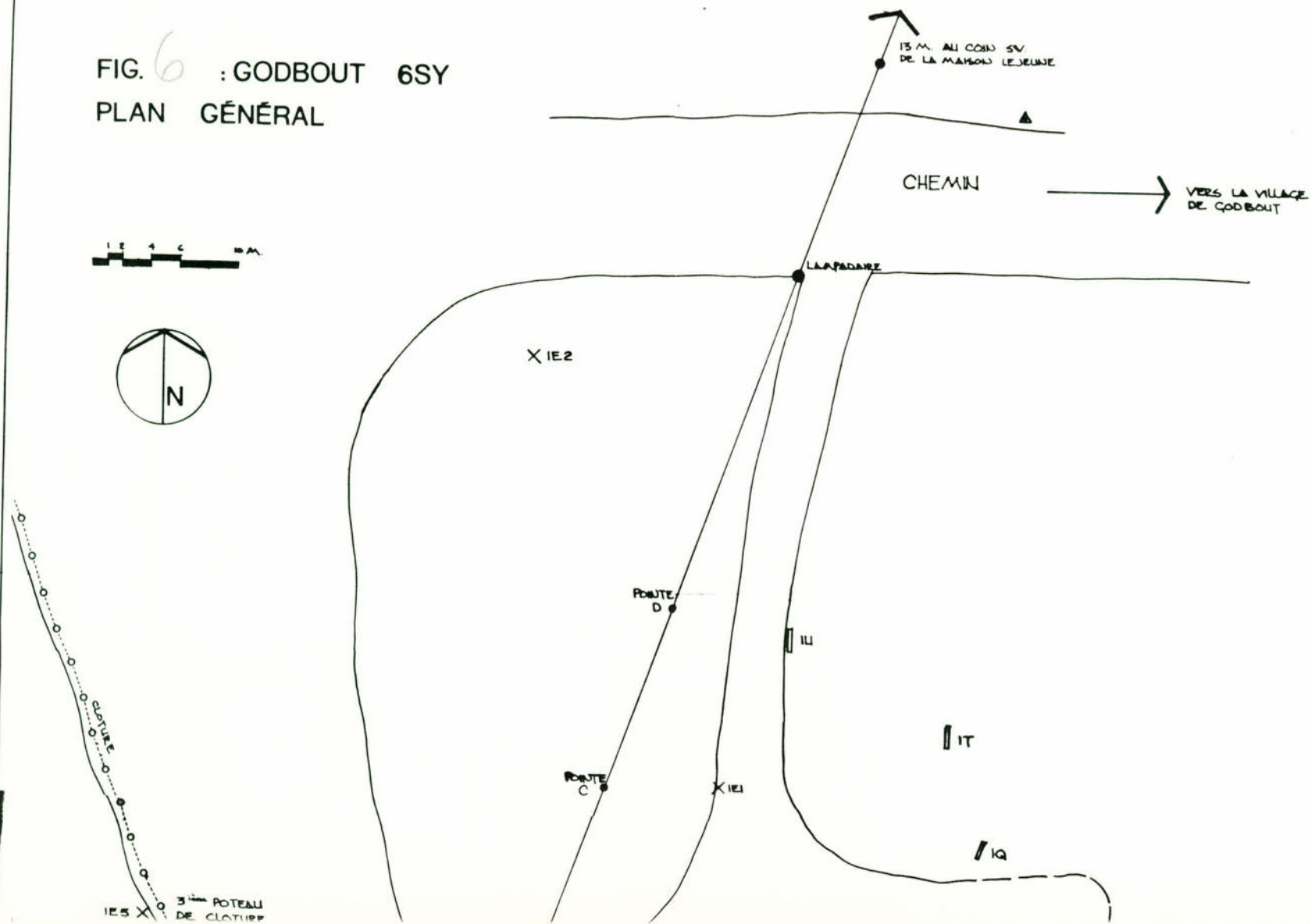


FIG. 6 : GODBOUT 6SY  
PLAN GÉNÉRAL

1 2 4 6 10 M.

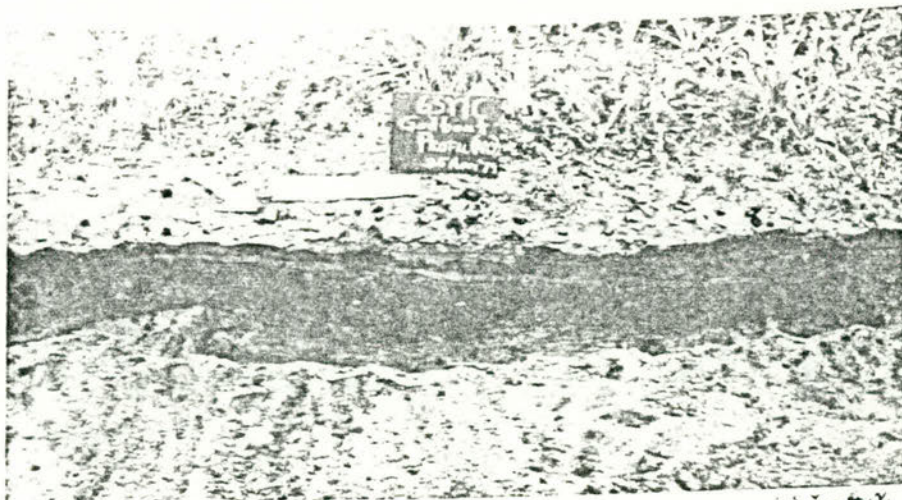




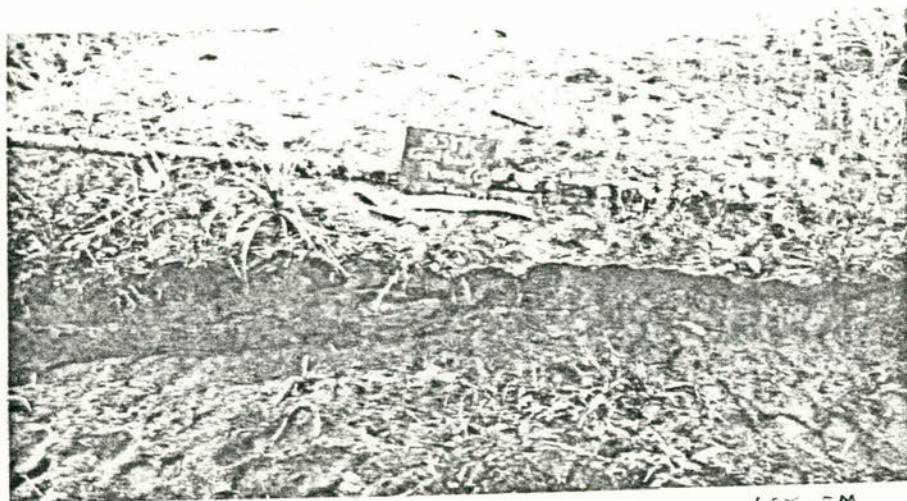


6SY-2M

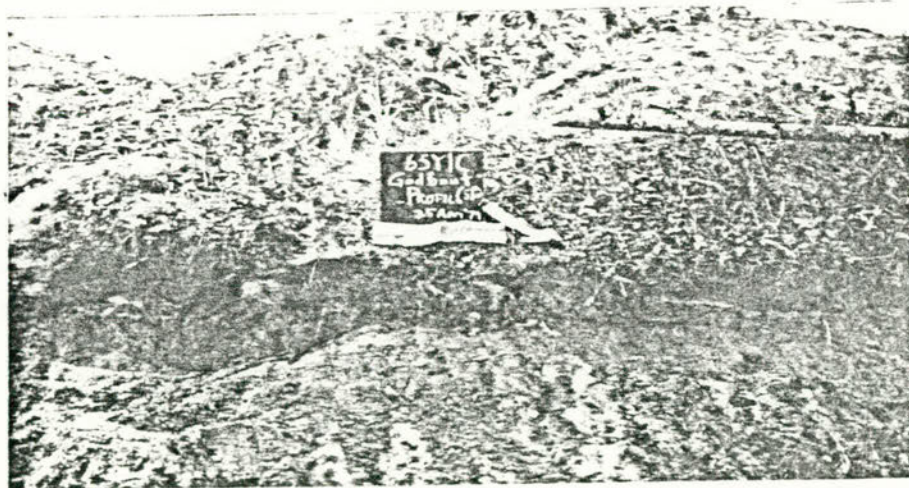
Fig. 7: GODBOUT PROFIL 6SY1B



6SY-4M



6SY-5M



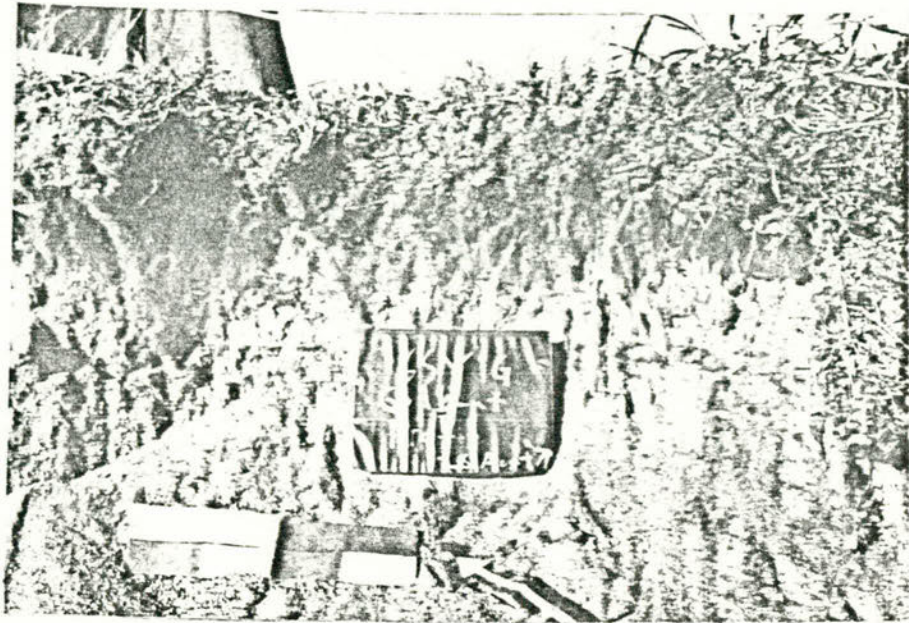
6SY-6M

Fig. 8: GODBOUT PROFIL 6SY1C

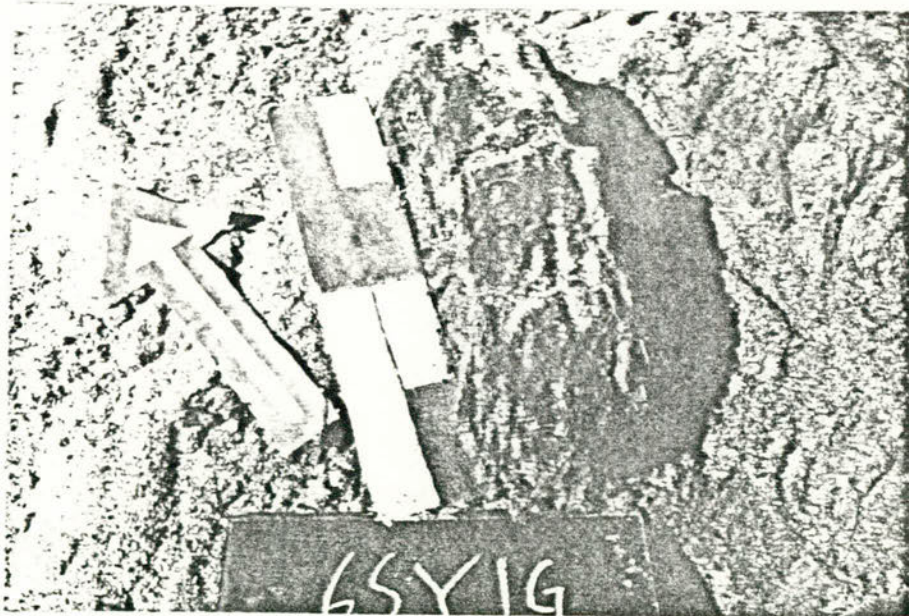


6SY-7M

Fig. 9: GODBOUT\_PROFIL 6SY1F



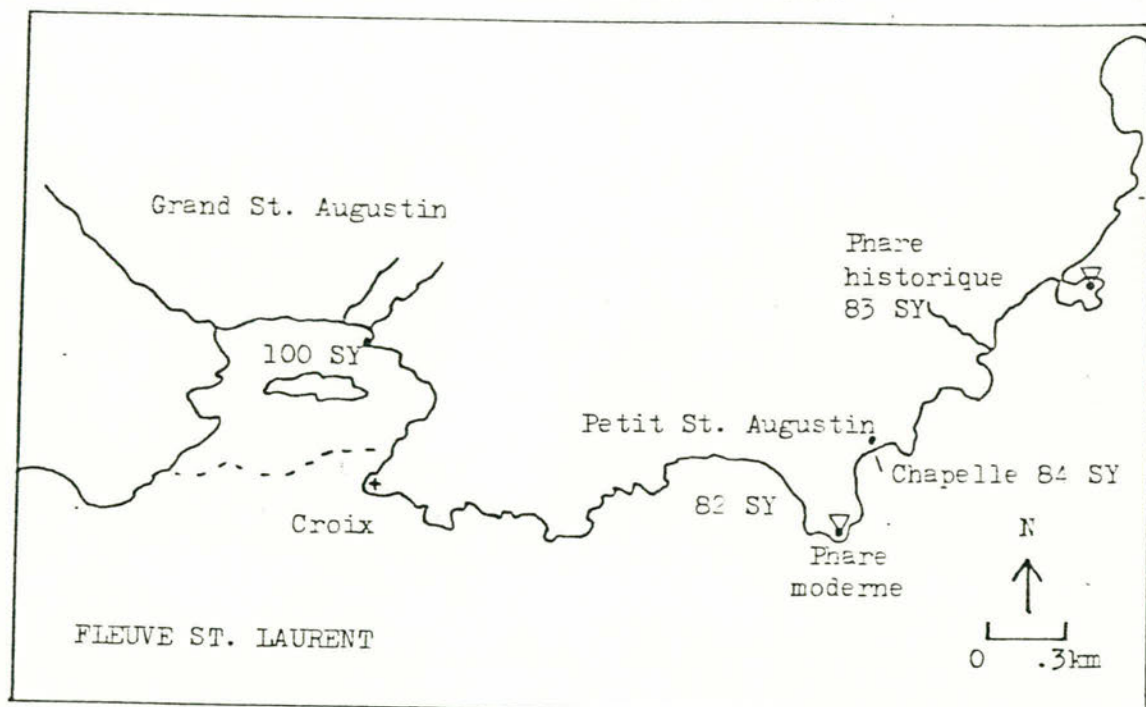
6SY-8M



6SY-9M

Fig. 10: GODBOUT - 6SY1G - PROFIL & BOIS

Fig.11 : POINTE DES MONTS - EMPLACEMENT DES SITES



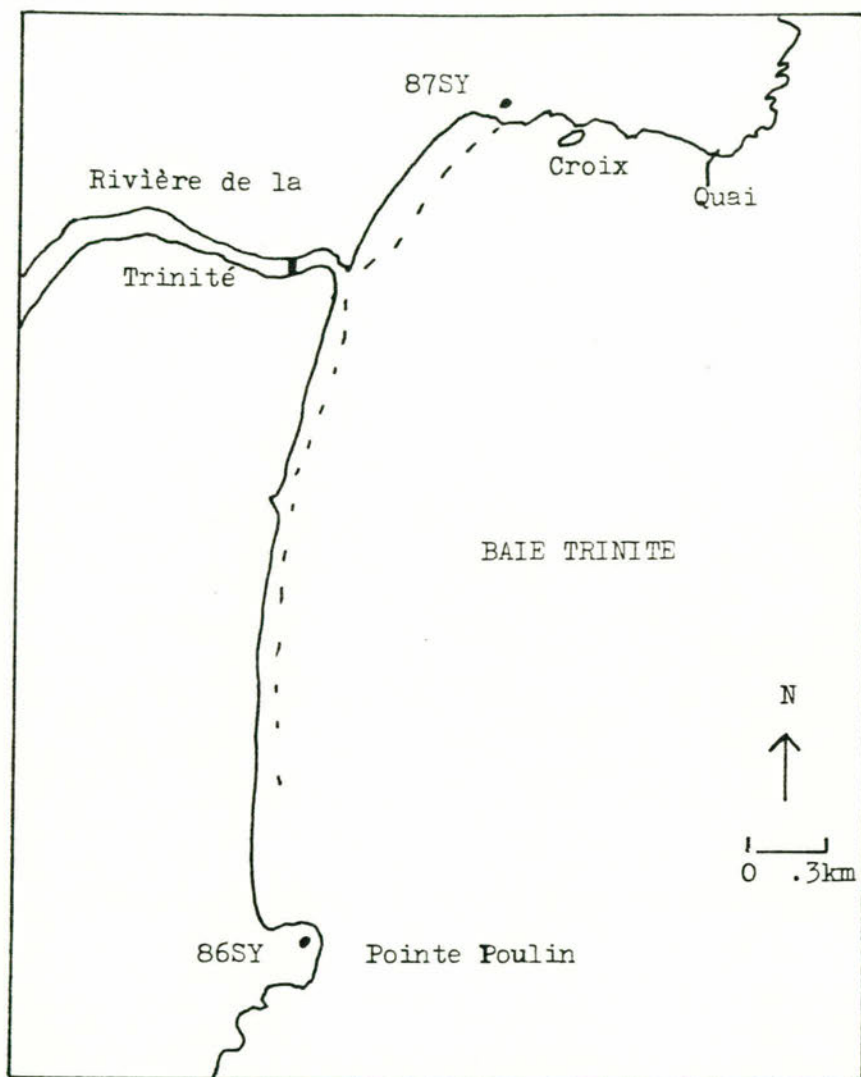
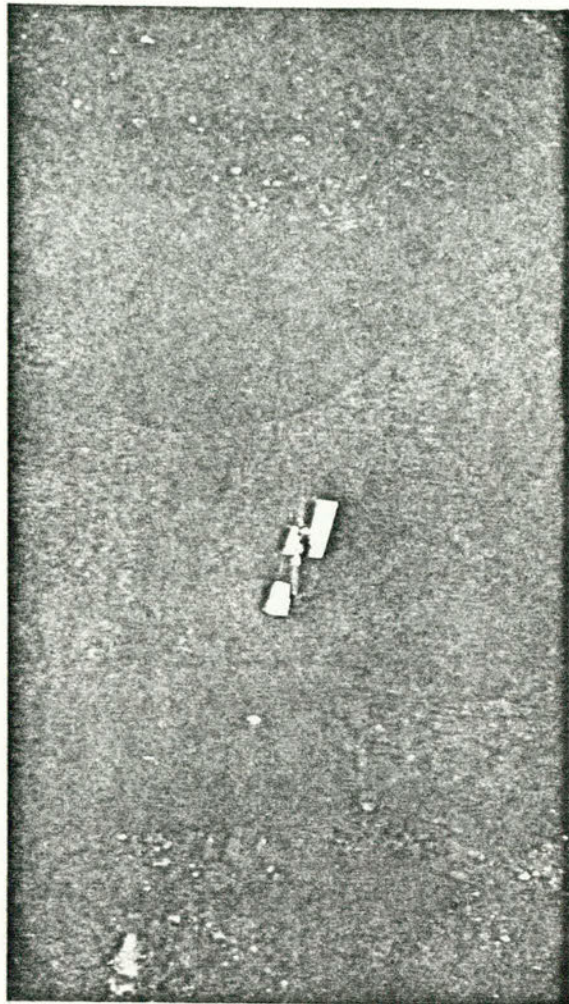
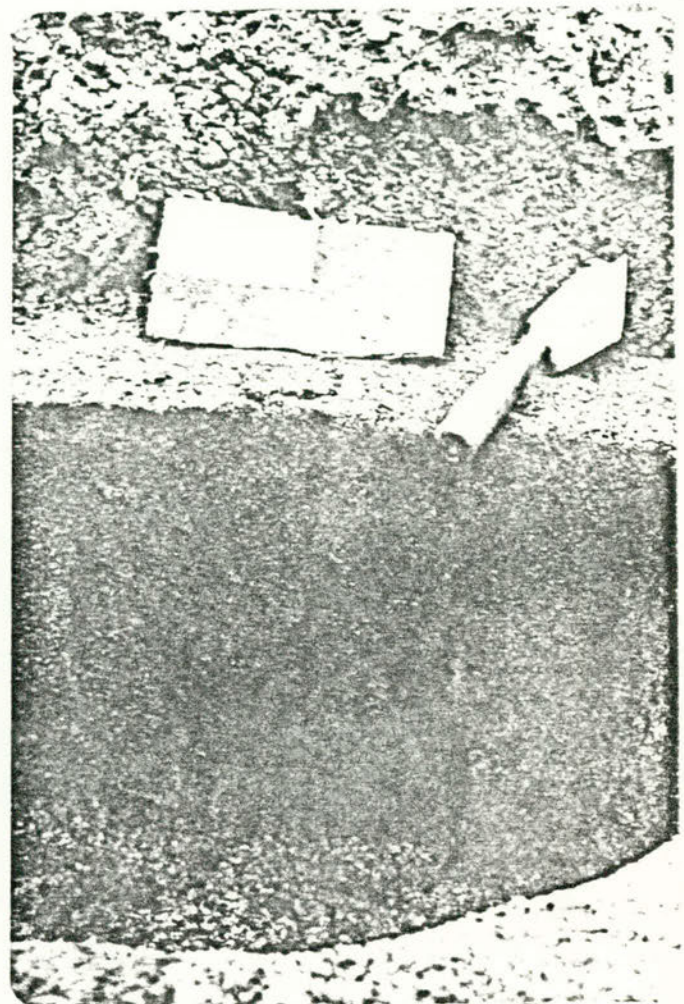


Fig.12 : BAIE TRINITE - EMBLACEMENT DES SITES



20SY-51W



20SY-53W

Fig. 22 : MINGAN-STRUCTURE 20SY2A2



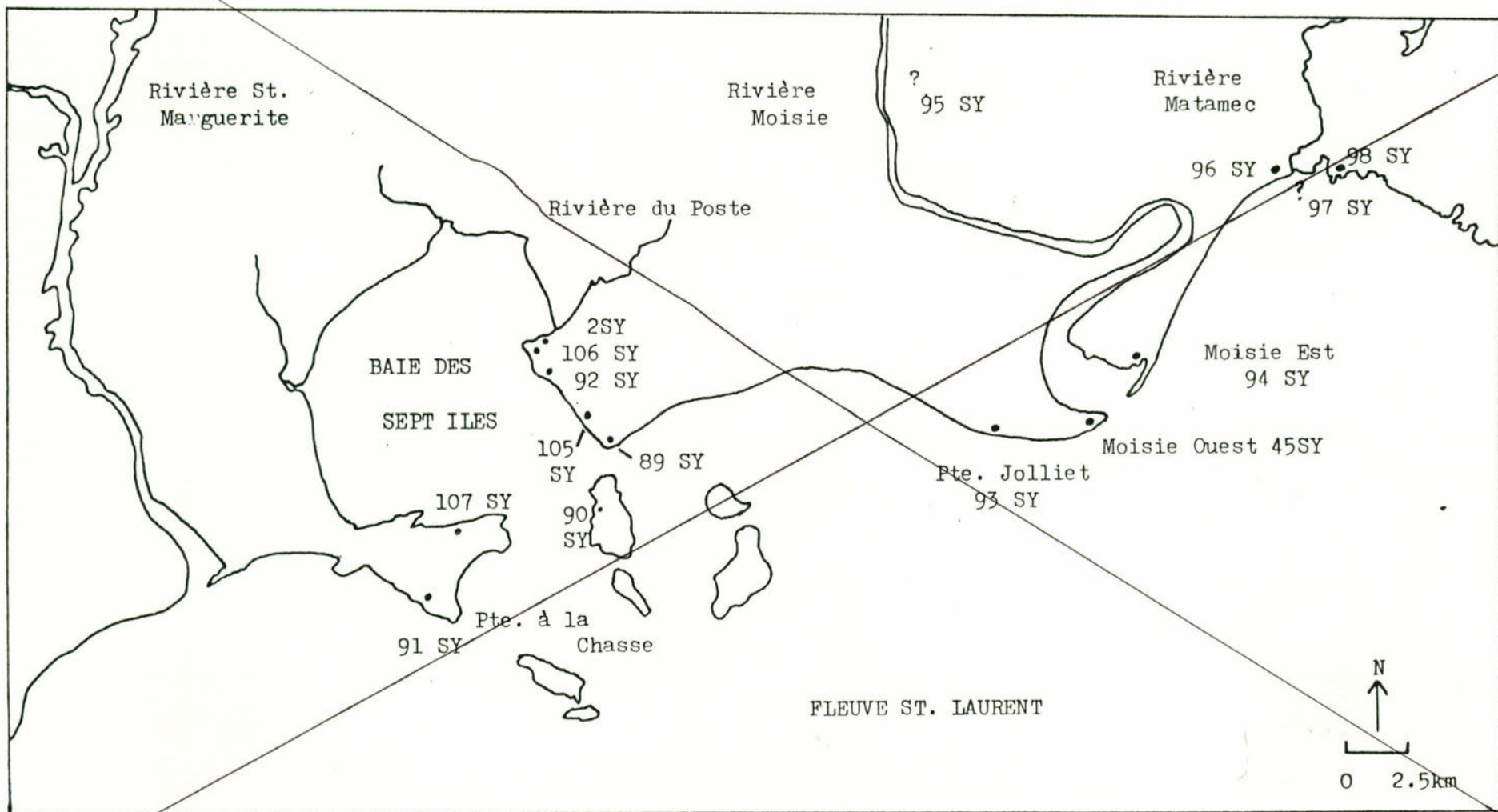


Fig.13 : SEPT ILES à MATAMEC - EMPLACEMENT DES SITES

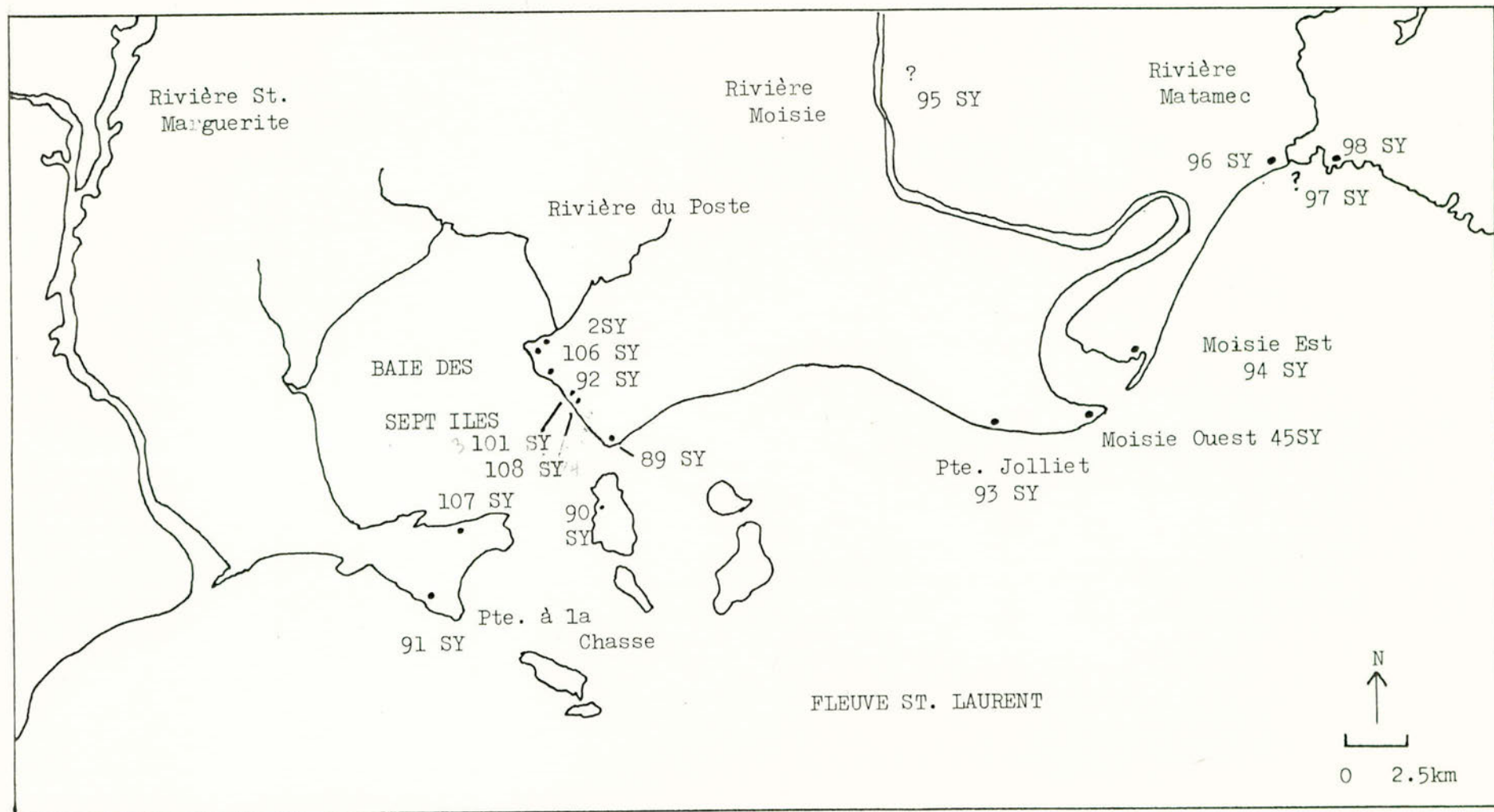


Fig. 13: SEPT ILES à MATAMEC - EMBLACEMENT DES SITES

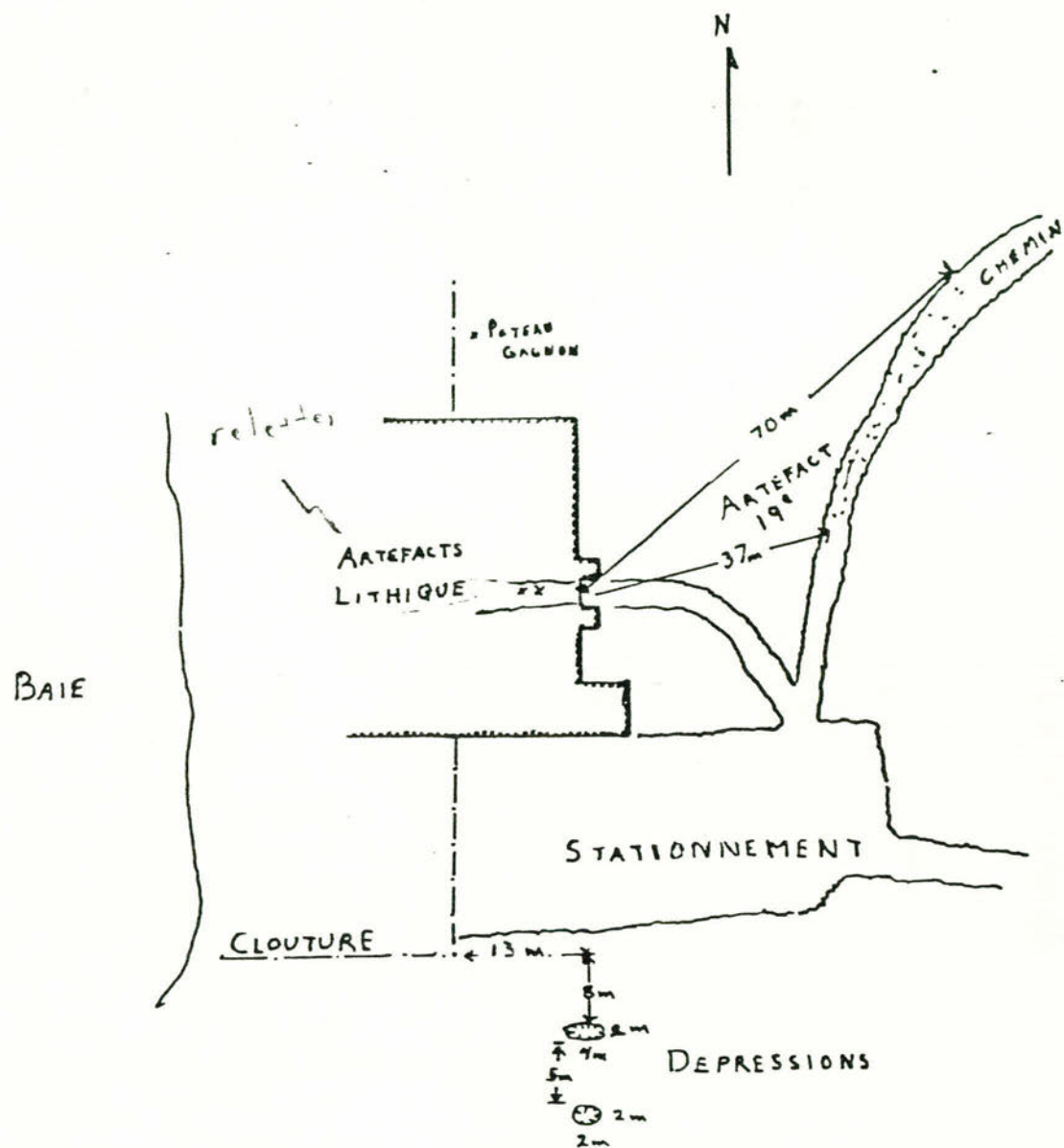


Fig.14: POINTE DU POSTE - PLAN APPROXIMATIF

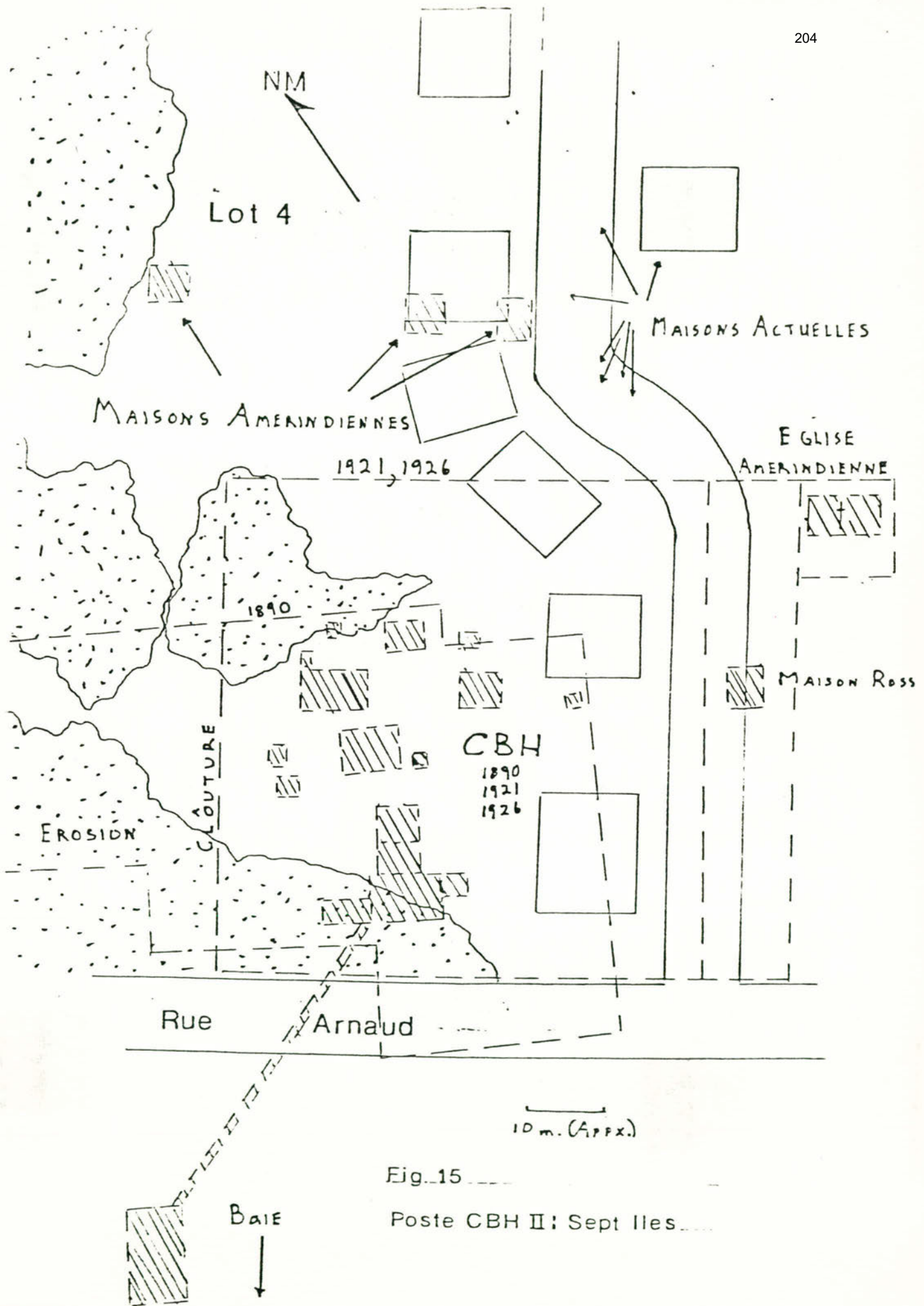
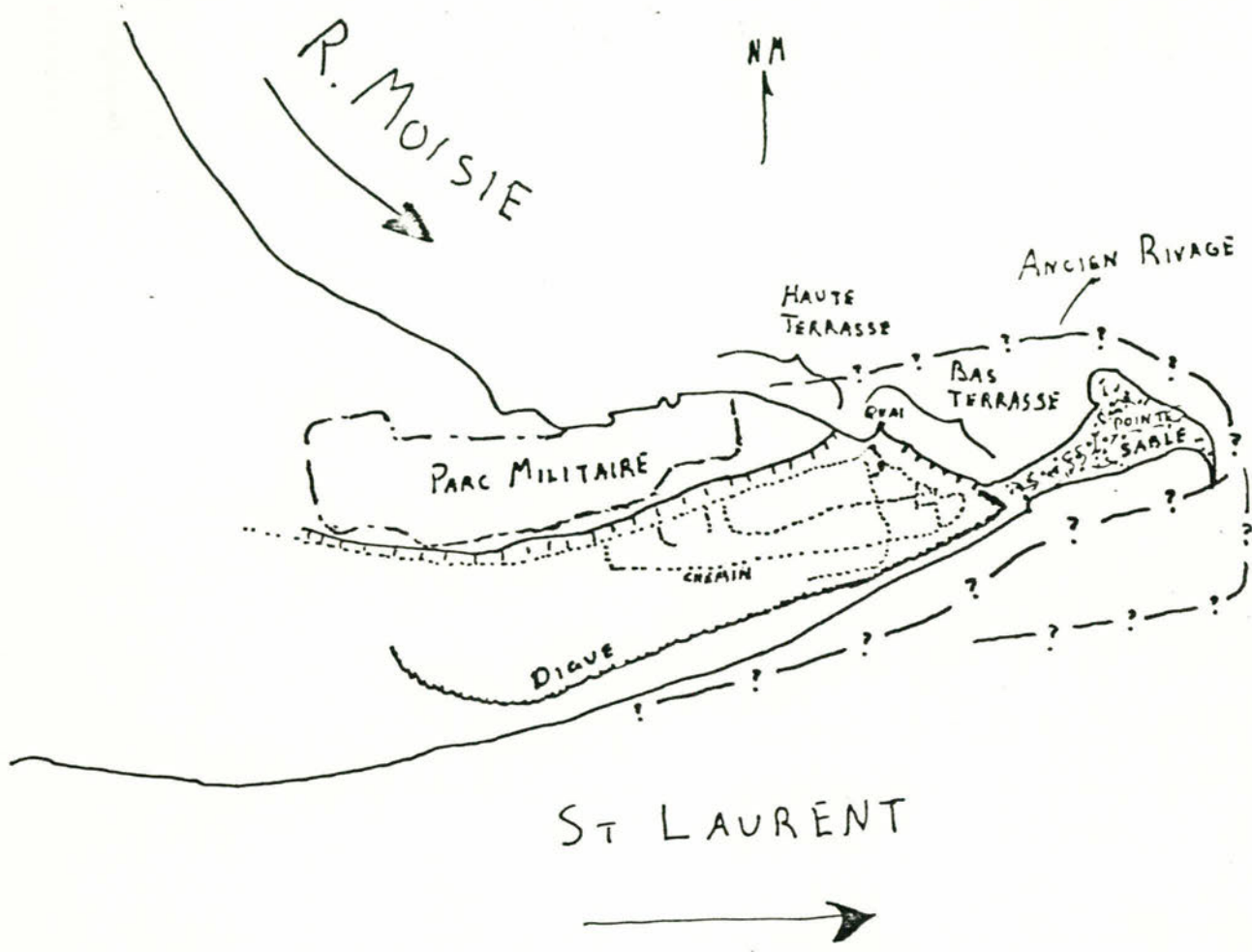


Fig. 15  
 Poste CBH II: Sept Iles



1:15,000

Fig. 16: POINTE DU MOISIE OUEST

Fig.17 : Le Village des Forges de Moisie (94SY)

1. Chapelle
2. Deuxième cimetière
3. Slip pour l'hivernement du Remorqueur
4. Entrepôt
5. Casernes
- 6 Four à chaux
7. Fonderies
8. Scories
9. Chemin de fer opéré par des chevaux
10. Premier cimetière
11. Entrepôt Molson
12. Tétu et Bélanger - Usine de pêche
13. De barcadère pour le bois de corde

(après G. Gallienne  
dans Porlier-Bourdages, n.d.)

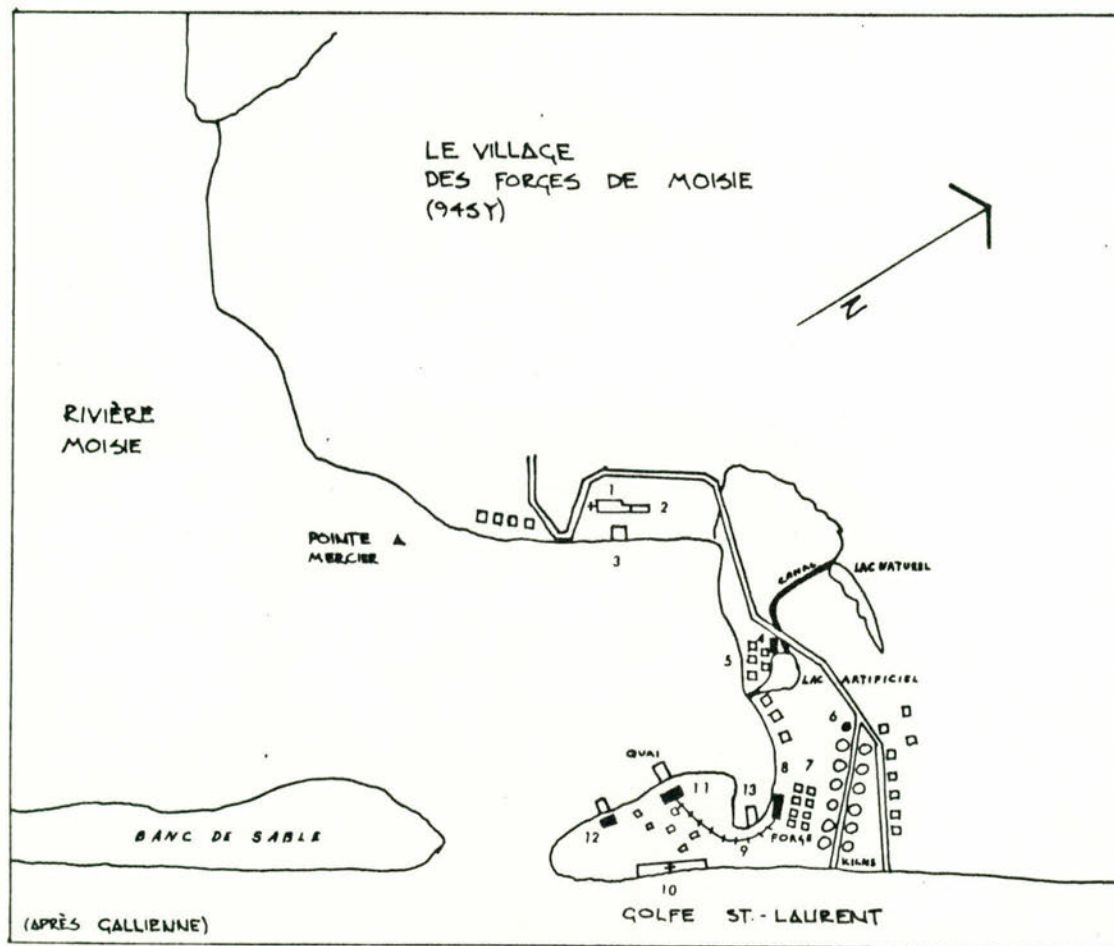


Fig.17 : Le Village des Forges de Moisie (94SY)

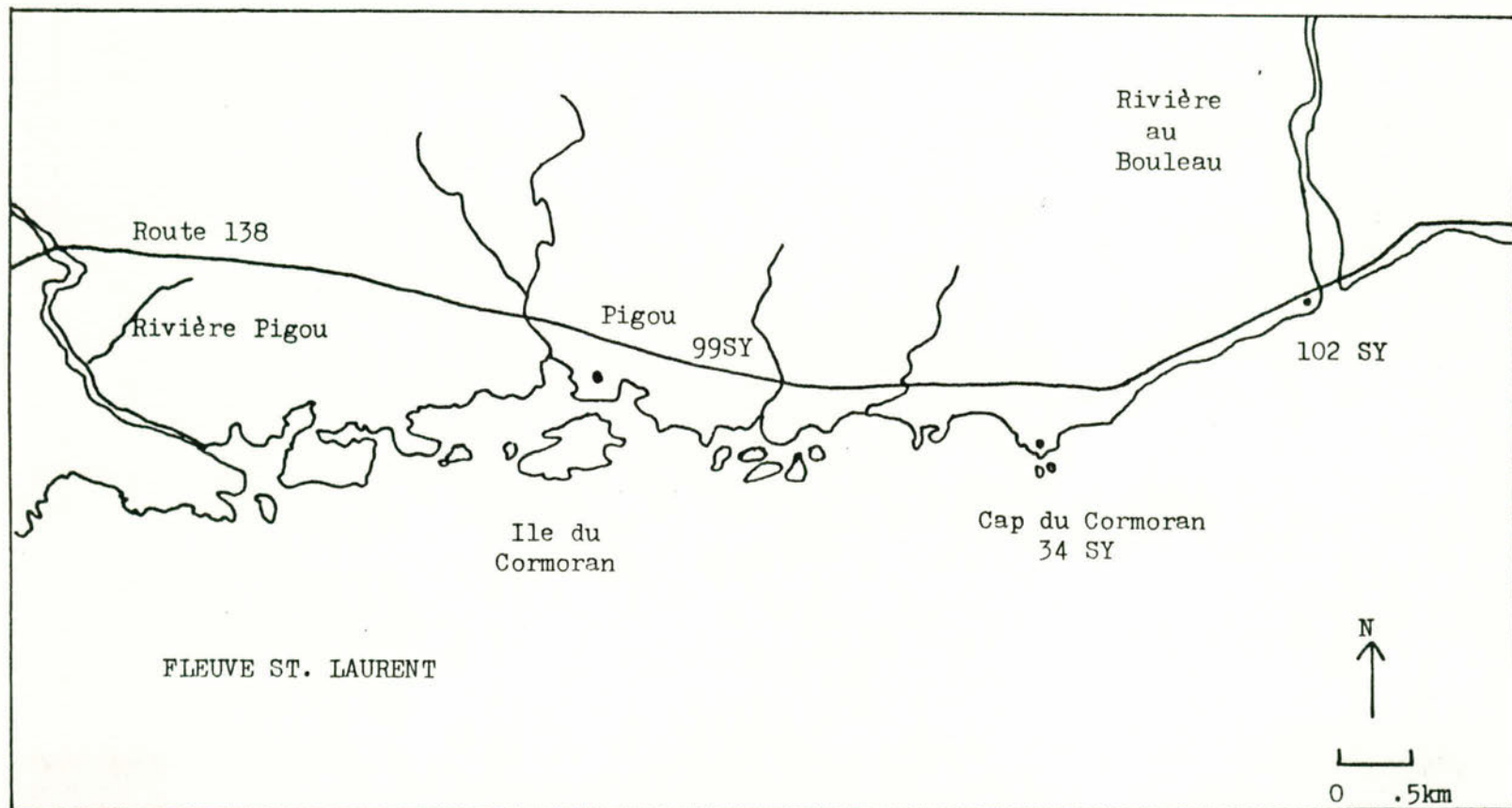
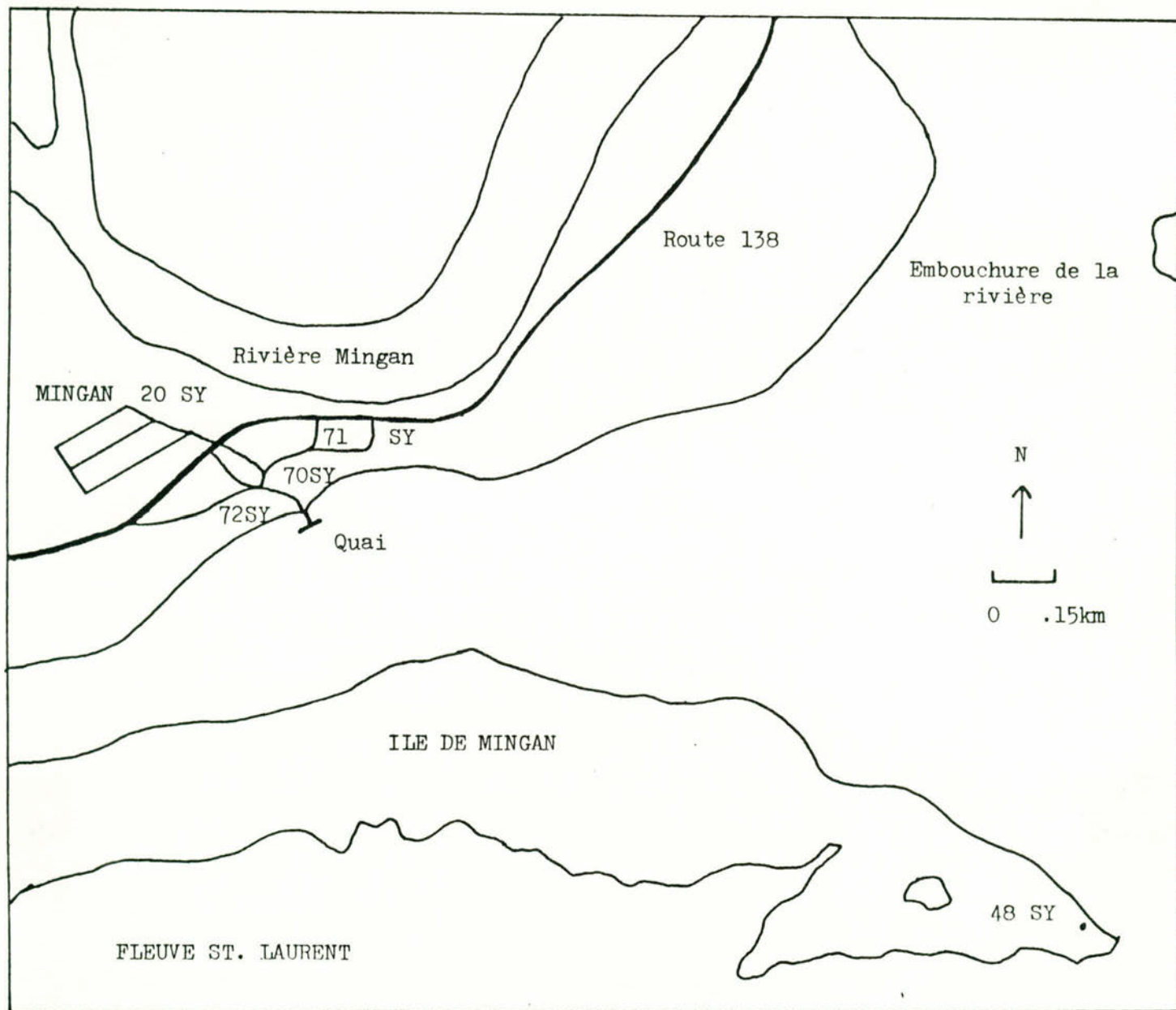
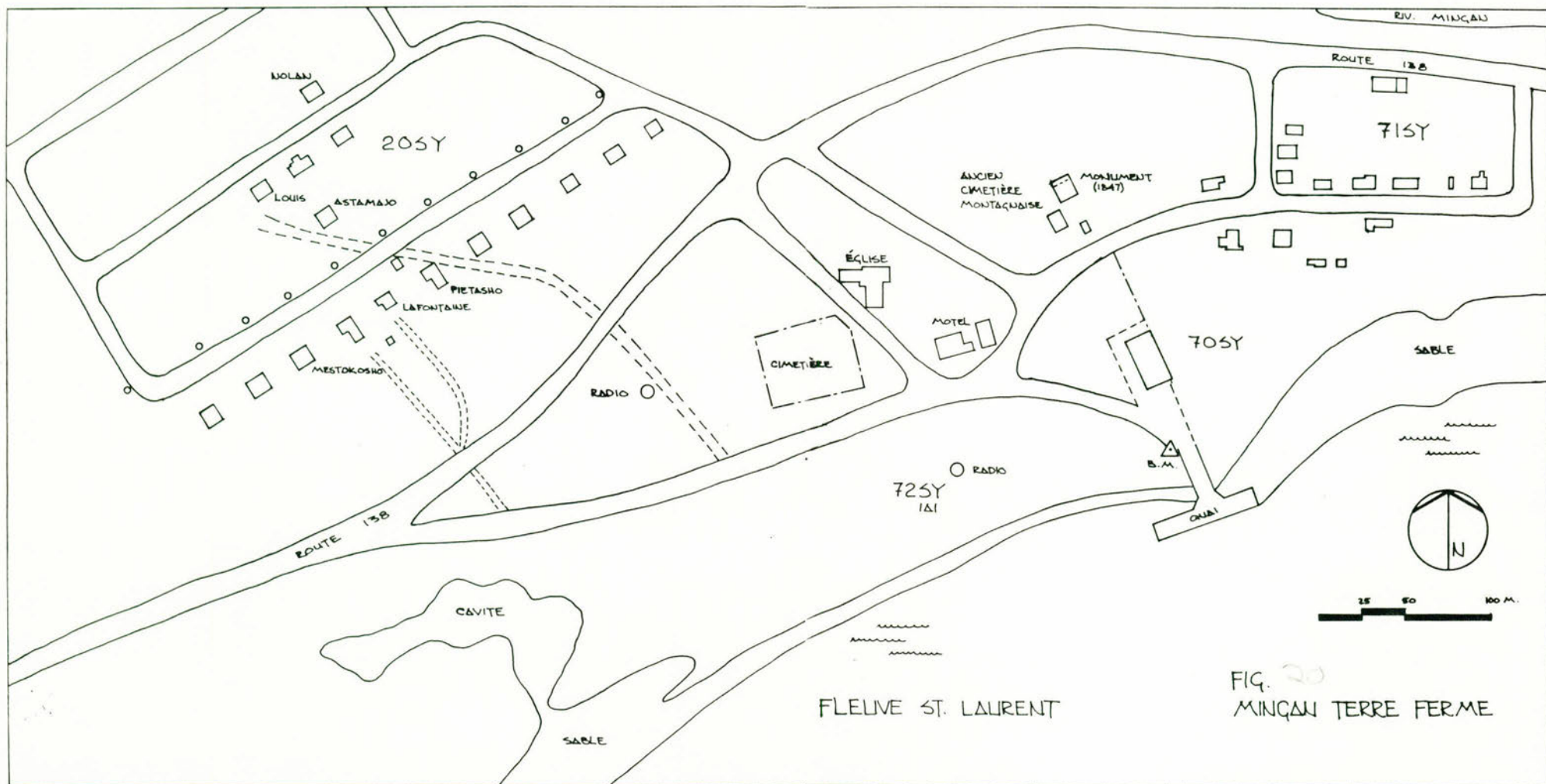


Fig.18 : CORMORAN - EMBLACEMENT DES SITES



FIG. 19 : MINGAN - EMPLACEMENT DES SITES





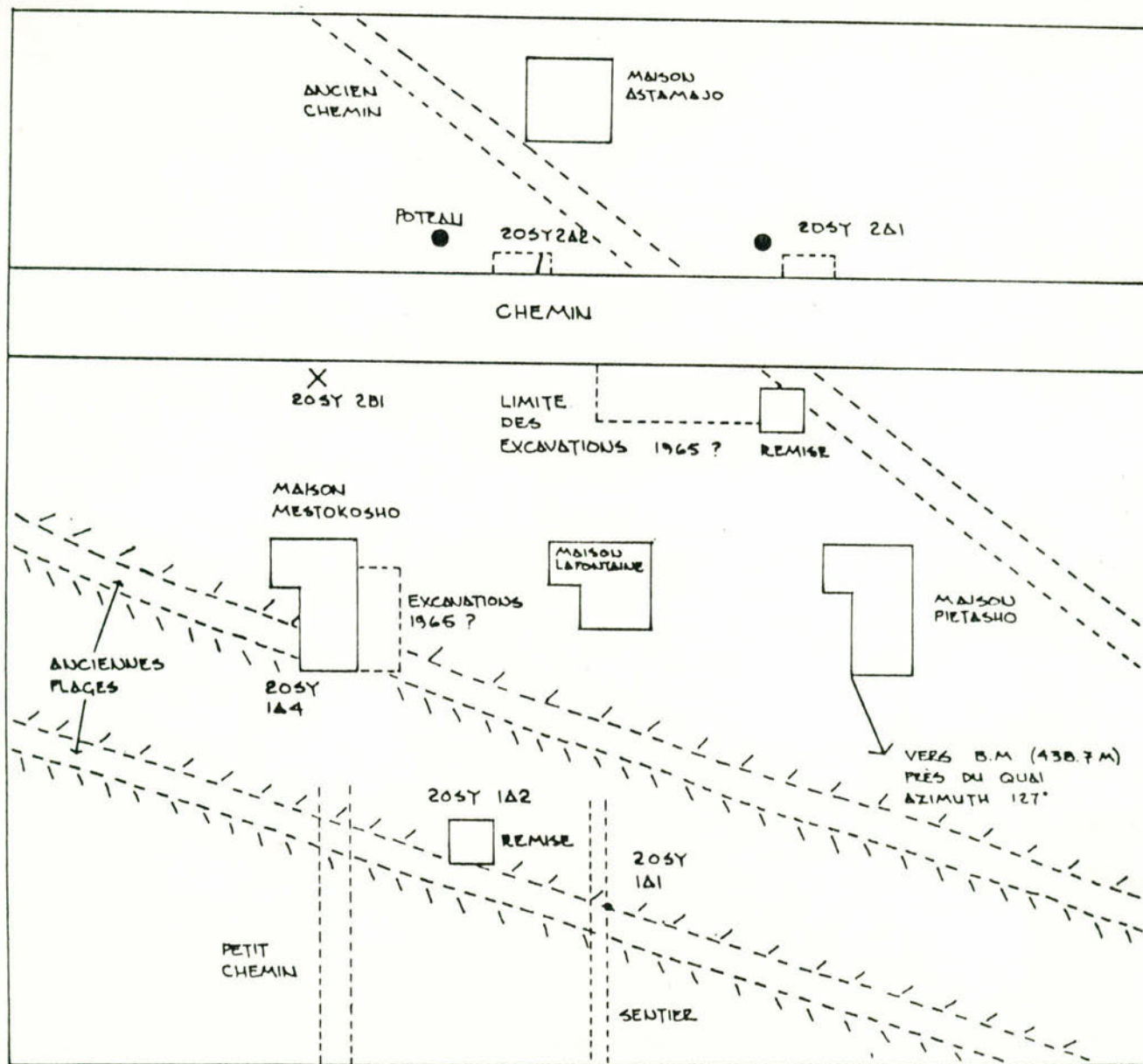
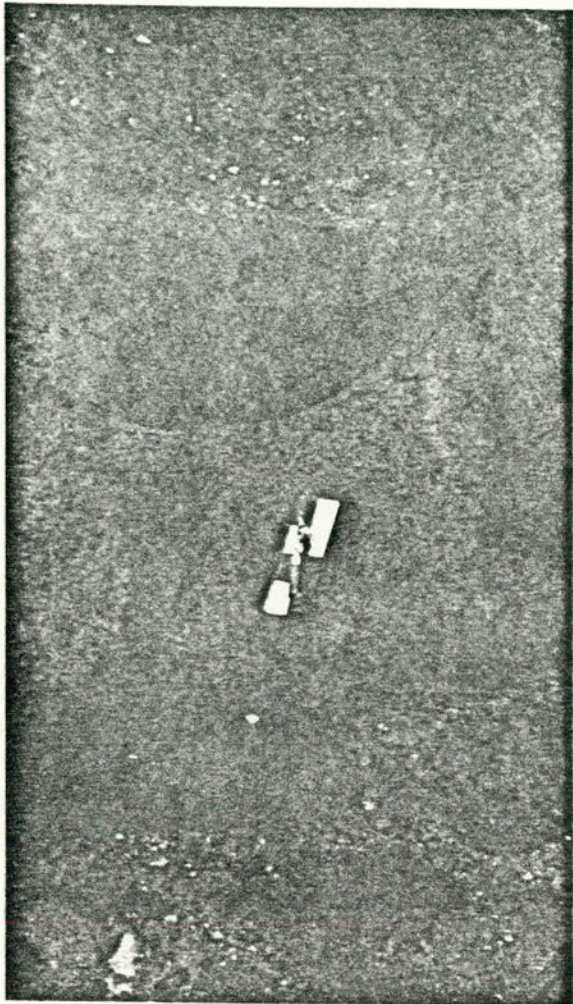
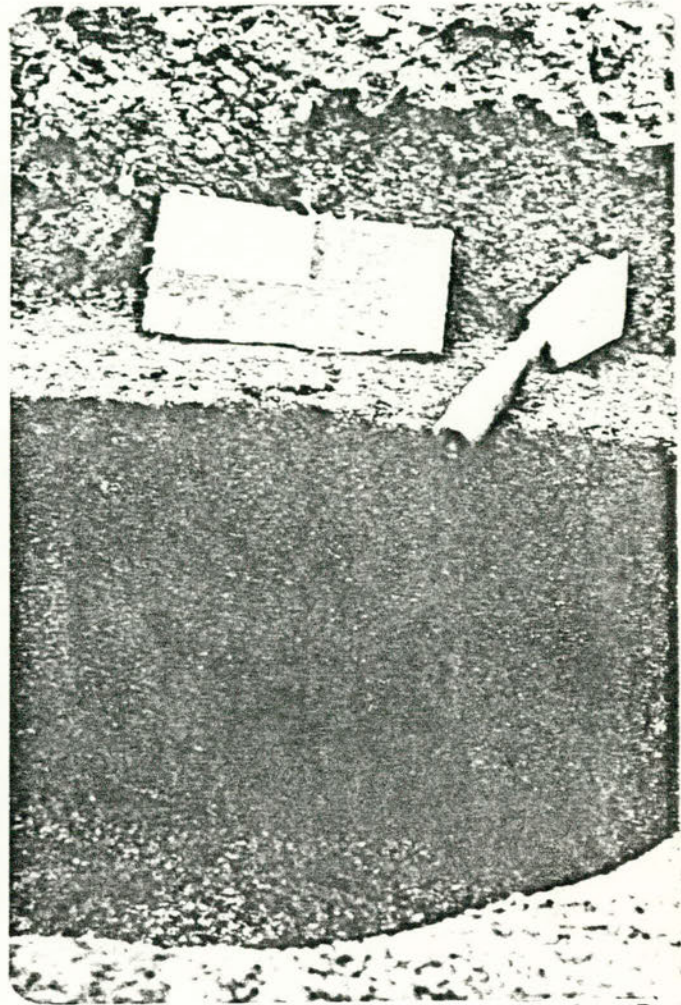


FIG. 21 MINQAN :-  
LE POSTE FRANÇAIS (205Y):  
PLAN DES SONDAGES



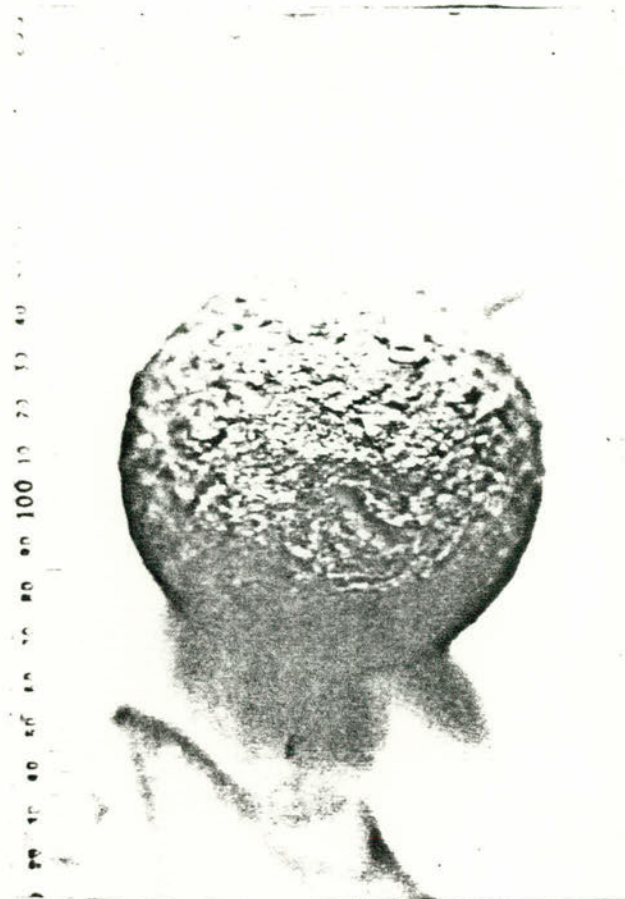


20SY-51W

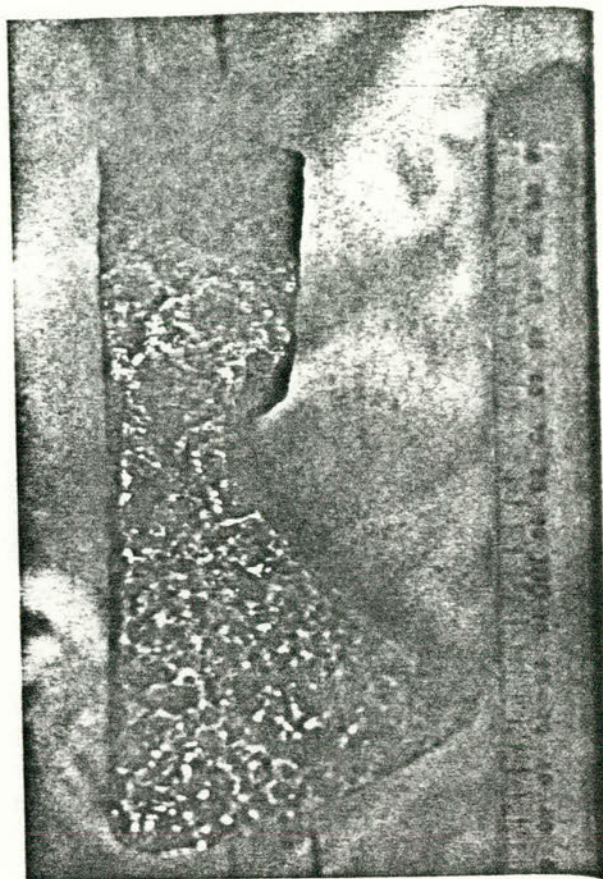


20SY-53W

Fig. 22 : MINGAN-STRUCTURE 20SY2A2



205Y-54W



205Y-66W

Fig. 23: MINGAN - COLLECTION LOUIS

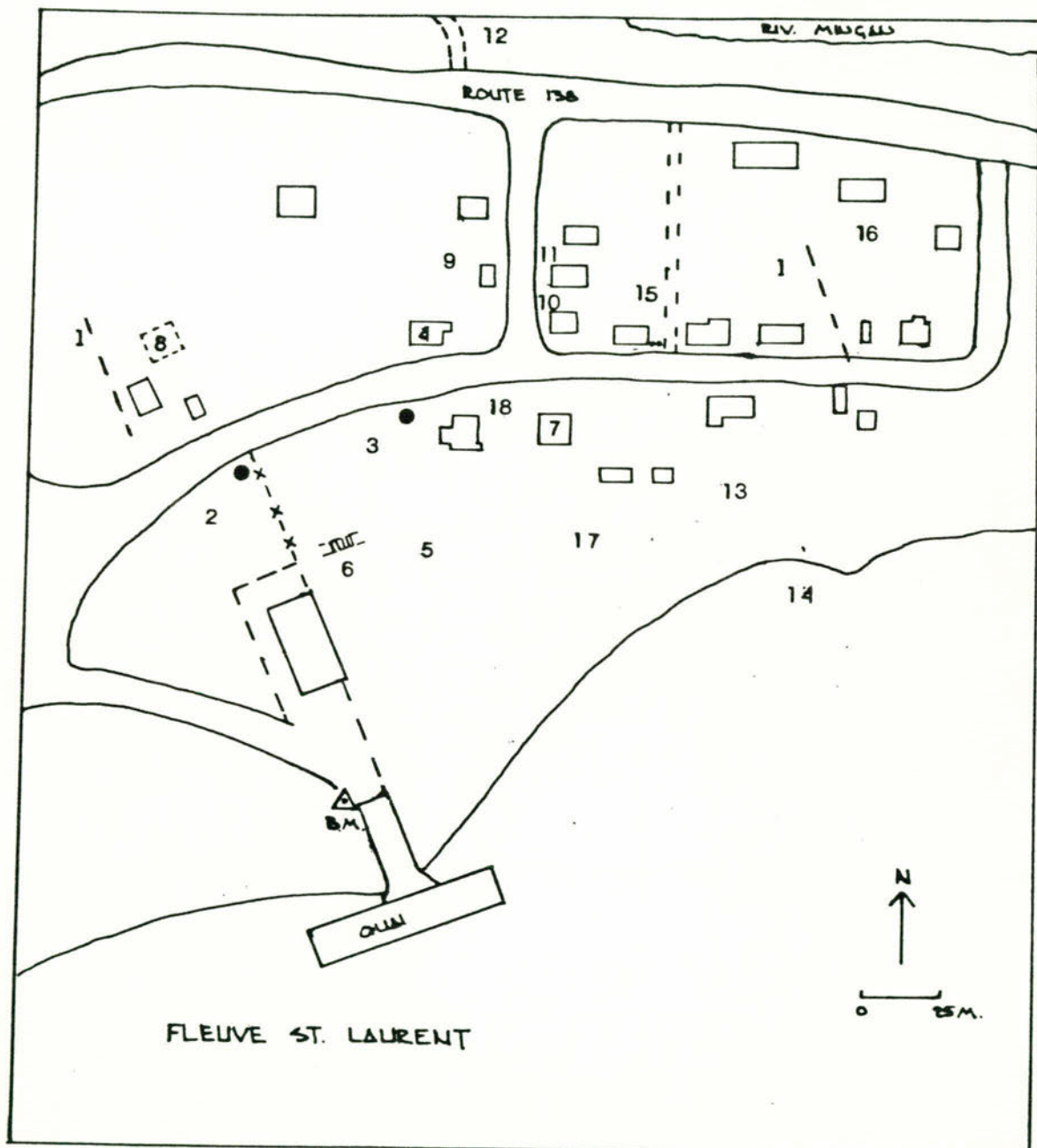


FIG. 24 MINGAN:- LA RESERVE DE LA  
COMPAGNIE DE LA BAIE D'HUDSON (715Y)

Fig. 24: Mingan Hudson Bay Company Posts (70 & 71SY)

1. East and West Fences of the HBC Reserve (Extended from the Mingan River to the St. Lawrence)
2. Old Storage Building for seal and whale oil; other storage buildings?
3. Old Store, divided into 3 sections.
4. Houses for the clerks and other employees
5. "Older buildings" (HBC Post I: 70SY)
6. Wooden boardwalk ("with attractive lawn")
7. Manager's House
8. Old Cemetery (with an 1847 monument)
9. Wood yard
10. Old well (with a garden beside it)
11. Powder magazine
12. Old road towards river
13. Brick house(s) with chimney - a dormitory for "Nashopi" people; Brick wall enclosure for the dogs in summer
14. Small, old quay
15. "Dog food house"
16. Barns
17. Another employee's house
18. Office

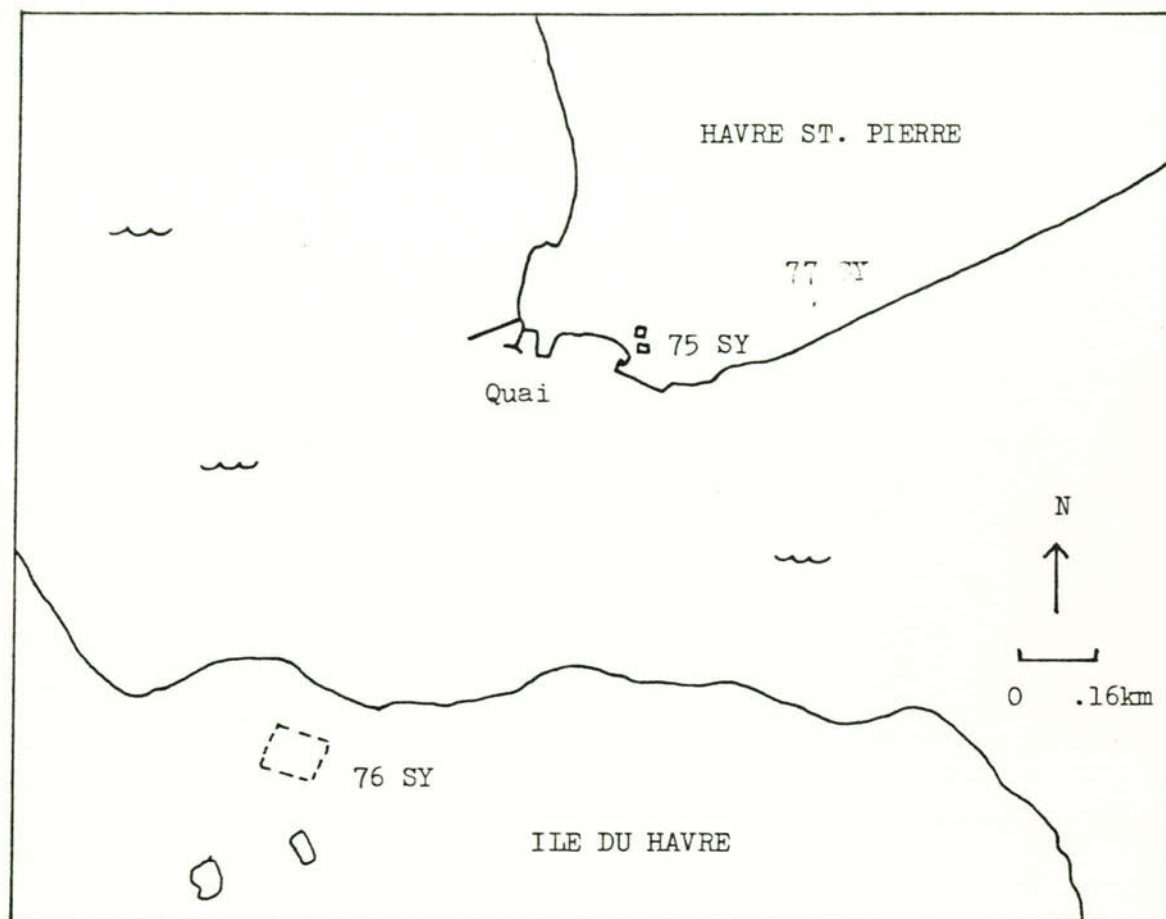
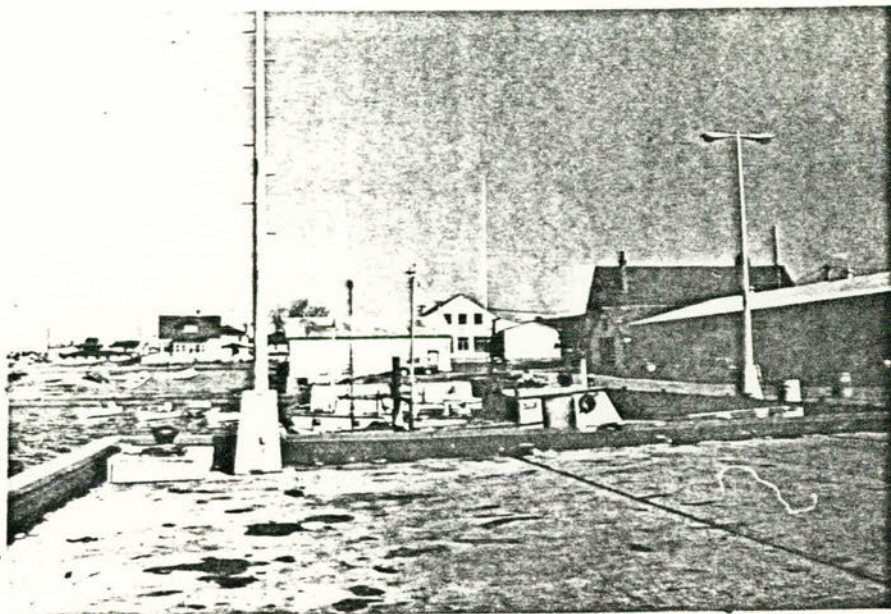


Fig.25 : HAVRE ST. PIERRE - EMBLACEMENT DES SITES





7502-6400

Fig. 26: ANCIEN <sup>poste de la</sup> Co. BAIE HUDSON - HAVRE ST PIERRE

